

N° 8 - JANVIER 1994

20 Francs

# REVUE TRIMESTRIELLE

## DE L'ASSOCIATION



L'ABBAYE D'HONNECOURT DU XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE À NOS JOURS  
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À MONTAY (2<sup>ème</sup> partie)  
LES RELIQUES DE SAINTE-MAXELLENDÉ (2<sup>ème</sup> partie : Caudry)  
LA TOUR D'ABANCOURT DE CAMBRAI  
NIERGNIES : UNE DONATION PAR L'ÉVÊQUE GUY DE LAON  
SOUVENIRS DES DEUX GUERRES À BANTEUX  
LE MOULIN DE SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS RETROUVE SES AILES



# L'ABBAYE D'HONNECOURT DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE A NOS JOURS

## ÉDITORIAL

Par Arnaud GABET

Chers lecteurs,

Une année de travail et de publication vient de se terminer, une nouvelle va commencer. La direction de l'Association vous souhaite une bonne et heureuse année 1994 et remercie ses membres, ses lecteurs et les diverses personnes qui ont apporté leur aide, tous passionnés d'histoire locale, pour les nombreux témoignages de fidélité, d'intérêt, de sympathie et d'encouragement qu'elle a reçus au cours de l'année 1993.

1994 sera encore une année riche en célébrations et commémorations d'événements plus ou moins heureux : le bicentenaire du séjour de Joseph LEBON à Cambrai (mai), le quatre-vingtième anniversaire de l'entrée des troupes allemandes dans notre arrondissement (août), le cinquantième de la libération du Cambrésis (septembre),... toutes sortes de faits que "Cambrésis Terre d'Histoire" ne manquera pas de remettre en mémoire cette année.

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans notre huitième revue des études inédites, fruit des recherches de notre équipe.

Ce nouveau numéro sera également marqué par notre volonté de mieux vous connaître, d'apprécier vos centres d'intérêt et vos critiques, et de prendre en compte vos éventuelles suggestions. Pour ce faire, une enquête est à votre disposition à la fin de la revue.

L'Association vous propose ce trimestre :

<b>L'ABBAYE D'HONNECOURT DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE A NOS JOURS</b> Par Arnaud GABET.....	Page 3
<b>LA PREMIERE GUERRE MONDIALE A MONTAY (Deuxième partie)</b> Par Nicolas DHENNIN.....	Page 19
<b>LES RELIQUES DE SAINTE-MAXELLENDÉ (Deuxième partie : Caudry)</b> Par Patrick RAGUET.....	Page 28
<b>LA TOUR D'ABANCOURT DE CAMBRAI</b> Par l'Amicale Philatélique du Cambrésis.....	Page 37
<b>NIERGNIES : UNE DONATION PAR L'EVEQUE GUY DE LAON. 1245</b> Par Bernard MACHUT.....	Page 44
<b>11 NOVEMBRE 1993 ET LE SOUVENIR DES VICTIMES DES GUERRES. CHANTS DE LA PREMIERE GUERRE ET JEAN VOITURET : MAIRE DE BANTEUX (1895-1944)</b> Par René DENIMAL et André CARRE.....	Page 47
<b>LE MOULIN DE SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS RETROUVE SES AILES</b> Par Christianne LEPIE.....	Page 54
<b>LE COURRIER DES LECTEURS</b> <b>LES INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION</b>	

Une agréable lecture à tous.

## L'ABBAYE D'HONNECOURT DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE A NOS JOURS

Par Arnaud GABET

Avant la publication de "L'histoire d'Honnecourt sur Escaut des origines à nos jours", je vous propose de prendre connaissance avec l'extrait d'un travail qui a été communiqué à un large public lors de la conférence-exposition qui s'est déroulée dans ce village le samedi 13 novembre. Notre intention dans cet article ne sera évidemment pas de vous fournir toute l'histoire de ce qui fut l'un des plus anciens établissements religieux du Cambrésis, mais d'apporter aux amateurs d'histoire locale quelques éléments sur les dernières années de l'abbaye bénédictine d'Honnecourt et enfin de préciser ce que sont devenus les anciens bâtiments qui appartinrent autrefois à la prestigieuse communauté religieuse.

Pour la période qui nous intéresse, nous n'avons pas rencontré de réels problèmes de sources. En effet, il faut savoir qu'une grande partie des fonds d'archives de l'ancienne abbaye d'Honnecourt (depuis 1599) se trouve aux Archives Départementales du Nord et est classée dans la série 7 H.

En revanche, les archives d'époques antérieures qui dataient sans doute de l'époque de la fondation de l'abbaye (670), et qui avaient été entreposées à Saint-Quentin lors des guerres franco-espagnoles, disparurent suite aux sacs de 1557 et 1599.

Les documents consultés nous ont donc permis dans un premier temps de mesurer la décadence matérielle et spirituelle de l'abbaye d'Honnecourt après les guerres de Louis XIV et dans un second temps de connaître la tragique destinée des édifices religieux suite aux troubles révolutionnaires.

### La décadence matérielle et spirituelle au XVIII<sup>ème</sup> siècle

#### La reconstruction d'une abbaye ruinée par les guerres

Pendant des siècles, l'abbaye d'Honnecourt eut à souffrir de sa position limitrophe entre des puissances belligérantes. Construite à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle, elle fut ravagée par les Vikings en 882. Restaurée en 911, elle est une nouvelle fois incendiée par les Hongrois en 953. Totalement reconstruite au XII<sup>ème</sup> siècle (dans un magnifique style roman), elle réussit à se maintenir malgré le siège mené par Jean de Hainaut en 1339, malgré les conflits entre Bourguignons et Français des années 1480, malgré l'incendie de la ville, malgré la gigantesque bataille qui opposa Français et Espagnols en mai 1642,...

Les guerres louis-quatorziennes vinrent achever ce terrible cycle de batailles : Honnecourt passa à cette époque du statut de ville à celui de village, et vers 1680, on envisagea la suppression définitive de cette abbaye totalement meurtrie...

En effet, l'abbaye picarde n'était plus qu'un monceau de ruines : la riche bibliothèque avait totalement été détruite, le palais abbatial, le chœur de l'église paroissiale et abbatiale, les dortoirs ainsi que toutes les toitures avaient été incendiés.

C'est probablement grâce à l'intervention de Monseigneur de BRYAS, archevêque de Cambrai, auprès de Louis XIV, que fut envisagé le rétablissement du monastère. Cependant, les derniers moments de l'abbaye d'Honnecourt furent essentiellement consacrés à la reconstruction des édifices comme en témoignent les multiples devis de réparations qui abondent dans la série 7 H des ADN.

Du palais abbatial, il ne restait plus en 1679 qu'une poutre et une cave. Pour ne pas perdre d'espace, les religieux utilisèrent cette cave pour loger le portier...

Entre temps, l'abbé d'Honnecourt séjourna soit chez le seigneur, soit chez les religieux. Ce ne fut qu'en 1715, sous l'abbatiale de Raimond-Louis de VALLORI (1714-1741) que fut entrepris le rétablissement et la réparation de la maison abbatiale.

En 1688, autorisation fut donnée à l'abbé d'Honnecourt de faire reconstruire l'autel de l'église paroissiale (3 G 3042, ADN). Vers 1690-1695, les habitants firent reconstruire une chapelle dans l'église paroissiale. On rétablit aussi peu à peu les murailles de l'abbaye.

L'abbé BULTEAU, curé de Wambaix, qui nous a laissé à la fin du siècle dernier une brillante notice sur l'architecture de l'abbaye bénédictine, est particulièrement incisif envers Raimond-Louis de VALLORI qui *"autorisait de fâcheuses restaurations"*.

En effet, la magnifique tour romane du XII<sup>ème</sup> siècle (Cf. Le dessin proposé page suivante) qui comprenait plusieurs étages se trouva réduite aux deux étages inférieurs, les autres furent simplement abattus en 1734. Les marguilliers de la paroisse détruisirent un chef-d'œuvre ancien en perçant un œil de bœuf au dessus de l'arcade romane et apposèrent leurs noms : *"Cette tour a été réparée, Dom Joseph DELAPORTE, sous-prieur de l'abbaye étant curé et Jean MORTELETTE et Nicolas, marguilliers en 1734"*. Les anciennes armoiries des abbés ainsi que celles des seigneurs bienfaiteurs de la famille de FIESQUE furent rayées lors des *"restaurations"* et les délicats travaux effectués au Moyen-Age par des architectes confirmés perdirent bientôt de leur magnificence aux côtés des transformations grossières entreprises *"au Siècle des Lumières"*.

Lorsque le 23 août 1736, Charles de SAINT-ALBIN, archevêque de Cambrai, visite l'abbaye d'Honnecourt, celle-ci est toujours en travaux. A l'époque, on effectue une mise à niveau des pavés du chœur de l'église paroissiale et de la nef, et on surélève l'autel central du chœur. L'archevêque ordonnera aussi à cette occasion *"un inventaire exact des vases sacrés, linges, ornements, livres et autres meubles de l'église paroissiale"* et que l'on *"raccommode l'antiphonier, le processionnel et les livres qui en ont besoin"*.

D'autres devis nous apprennent par exemple qu'entre 1753 et 1756, on reconstruisit le grand pignon et la charpente du dortoir (voitures de chênes au bois de Beaurevoir par le valet de la ferme de Rancourt), que l'on remit en couleur le châssis du grand bâtiment et que l'on acheta 200 carreaux pour employer à la réparation du pavé du cloître.

On pourrait allonger la liste des travaux effectués à cette époque. En effet, faute de plan, seuls ces éléments nous permettent de connaître l'aspect intérieur de l'abbaye d'Honnecourt à la veille de la Révolution.

#### **Les conséquences désastreuses du système commendataire**

La décadence matérielle que connut l'abbaye d'Honnecourt au XVIII<sup>ème</sup> siècle se doubla d'une décadence morale et spirituelle au sein de la communauté.

Les ravages causés par les guerres et la détresse matérielle pourrait être des éléments d'explication. Cependant, il convient d'avouer que c'est du système de la commende que procédèrent la plupart des abus relevés au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

La communauté bénédictine (installée dans le *"pays de Cambrai"* dès ses origines) aurait été intégrée de force dans la province de Picardie (où se situait Honnecourt) au gré des guerres successives...

La commende (qui était interdite en Cambrésis) voulait que le supérieur de l'abbaye ou abbé soit choisi par le roi. L'abbaye d'Honnecourt avait pour cette raison le statut d'*"abbaye royale"*.

Il faut savoir que la commende à Honnecourt était assez particulière, puisque cette institution s'installa de façon progressive. De 1620 à 1680, les seigneureries laïques et ecclésiastiques furent souvent très proches, sinon identiques : tandis que le patricien génois Louis de FIESQUE était seigneur d'Honnecourt vers 1620, son parent Claude de FIESQUE était abbé.

Vers 1640, le seigneur d'Honnecourt Robert d'HIAUVILLE profite des troubles et désordres de la guerre pour placer son fils à la tête de l'abbaye d'Honnecourt.

Le système alla si loin que l'abbé d'Honnecourt ne pouvant (par définition) avoir d'héritier, c'est son neveu Valérien DESFOSSEZ qui devint à la fois abbé et seigneur d'Honnecourt.

Le roi de France ayant bientôt reconnu cette situation, se permit (lorsque la famille DESFOSSEZ fut éteinte) de nommer lui-même l'abbé. Ce système commendataire fut imposé à l'abbaye d'Honnecourt jusqu'à la Révolution.

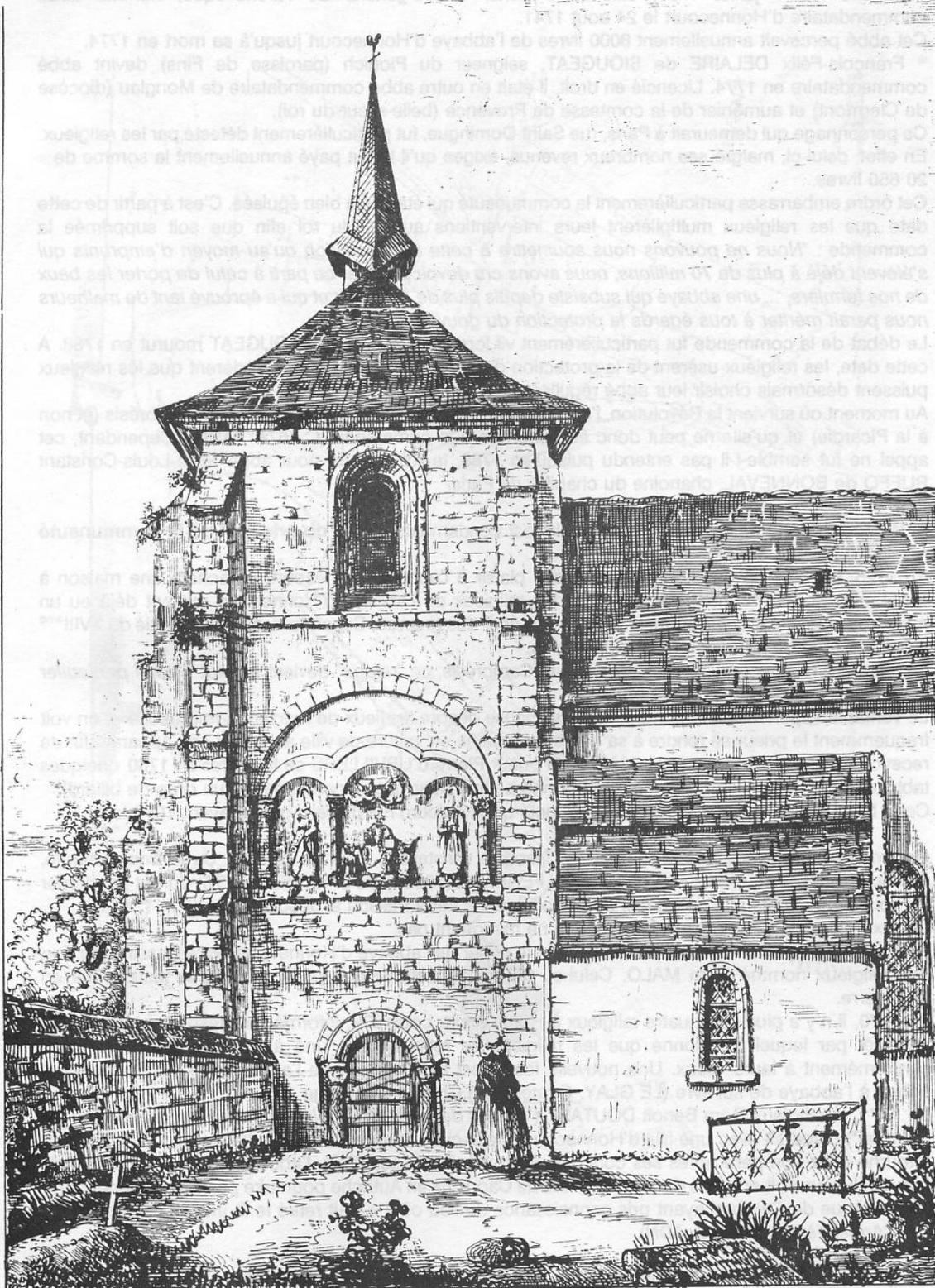
Les quelques religieux présents dans le monastère virent donc se succéder à leur tête des personnages très proches de la cour et bien loin des préoccupations de l'abbaye.

En effet, les abbés commendataires percevaient l'essentiel des revenus du monastère, mais ne résidaient jamais au village.

#### **Au XVIII<sup>ème</sup> siècle furent abbés commendataires :**

\* Henri LE CIRIER de NEUFCHELLES (1686-1712), prêtre de la Sainte-Chapelle à Paris et oncle du gouverneur de Sainte-Ménéhould.

\* Raimond-Louis de VALLORY (1713-1745).



La tour romane de l'abbaye d'Honnecourt (Lithographie signée DELVINCOURT, publiée dans le tome 17, 2<sup>ème</sup> partie, des Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai)

\* Michel-Jérôme BOUVART de FOURQUEUX, né à Paris le 10 mai 1700, proclamé docteur de la Sorbonne le 31 juillet 1730, official de Sens, vicaire-général de l'archevêque, nommé abbé commendataire d'Honnecourt le 24 août 1741.

Cet abbé percevait annuellement 8000 livres de l'abbaye d'Honnecourt jusqu'à sa mort en 1774.

\* François-Félix DELAIRE de SIOUGEAT, seigneur du Plouich (paroisse de Fins) devint abbé commendataire en 1774. Licencié en droit, il était en outre abbé commendataire de Monglau (diocèse de Clermont) et aumônier de la comtesse de Provence (belle-sœur du roi).

Ce personnage qui demeurait à Paris, rue Saint-Domingue, fut particulièrement détesté par les religieux. En effet, celui-ci, malgré ses nombreux revenus, exigea qu'il lui fut payé annuellement la somme de 20 650 livres...

Cet ordre embarrassa particulièrement la communauté qui était déjà bien épuisée. C'est à partir de cette date que les religieux multiplièrent leurs interventions auprès du roi afin que soit supprimée la commende : *"Nous ne pouvons nous soumettre à cette augmentation qu'au moyen d'emprunts qui s'élèvent déjà à plus de 70 millions, nous avons cru devoir préférer ce parti à celui de porter les baux de nos fermiers, ... une abbaye qui subsiste depuis plus de 1100 ans et qui a éprouvé tant de malheurs nous paraît mériter à tous égards la protection du gouvernement"*.

Le débat de la commende fut particulièrement vif lorsque DELAIRE de SIOUGEAT mourut en 1788. A cette date, les religieux usèrent de la protection du Prince de Condé et demandèrent que les religieux puissent désormais choisir leur abbé régulier.

Au moment où survient la Révolution, l'abbaye tente de prouver qu'elle appartient au Cambrésis (et non à la Picardie) et qu'elle ne peut donc être soumise à la commende (C 16741, ADN). Cependant, cet appel ne fut semble-t-il pas entendu puisqu'en 1788, le roi nomma pour abbé Sixte-Louis-Constant RUFFO de BONNEVAL, chanoine du chapitre de Paris.

Si le **mode de vie** de l'abbé commendataire est condamnable, celui du **prieur et de la communauté** religieuse n'est guère plus exemplaire.

En 1725, un échevin de Cambrai, pour faire plaisir à l'abbé d'Honnecourt, lui achète une maison à Cambrai, rue des Pochonnets. Autrefois, les religieux de l'abbaye d'Honnecourt avaient déjà eu un refuge dans la cité archiépiscopale pour se protéger des guerres. Cependant, en cette moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce type de logement ne s'impose plus.

Or, l'abbé d'Honnecourt ne résidant plus en Cambrésis, ce "refuge" devient bientôt "l'hôtel particulier du prieur".

Le véritable supérieur de la communauté religieuse décore les lieux de manière somptueuse et on voit fréquemment le prieur se rendre à sa demeure urbaine en voiture de ville avec tout son appareil afin de recevoir des hôtes illustres (7 H 8, ADN). Le prieur Pierre d'URVILLERS se fait livrer en 1760 quelques tableaux, une voiture de rencontre, une bonne berline pour quatre personnes et un drap de billard). Cette belle demeure de la rue des Pochonnets qui a aujourd'hui disparu portait avant 1914 le n° 3.

Comme nous le précisons plus haut, le désordre s'installa à tous les niveaux de la communauté, puisqu'en effet, les archevêques de Cambrai FENELON (1698) puis CHOISEUL (1770) durent proclamer de nouveaux statuts afin de rétablir la discipline dans cette maison si désordonnée (7 H 1, ADN).

Les exemples de dégradation de la morale ne manquent pas.

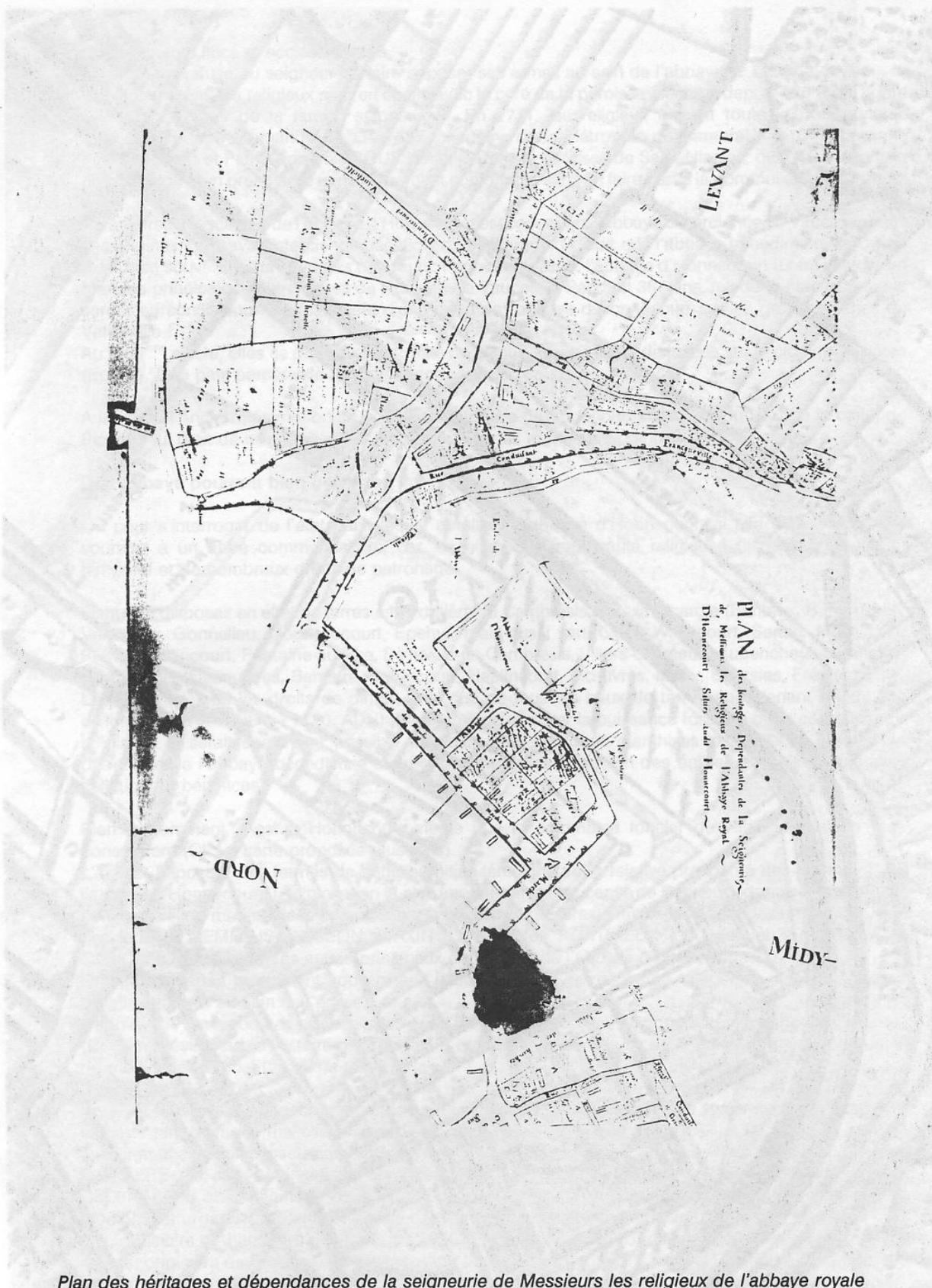
Le 10 novembre 1757, vers 10 heures du soir, le prieur de l'abbaye d'Honnecourt est assassiné par l'un des religieux nommé Dom MALO. Celui-ci, pour se soustraire aux poursuites de la justice, fuit en Angleterre.

En 1770, il n'y a plus que quatre religieux à Honnecourt. Louis XIV, informé des désordres, fait rendre un arrêt par lequel il ordonne que les religieux se retirent dans une autre maison pour y vivre conformément à leurs vœux. Une nouvelle fois, c'est l'intervention de l'archevêque de Cambrai qui permit à l'abbaye de survivre (LE GLAY. *Cameracum Christianum*. Page 163).

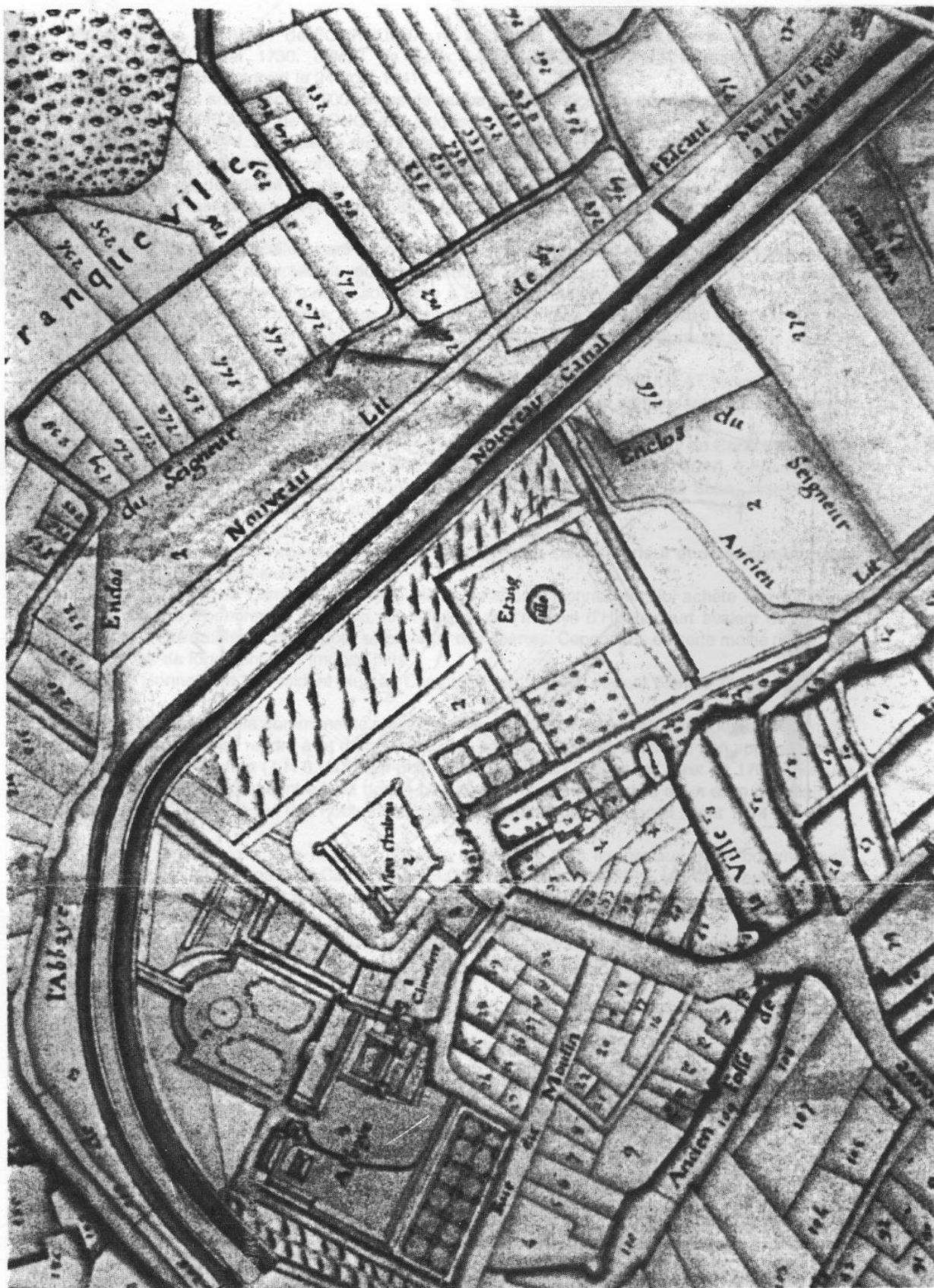
En 1771, le religieux Dom Benoît DOUTART (*"qui est de notoriété publique le neveu d'un échevin de Cambrai"*) disparaît avec une fille d'Honnecourt. Celle-ci se retrouve bientôt enceinte de ses œuvres et retourne chez son père après ses couches. Pour étouffer le scandale, l'abbé d'Honnecourt demande que le religieux soit enfermé dans un couvent de Capucins en Autriche pour faire pénitence. Cependant, l'archevêque de Cambrai ayant pris connaissance du lieu où il s'était retiré le fit incarcérer aux "Bons fils d'Armentières" (C 6249, ADN).

Aux problèmes de morale interne, s'ajoutent les procès perpétuels menés par l'abbaye pour préserver ses droits seigneuriaux et ses pouvoirs temporels.

\* En 1715, l'abbaye est en conflit avec Gaston-François de SAINT-VAAST, baron d'Honnecourt. Un traité permet de délimiter les droits de justice sur la seigneurie d'Honnecourt, le droit de pêche et de chasse



Plan des héritages et dépendances de la seigneurie de Messieurs les religieux de l'abbaye royale d'Honnecourt (Plan Cambrai 24, Photographie Jean-Yves POPULU, Collection Archives Départementales du Nord, Reproduction interdite)



Plan d'Honnecourt antérieur à la Révolution (Plan Cambrai 46, Photographie Jean-Yves POPULU, Archives Départementales du Nord, Reproduction interdite)

des seigneurs laïcs et ecclésiastiques.

Bientôt, elle refuse au seigneur de faire apposer ses armes au sein de l'abbaye (2 E 26-432).

\* Fréquemment, les religieux sont en conflit avec le curé de la paroisse (séculier depuis 1765) qui figure parmi les intimes de la famille seigneuriale. En 1771, les religieux arment toute la communauté villageoise contre Emmanuel de LANNOY, chanoine de la Métropole de Cambrai (fils de la baronne d'Honnecourt) et Pierre-François ROUSSEAU, curé de la paroisse de Saint-Nicolas, qui ont entrepris la construction d'un presbytère particulièrement confortable sans en faire part à la communauté (4 G 1394, ADN).

\* L'adversaire séculaire de l'abbaye d'Honnecourt est cependant l'abbaye cistercienne de Vaucelles. Dès ses origines, l'abbaye cistercienne bénéficia d'un plus grand crédit que l'abbaye bénédictine, ce qui lui valut bien souvent les faveurs des puissants. Pour cette raison, l'abbaye d'Honnecourt fut fréquemment une des principales débirentières de l'abbaye de Vaucelles. Pendant 367 ans, les deux établissements seront en conflit pour non-paiement d'une rente de l'abbaye d'Honnecourt sur les grosses dîmes de Vendhuile !

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, elles se disputent les droits de plantis, de chasse et de justice sur le clos de Pézières (Epehy). Une paix perpétuelle fut signée entre les deux abbayes en 1773.

A la fin de l'Ancien Régime, on vit également l'abbaye d'Honnecourt s'insurger du fait que le canal de Picardie lui ôtait de nombreuses terres, des pâturages et marais essentiels pour l'agriculture...

### Une abbaye pourtant bien pourvue

On peut s'interroger de l'état dans lequel aurait été l'abbaye d'Honnecourt si elle n'avait point été soumise à un abbé commendataire, car, en effet, la communauté religieuse disposait d'un vaste temporel et de nombreux droits de patronage.

L'abbaye disposait en effet de terres à la frontière du Cambrésis et de la Picardie (Banteux, Bantouzelle, Vendhuile, Gonnellieu, Gouzeaucourt, Epehy), mais aussi vers Clary, Walincourt, Serain, Malincourt, Prémont, Elincourt, Fontaine-au-Pire, Beauvois-en-Cambrésis, Villers-Outréaux, Aubencheul, ou encore vers l'Artois (Flesquières, Barastre, Bertincourt, Haplincourt, Mœuvres, Inchy, Boursies, Frémicourt).

L'examen de tous les droits de dîmes ainsi que de tous les baux de terres appartenant à l'abbaye d'Honnecourt (7 H 38 à 7 H 80, ADN) permettrait de mesurer la puissance foncière de la communauté religieuse. Il serait également possible d'étudier dans les fonds d'archives les droits et devoirs de patronage de l'abbaye bénédictine au sein des paroisses (entretien des églises et maisons curiales, collation de bénéfices).

Bien évidemment, c'est à Honnecourt même que le patrimoine foncier de l'abbaye était le plus conséquent (Cf. La carte proposée plus haut).

L'aspect imposant des fermes de cette paroisse témoigne de la relative prospérité des "censiers" de l'abbaye d'Honnecourt. L'exploitation la plus importante était la cense de Rancourt, dont le "marché" qui comprenait 434 mencaudées de terres labourables (154 hectares) était exploitée par la famille LEDOUX. Les fermiers TEMPLUS, ANSELIN, WAXIN (La Terrière), PONTHEUX (Le Bocquet), GAMBLOIN et CARION (Ossu) étaient les autres principaux exploitants de l'abbaye d'Honnecourt.

Ces personnages présidaient souvent aux destinées de la communauté villageoise et étaient même parfois inhumés au sein de l'église.

L'abbaye d'Honnecourt disposait également d'un moulin à eau appelé communément "moulin Lafosse" (Cf. Cambrésis Terre d'Histoire n° 4, page 17) qui était affermé à la fin de l'Ancien Régime au meunier du moulin seigneurial (dit de "la ville").

En 1789, l'abbaye d'Honnecourt, meurtrie par les ravages des guerres, par le système commendataire, subsiste tant bien que mal.

La communauté religieuse comprend alors onze individus : le prieur est Jean-Baptiste (Dom Placide) FORRIERE (50 ans, originaire de Séranvillers), les autres religieux sont Jean-Robert (Dom Robert) DELBART (36 ans, originaire de Lesdain), César-Auguste (Dom Benoit) DOUTART (professeur en théologie et organiste, 45 ans, originaire de Cambrai), Constant-Joseph (Dom Constant) DUMONT (27 ans, originaire d'Abancourt), Philippe-Joseph (Dom François) DUPAS (maître des novices de l'abbaye, 44 ans, originaire de Fressies), Charles-Joseph (Dom Charles) GUERY (25 ans, originaire de Cambrai), Jacques-Joseph (Dom Joseph) HUVELLE (dépensier de l'abbaye, 52 ans, originaire de Preux-au-Bois), Frédéric-Joseph (Dom Placide) LABBE (32 ans, originaire de Cambrai), Claude-Joseph (Dom André) PATOUT (religieux infirme, 71 ans, originaire de Séranvillers) et Jean-Baptiste (Dom Bernard) RICHEL (receveur de l'abbaye, 47 ans, originaire de Solesmes).

Après ces longues considérations sur l'Ancien Régime, évoquons sans plus tarder le sort qui fut réservé pendant la Révolution française à l'abbaye d'Honnecourt et à ses occupants.

## L'abbaye d'Honnecourt pendant la Révolution

### Un engagement révolutionnaire précoce

Très rapidement, l'abbaye fut au centre des débats révolutionnaires.

En effet, lorsque le curé de la paroisse Saint-Nicolas d'Honnecourt Ferdinand TAQUET annonça aux habitants l'intention du roi de France d'écouter les doléances des habitants du royaume, les religieux d'Honnecourt firent savoir qu'eux et les habitants ne se présenteraient pas au bailliage de Saint-Quentin (Vermandois) puisqu'ils souhaitaient leur rattachement à la province privilégiée du Cambrésis (26 février 1789, B 5762 bis, Archives Départementales de l'Aisne).

Le marquis d'Estourmel, député de la noblesse du Cambrésis, ne les en dissuada pas. Cependant, la population fut obligée de se présenter à Saint-Quentin pour apporter ses cahiers de doléances.

Dans les cahiers du Tiers-Etat, rédigé pour l'essentiel par des fermiers de l'abbaye, les habitants demandent que la commende soit supprimée afin que les religieux puissent poursuivre leurs bonnes œuvres, mais ils envisagent également le rattachement au Cambrésis pour ne plus payer des droits humiliants comme celui *"sur les clochers et toitures de gens de mainmorte"*...

En effet, ce n'est qu'à partir des premiers documents révolutionnaires que l'on parvient à mettre en évidence le rôle philanthropique que pouvait jouer l'abbaye d'Honnecourt sous l'Ancien Régime : *"Dans les temps de cherté, nous vendons ceux-ci à plus bas prix aux pauvres d'Honnecourt qui peuvent les vendre plus cher aux seigneurs des alentours et faisons moudre ces grains gratis au moulin de l'abbaye. Nous distribuons dix pains de huit livres chaque dimanche aux enfants du village et aux mendiants externes. Nous aidons le chirurgien du lieu pour les malades, les convalescents et les femmes en couche. Nous distribuons paille, bois, linge, habillements et offrons l'hospitalité aux pauvres passants"*.

C'est pourquoi lorsque le 12 août 1789 l'Assemblée constituante créa un comité chargé de l'étude des questions religieuses, plusieurs habitants d'Honnecourt envoyèrent au comité une demande tendant à la conservation de l'abbaye. Cependant, le comité ne répondit pas.

### La fin de l'abbaye d'Honnecourt

Les événements de la fin de l'année 1789 et du début de l'année 1790 entraînèrent un retournement de situation.

En effet, à cette date, Honnecourt entra dans l'arrondissement de Cambrai et dans le nouveau département du Nord. On sait que c'est également vers cette époque que TALLEYRAND, évêque d'Autun, proposa la vente des biens ecclésiastiques pour faire face au déficit chronique de l'Etat. Tout alla désormais très vite.

Le 30 avril 1790, des commissaires se rendirent à Honnecourt pour dresser un procès verbal de l'inventaire de l'abbaye et on demanda à cette occasion aux religieux leur intention. Le prieur FORRIERE déclara que son intention était de vivre et mourir dans l'abbaye à laquelle il était lié et attaché par son vœu de stabilité et par sa nomination au grand prieuré. Charles-Joseph GUERY, Jean-Robert DELBART, César-Auguste DOUTART et Constant-Joseph DUMONT manifestèrent la même intention. Dom Joseph HUVELLE, qui était absent lors de cet inventaire (retenu dans sa famille par la mort de sa mère) et l'infirmier Dom André PATOUT eurent également le même souhait.

Cependant, la municipalité d'Honnecourt avait changé et le *"Conseil général d'Honnecourt"* dirigé par Monsieur WAXIN fit savoir au comité ecclésiastique le 20 juin 1790 que *"les religieux avaient trompé la bonne foy de l'assemblée du peuple et occasionné troubles et esprit de division dans les paroisses"*. Les autorités étatiques, comme municipales, avaient cessé de soutenir l'abbaye d'Honnecourt.

Le 15 mars 1791, le prieur FORRIERE doit réclamer sa pension étatique pour tirer les religieux de l'embarras dans lequel ils sont plongés.

La vente des biens fonciers de l'abbaye d'Honnecourt commença en avril 1791. Cependant, les conditions de vente (par grosses parcelles) ne permirent pas aux petits paysans de participer aux enchères. LEDOUX, TEMPLUS, WAXIN, ANSELIN, GAMBLON et TOTTET qui étaient fermiers de l'abbaye depuis des générations parvinrent à racheter à l'Etat la quasi-totalité de leur *"marché"*.

Du 30 avril au 5 mai 1791 eurent lieu les premières aliénations de meubles, effets et bestiaux de l'abbaye d'Honnecourt.

A cette occasion, les religieux demandèrent au district la libre disposition des grains, fourrages et denrées existant dans la grange de leur maison, ainsi qu'une part des bestiaux, instruments aratoires ou autres ustensiles de leur basse-cour.

Enfin, "le sieur FORRIERE" demanda que lui soit laissé une voiture de maître puisqu'il en avait fait l'achat grâce à des deniers provenant d'un don de famille.

Le 23 mai 1791, un décret de l'Assemblée nationale désigna "la ci-devant abbaye d'Honnecourt" (ainsi que l'abbaye de Vaucelles) pour servir de maison de retraite aux Bénédictins d'Honnecourt et aux religieux de Saint-André du Cateau qui voulaient continuer à vivre en commun.

Nous avons vu (plus haut) que les religieux d'Honnecourt souhaitèrent poursuivre la vie commune. Cependant, le pape Pie VII ayant accordé aux religieux en juin 1791 le droit de l'abandonner, les Bénédictins de Saint-André du Cateau refusèrent de se rendre à la nouvelle maison de retraite.

Les religieux d'Honnecourt espéraient poursuivre la vie commune lorsque deux commissaires faisant l'inventaire des bâtiments ecclésiastiques entendirent le curé constitutionnel BOURSIER proférer dans l'église que "les moines étaient des gueux et que la municipalité devait les chasser".

Le district considéra alors que l'abbaye d'Honnecourt accueillait un nombre insuffisant de religieux pour rester une maison de retraite. Il demanda en août 1791 aux religieux d'Honnecourt de se retirer à l'abbaye de Vicoigne. Les religieux étaient si bien en communauté qu'ils demandèrent le 18 août un délai de 6 semaines.

Comme à la mi-septembre 1791, ils n'avaient toujours pas quitté les lieux, la municipalité fit part de sa rage au district : "Ils ne cessent d'enlever et de dégrader l'intérieur de l'abbaye même jusqu'aux arbres fruitiers et autres et une infinité d'autres objets que le décret ne permet pas, et auquel ils ne se conforment en aucune manière".

Devant ces accusations, les Bénédictins quittèrent définitivement l'abbaye d'Honnecourt le 30 septembre 1791. Désormais, la place était libre au district pour disperser les religieux et pour vendre les bâtiments.

Maurice CHARLIER nous apprend dans un article de la "Semaine Religieuse du diocèse de Cambrai" publié en 1934 et consacré aux derniers moines Bénédictins de l'abbaye d'Honnecourt le destin des religieux.

Cinq d'entre eux rentrèrent dans leur famille (Dom Placide FORRIERE à Forenville, Jean-Baptiste RICHEZ à Solesmes, Jean-Robert DELBART à Lesdain, César-Auguste DOUTART dans le district de Cambrai et Jacques-Joseph HUVELLE à Preux-au-Bois). Philippe-Joseph DUPAS se retira un moment à l'abbaye de Vicoigne. Cependant, la déchristianisation ambiante les obligea à émigrer en Belgique en 1792.

Les cinq autres religieux ne tardèrent pas à "pactiser avec la Nation". Constant-Joseph DUMONT fut un temps curé constitutionnel d'Abancourt (en 1792) puis curé constitutionnel de Villers-Plouich, Charles-Joseph GUERY prêta aussi le serment et devint en 1793 vicaire constitutionnel de Landas avant d'intégrer la 7<sup>ème</sup> compagnie d'ouvriers d'artillerie lors de l'invasion autrichienne...

#### **Le destin des bâtiments pendant la période révolutionnaire**

En 1792, l'abbaye d'Honnecourt fut mise aux enchères. Jean-Baptiste DESENNE d'Honnecourt se porta acquéreur de la totalité des bâtiments. Cependant, on refusa de lui vendre l'église et la sacristie qui devaient servir pour l'usage de la municipalité.

En 1793, tous les bâtiments claustraux, la brasserie, le réfectoire, les dortoirs... de l'ancienne abbaye sont détruits dans la frénésie de faire "table rase de tout ce qui pouvait rappeler la religion".

Lorsque pendant la Terreur, le 17 germinal An II, à 10 heures, le commissaire MOLINIER se présenta à l'abbaye d'Honnecourt pour recueillir "tous les vases, ornements et effets servant au ci-devant culte catholique", on lui répondit que tous les vases avaient déjà été remis au district. Mais, de crainte de ne point satisfaire les demandes, les habitants remirent aux commissaires le surplus des linges de l'abbaye (9 surplis, 10 aubes, 12 nappes, 4 redingotes d'enfants, 16 chasubles, 9 chapes, 2 voiles, 2 draps mortuaires) ainsi que quelques pièces d'argenterie destinées à la fonderie de Douai (un ciboire, une boîte, une patène en argent, un croissant d'or, une croix argentée, un Christ en or, 2 paires de chandeliers, un encensoir, une navette, un bénitier, un manche de goupillon, un plat d'étain, 2 buirettes).

Le 13 prairial An IV, la commune n'ayant jamais utilisé l'église d'Honnecourt pour ses réunions, on décida de vendre les bâtiments restants à des particuliers. L'église qui avait été estimée 1700 livres

1013 Que la nomination d'un abbé régulier ou  
 nommément assureroit aux habitans de  
 cette Ville la continuation des annués  
 que les Religieux de cette abbaye ont  
 toujours faites aux Pauvres de l'anton  
 qui sont de très bonnes résources en l'abbaye  
 abbaye; que ce sont ceux qui de tout temps  
 ont secouru les malheureux, de  
 médecine, bouillies d'argents et  
 vêtements; que ce sont eux qui  
 paient les taxes personnelles qui sont  
 dans le voisinage de grâmes, des bleds  
 qu'ils font acheter sur les Marchés et  
 chez les Seigneurs voisins pour les  
 rendre à plus bas prix; que c'est grand  
 advenir aux pauvres habitans de  
 pour la subsistance de tout le pays  
 dont on les avoit chargés et qu'ils ont  
 été forcés de soutenir pour la  
 conservation des biens et droits de la  
 dite abbaye; que les dits Religieux  
 ont été forcés de contracter des  
 engagements d'argent et qu'il leur seroit  
 impossible de remplir de leurs réclamations  
 et le vœu général des dits habitans  
 n'estoit point favorablement considéré

Que réduit à l'impossibilité de  
 continuer leurs annués les dits habitans  
 les pauvres de l'anton auroient  
 beaucoup à souffrir de cette privation

6<sup>ème</sup> page du cahier de doléances du village  
 d'Honnecourt.

Demande par les habitants d'un abbé régulier  
 à la place de l'abbé commendataire. (Série B  
 5762 bis, Archives Départementales de l'Aisne)

S O U M I S S I O N

Pour acquisition de Domaines nationaux, confor-  
 mément à la loi du 28 Ventôse, an IV.

Je soussigné Jean Baptiste Desenne  
 Demeurant d'Honnecourt

Déclare me soumettre d'acquiescer de la République Fran-  
 çaise, conformément à la loi du 28 ventôse dernier; savoir :

La Chapelle Sacristie de la cy-devant  
 abbaye d'Honnecourt, abbaye d'aut j'ai  
 fait l'acquisition en 1792 l'église  
 et sacristie d'indites ayant toutes été  
 exceptées dans l'arrêt de la vente  
 pour l'usage de la Commune qui ne  
 l'a jamais servi - laquelle église  
 fait partie intégrante des Domaines dans  
 lesquelles est inclus.

20 prairial An IV. Jean-Baptiste  
 DESENNE d'Honnecourt se propose  
 pour acheter "la chapelle et la  
 sacristie de la cy-devant abbaye  
 d'Honnecourt" (1 Q 821, ADN)

en 1790 fut rapportée en 1796 à 1400 livres car "ladite église bâtie en briques et pierres de taille (64 pieds de longueur sur 26 pieds de largeur, sur 44 pieds de hauteur) avait connu beaucoup de dégradations".

Le fermier ANSELIN se déclare soumissionnaire. Cependant, il ne peut acquérir les lieux, car le fond du terrain se trouve enclavé dans la propriété du citoyen Jean-Baptiste DESENNE. C'est pourquoi le 23 brumaire An V, la chapelle de l'abbaye et la petite sacristie sont vendues à ce dernier pour la somme de 1700 livres, 15 sols, 6 deniers ( 1 Q 82, ADN).

Le 27 vendémiaire An VII (pendant la seconde Terreur), Guislain HARFAUX estima l'église d'Honnecourt à 550 francs. Cependant, la communauté demande le maintien de l'usage de la cloche pour convier les citoyens aux assemblées municipales.

La vente de l'église d'Honnecourt s'effectua le 22 pluviôse An VII chez le citoyen HODIN (commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Walincourt auquel appartenait la commune d'Honnecourt). Il fallut 46 propositions d'enchères pour la vente de cette église. Mise à prix 550 francs, le citoyen DELEBECQUE commença par proposer 8000 francs. Après "46 feux", l'église fut adjugée 65000 francs à FERRANT et DUROT de Douai et Wazemmes ("hommes de paille" qui déclarèrent pour command les célèbres acheteurs d'églises Nicolas MARTIN de Bavay et Joseph RAUX de Douai) (1 Q 962, ADN).

Lorsque l'Eglise catholique traditionnelle fut rétablie après le Concordat de Bologne de 1801, l'abbaye d'Honnecourt n'était plus qu'un souvenir. Elle ne devait jamais renaître de ses cendres.

Cependant, c'est un souvenir que nous devons évoquer en rappelant ce que devinrent les derniers religieux d'Honnecourt après les troubles révolutionnaires et surtout en relatant ce que sont devenus les édifices de l'abbaye après la Révolution.

## Le souvenir de l'abbaye d'Honnecourt

### Le devenir des derniers religieux d'Honnecourt

Tout d'abord, un petit mot sur l'abbé commendataire Sixte-François de BONNEVAL que nous avons laissé en 1788 lors de la querelle de la commende.

Ce personnage devait jouer un rôle de premier plan. En effet, chanoine du chapitre de Paris, il fut élu député du clergé de cette ville aux Etats-Généraux.

Il n'y prit qu'une fois la parole pour dénoncer le "Journal de Paris" et demander le rappel à l'ordre de ROBESPIERRE qui avait porté une accusation contre les officiers de la marine arrêtés à Toulon dans une émeute qu'ils avaient occasionnée en refusant de porter la cocarde tricolore. BONNEVAL signa la protestation du 12 septembre et passa à l'étranger en 1794 après avoir publié plusieurs brochures anti-révolutionnaires.

Il avait obtenu de l'empereur d'Autriche la conservation de l'abbaye d'Honnecourt. Après la Révolution, il revint se fixer à Vienne où il fut nommé en 1808 chanoine de la Métropole de Saint-Etienne. Il mourut dans cette ville en 1820.

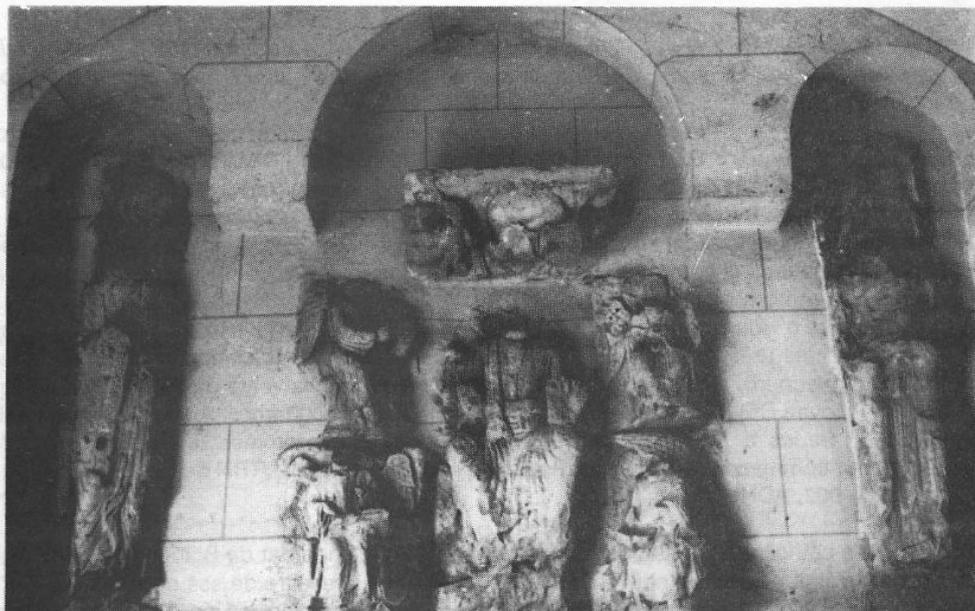
De même, les religieux d'Honnecourt eurent la chance de mourir dans la quiétude, soit au sein de leur famille, soit au sein d'une nouvelle paroisse.

Dom Placide FORRIERE revenu d'exil acheva sa vie à Forenville le 14 juin 1808.

Ceux qui avaient refusé le serment retrouvèrent une cure : Jean-Robert DELBART devint curé de Béthencourt en 1808 puis curé de Briastre en 1815 (il y mourut en 1825), Philippe-Joseph DUPAS devint curé de Fressies en 1813 (il y mourut en 1823), Jacques-Joseph HUVELLE devint prêtre-habitué de Preux-au-Bois (il y mourut en 1813), Jean-Baptiste RICHEZ devint prêtre-habitué de Solesmes (il y mourut le 13 octobre 1825).

Ce fut pourtant Frédéric-Joseph LABBE qui eut le sort le plus enviable. Chanoine honoraire de Cambrai en 1809, il devint avant de mourir en 1817 aumônier de l'hôpital général.

Ceux qui par crainte ou par idéologie se placèrent pendant la Révolution dans les rangs de l'Eglise Constitutionnelle, furent "pardonnés" après le Concordat et reprirent l'habit ecclésiastique. Seul Charles-Joseph GUERY fut interdit de célébration en août 1801 pour avoir "vu son nom figurer dans la liste des pensionnaires de l'Etat". André-Joseph POIRETTE continua à exercer les fonctions pastorales au Catelet, puis à Aubencheul-au-Bois avant d'y mourir en 1803.



Les neuf statues romano-byzantines se trouvant dans le narthex de l'église d'Honnecourt qui furent décapitées pendant la Révolution et qui se situaient autrefois sur la façade méridionale de la tour de l'église abbatiale (photographie Georges LEBRUN).

Sur les côtés : les apôtres Pierre et Paul.

Au centre : Jésus, Docteur des Nations, surmonté de deux anges ailés.

Autour du Christ : En haut à gauche (l'évangéliste Jean qui avait autrefois une tête d'aigle), en bas à gauche (l'évangéliste Luc qui avait autrefois une tête de veau), en haut à droite (l'évangéliste Marc (qui avait autrefois une tête de lion), en bas à droite (l'évangéliste Mathieu).



*Bas de pilier de l'ancienne abbaye  
(photographie Georges LEBRUN)*



*Fonds baptismaux (ou encore bénitier de gré)  
du XIV<sup>ème</sup> siècle (photographie Georges LEBRUN)*

### Le destin des bâtiments de l'ancienne abbaye

Afin de clore mes propos sur le devenir des bâtiments de l'abbaye d'Honnecourt jusqu'à nos jours, j'ai utilisé les informations que me fournissaient les matrices des plans cadastraux de 1823 et 1878 (voir les deux extraits de cadastre ci-après) et me suis également servi du fruit des recherches de Nicolas DHENNIN sur l'histoire des édifices communaux de 1800 à 1914.

Les abbayes et églises abbatiales furent presque détruites totalement lors de la Révolution. Cependant, certaines parties anciennes subsistèrent.

D'ailleurs, en 1809-1810, l'architecte GUERARD effectua d'importantes réparations à l'église d'Honnecourt : la couverture est entièrement refaite en ardoises, les chevrons sont remplacés et une croix est installée au bout de la flèche.

En ce début de XIX<sup>ème</sup> siècle, l'église conserve les fonds baptismaux du XIV<sup>ème</sup> ainsi que quelques contreforts. Les deux chapelles latérales (une du côté du cimetière et une autre appelée "*de la Vierge*") sont restaurées en 1833. Une autre chapelle côté Nord est même entièrement reconstruite.

En 1845, de nombreux travaux sont effectués à la toiture, et la flèche du clocher est réparée.

En 1852-1853, le curé proposa la reconstruction totale de l'église. Cependant, les travaux lui furent refusés.

L'église devient très vite insuffisante pour une population croissante (il y a en effet 1671 habitants) et était si malsaine qu'il n'était pas rare d'y voir "*des grenouilles et même des crapauds sauter jusque sur les marches de l'autel*".

Finalement, en 1866, l'architecte diocésain de BARALLE entreprit la reconstruction de l'église. Presque tous les bâtiments vétustes furent rasés sauf la magnifique tour de style roman que l'on peut admirer sur les cartes postales anciennes et qui était classée à l'inventaire des Monuments Historiques.

Afin de se rendre compte de la richesse de l'intérieur de l'ancienne église d'Honnecourt, je vous propose de lire l'étude de l'abbé BULTEAU, curé de Wambaix, sur les abbayes de Vaucelles et d'Honnecourt.

En effet, situés sur une portion de la ligne Hindenburg, le village et son église furent victimes des bombardements de la Première Guerre mondiale. Une église provisoire fut mise en place à l'emplacement de la demeure actuelle de Monsieur LEROY, Maire d'Honnecourt, et vers 1925-1926, une nouvelle église fut construite sur l'emplacement de l'ancienne.

Le "*Quartier de l'abbaye*", c'est ainsi qu'on l'appelait au siècle dernier, fut à diverses occasions sollicité par la municipalité pour établir des bâtiments communaux.

L'exemple le plus net est le palais abbatial qui constitua au XIX<sup>ème</sup> siècle une somptueuse demeure pour établir la mairie du lieu ainsi que les écoles de garçons et de filles (Cf. La carte postale).

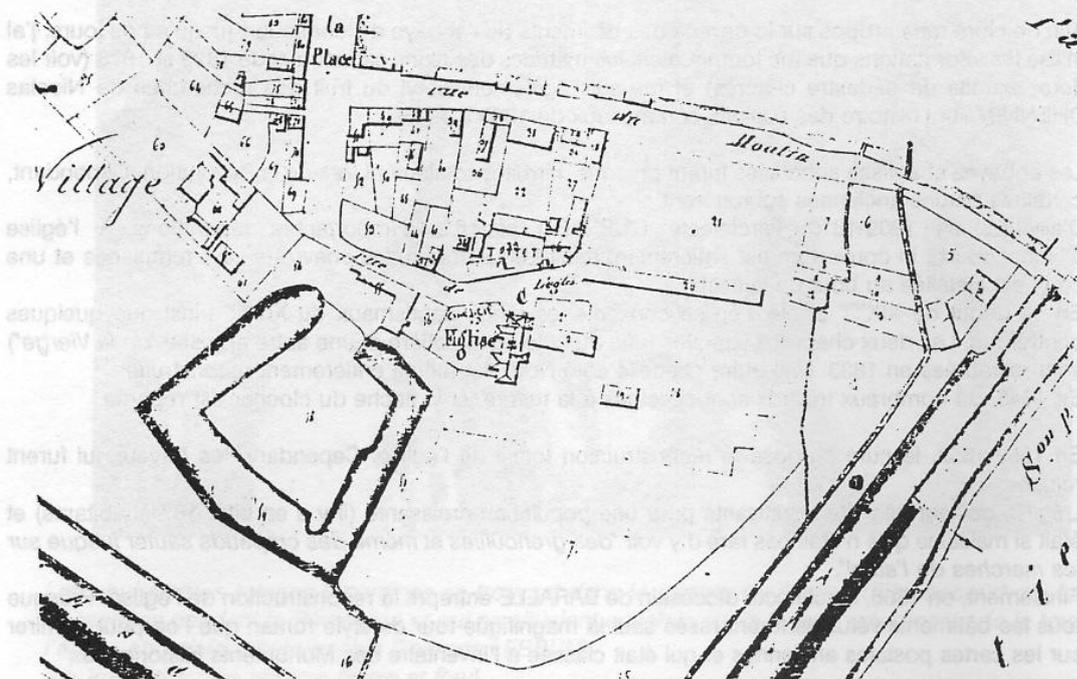
L'essentiel des terres et dépendances de l'abbaye d'Honnecourt fut occupé après la Révolution par le puissant censier Jean-Nicolas ANSELIN. Cependant, des problèmes financiers (semble-t-il) le conduisirent à se dessaisir de ceux-ci entre 1835 et 1837.

"*La revue cambrésienne*" du 20 mai 1837 nous apprend que c'est le 24 juillet 1837 que furent vendus en l'étude de Maître SAVARY, notaire à Cambrai, "*l'ancienne abbaye et château d'Honnecourt contenant en superficie environ 9 hectares en prairies, vergers, jardins, étangs... le tout garni d'arbres fruitiers et de hautes futaies en plein rapport et de la plus belle venue*".

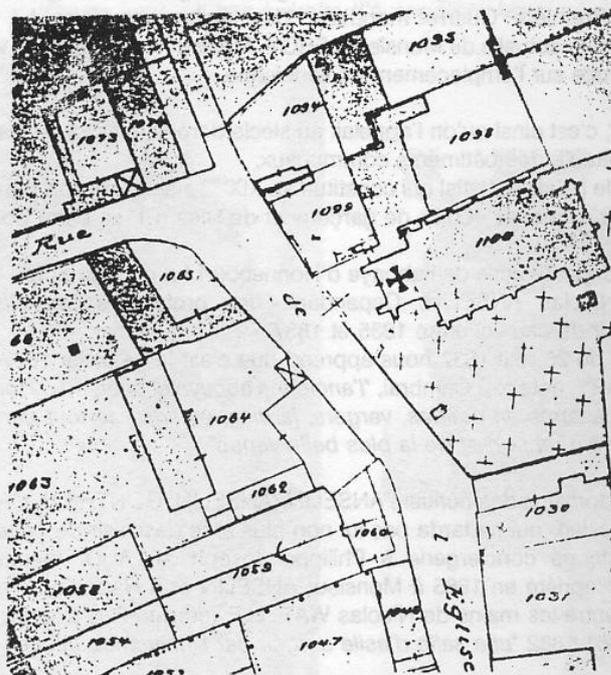
L'acquéreur principal du domaine des héritiers ANSELIN (ANSELIN, GONTHIER, CAILLE) fut Napoléon MOUTON, avocat cambrésien, qui ne tarda pas lui non plus à se dessaisir de ce vaste espace.

En 1842, il vendit l'ancienne conciergerie à Philippe Joseph ARTAUD, meunier d'Elincourt. Ce personnage revendit la propriété en 1865 à Monsieur ANSELIN et à Napoléon-Alexandre HODIN. La propriété passa ensuite entre les mains de Nicolas WATELLE (cordonnier) avant que la commune ne décide d'y installer en 1881-1882 "*une salle d'asile dirigée par l'institutrice laïque*".

Le 16 juillet 1864, Napoléon MOUTON, devenu banquier à Paris (il demeurait en 1873 à Paris, boulevard de Courcelles), vendit l'ancienne ferme ou basse-cour de l'abbaye à Augustin LEROY, meunier de l'ancien moulin seigneurial dit "*de la ville*". Madame HARLAUX-LEROY, descendante de cet acquéreur (qui habite toujours la demeure) nous a communiqué l'acte notarié précisant qu'en 1864, "*la maison du fond de l'abbaye était composée de trois chambres, d'une petite remise près les écuries ou granges formant le prolongement de ladite maison et une grange faisant marteau avec les écuries, le tout érigé sur 20 ares*".

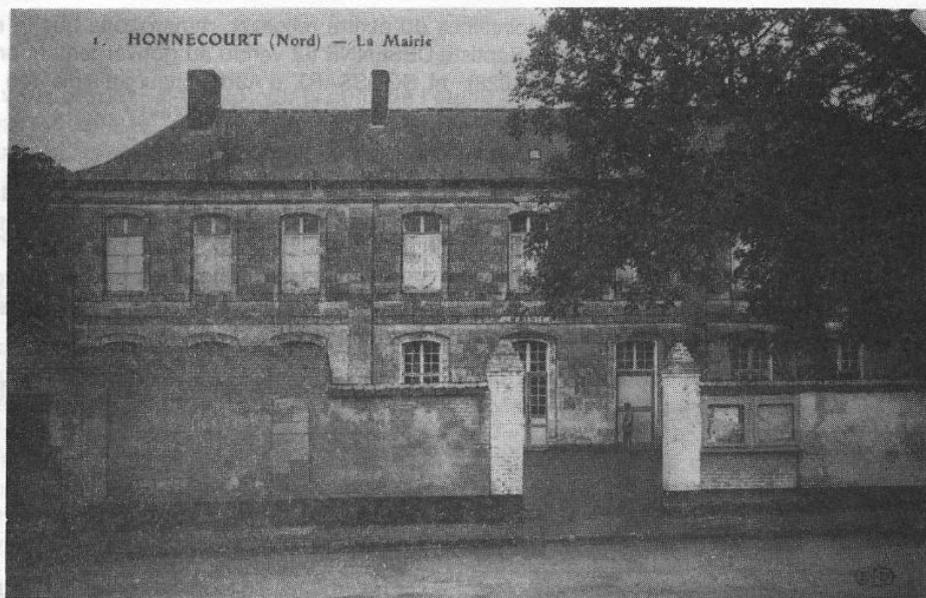


Le "Quartier de l'abbaye" au XIX<sup>ème</sup> siècle. Extrait du plan cadastral de 1823.

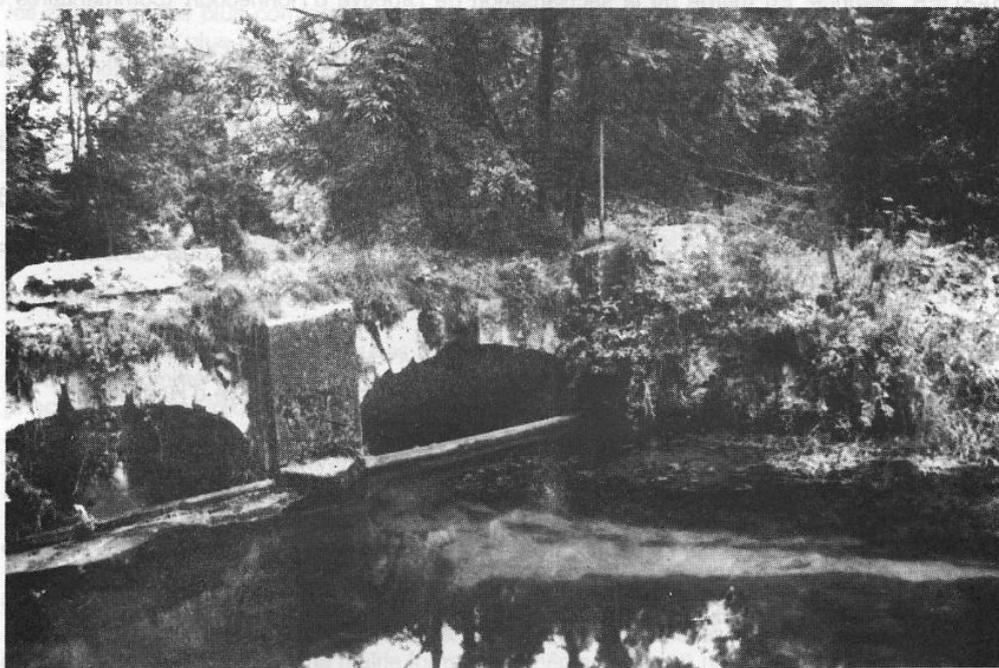


Le "Quartier de l'abbaye" au XIX<sup>ème</sup> siècle. Extrait du plan cadastral de 1878.

- 1062-1064 : Mademoiselle DOVILLERS
- 1074 : Augustin LEROY
- 1075 : Séraphin DRECQ (clerc laïc)
- 1086 : Nicolas WATELLE
- 1094-1099 : Mairie et écoles des garçons et des filles.



*L'ancien palais abbatial reconverti en mairie au XIX<sup>ème</sup> siècle.*



*L'emplacement de l'ancien moulin de l'abbaye d'Honnecourt dit "Lafosse"  
(photographie Georges LEBRUN)*

La demeure du sous-prieuré et curé (face à l'église abbatiale et au cimetière) qui fut un temps presbytère, puis un temps occupé par Mademoiselle DOVILLERS (Cf. Plan cadastral de 1878), devint une école libre dirigée par des Sœurs de l'Ordre de Sainte-Thérèse. Cette école dirigée après la guerre par Mademoiselle THIERY fonctionna de longues années avant de devenir après la Deuxième Guerre mondiale une salle de la paroisse.

Si l'on s'attardait sur les dépendances plus lointaines du centre religieux, remarquons que le moulin Lafosse acheté révolutionnairement par Jean-Baptiste DESENNE fut vendu au gouvernement en 1811 et que ni DUBOIS-LELOIR de Quéant (en 1828), ni BOUSSART d'Aubenchoul-au-Bois (en 1840) n'obtinrent le droit de le restaurer après la construction du canal de Saint-Quentin.

**J'espère que cet article très riche en informations et illustrations vous intéressera et vous permettra d'obtenir quelques éclaircissements sur cette ancienne abbaye bénédictine du Cambrésis un peu oubliée de nos jours.**

**Pour en savoir plus sur l'histoire de cette abbaye, nous vous recommandons de vous procurer "L'histoire d'Honnecourt sur Escaut des origines à nos jours" que l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" envisage de publier fin 1994-début 1995.**

**Arnaud GABET**

#### **Bibliographie :**

- \* BOULY, E. Dictionnaire historique de la ville de Cambrai. Cambrai, 1854. Pages 226-227.
- \* Abbé BULTEAU. Etude Historique et Archéologique sur les abbayes d'Honnecourt et de Vaucelles. Rapport à la Commission Historique du Nord du 1 juillet 1871. Bulletin de la Commission Historique du Nord, tome 16, 1883.
- \* CHARLIER, Maurice. Les derniers moines Bénédictins de l'abbaye d'Honnecourt. La Semaine Religieuse du diocèse de Cambrai, 1934, pages 390 à 404.
- \* CHARLIER, Maurice. En marge de la sécularisation de l'abbaye d'Honnecourt (commentaires du chanoine DE VOS). Etudes Cambrésiennes, numéro 14, pages 11 à 16.
- \* LEFEBVRE, André. Fondée par les moines irlandais.. L'abbaye d'Honnecourt sur Escaut. La Voix du Nord, vendredi 17 mai 1974.
- \* LE GLAY. Cameracum Christianum. Pages 160 à 164.
- \* NICQ-DOUTRELIGNE. Une excursion à Vaucelles et à Honnecourt. Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, numéro 63, 1907, pages 1 à 20.
- \* PETER et POULET. Histoire religieuse du département du Nord pendant la Révolution française (1789-1802). 2 tomes, Lille, 1930-1933.
- \* Nouvelle Biographie Générale. Tome 6, 1855, page 636. Biographie de Sixte-Louis-Constant RUFFO de BONNEVAL, abbé commendataire d'Honnecourt (1743-1820).

#### **Sources manuscrites :**

- \* Série 7 H 1 à 197 des Archives Départementales du Nord. Fonds de l'abbaye d'Honnecourt.
- \* Série B 19727.
- \* Série C 1652, C 6249, C 21014, C 16741, C 18798.
- \* 3 G 2866. Visite de l'abbaye d'Honnecourt (1736).
- \* 4 G 886. Décadence de l'abbaye d'Honnecourt (1758).
- \* 4 G 1394. Conflits autour du presbytère (1771).
  
- \* Cahier de doléances d'Honnecourt (Série B 5762 bis des Archives Départementales de l'Aisne).
- \* Biens Nationaux (série 1 Q 142, 1 Q 821 et 1 Q 961, ADN).
  
- \* Série O 306 des ADN.
- \* Série S 433 (moulin Lafosse).
- \* Plans et matrices cadastrales de 1823 et 1878 (P 36-617 à 621, ADN).

## LA PREMIERE GUERRE MONDIALE A MONTAY (deuxième partie)

Par Nicolas DHENNIN

**Je vous propose de découvrir la suite de l'étude intitulée "La Première Guerre mondiale à Montay" dans laquelle je relate (en m'aidant du récit de l'abbé Emile GLORIEUX et de diverses autres sources) les caractéristiques et originalités des quatre années d'occupation que connut ce village du Catésis.**

### L'occupation allemande et les cantonnements

L'abbé GLORIEUX précise : *"Dans un village qui a eu le malheur de loger des troupes allemandes tous les jours pendant plus de quatre ans, il est impossible de dire quelles sont les unités qui y sont passées. Les troupes partaient jour et nuit. On se rendait compte qu'elles venaient du front à leur tenue, souvent même à la vermine qui les couvrait. On comprenait qu'elles partaient au front à certaines distributions (vêtements, vin, alcool) et préparations (revues, discours des officiers, des aumôniers catholiques ou protestants) qui leur étaient faites. Le numéro des régiments, surtout dans l'infanterie, était soigneusement caché par une patte en étoffe attachée sur le vêtement".* Et il rajoute : *"Leurs déplacements étaient si nombreux, si fréquents étaient les départs et les arrivées que les populations de nos pays étaient devenues indifférentes à leurs allées et venues. Une seule chose nous angoissait : comment repoussera t-on cette multitude ?"*

Jamais les médecins allemands ne refusèrent leurs soins aux malades qui acceptaient leur concours. Il n'y avait plus qu'un seul médecin français dans tout le canton du cateau (le docteur D. CLOEZ), les docteurs TISON père et fils de Neuville ayant été emprisonnés en Allemagne.

Les troupes arrivaient jour et nuit, s'installaient dans les maisons à leur convenance, les officiers prenant les chambres les plus commodes, délogeant même de leurs lits les habitants. Ordre fut donné aux habitants de ne plus occuper qu'une chambre pour eux et leur famille, tout le reste des logements appartenant aux troupes. Quand les troupes arrivaient la nuit, le Maire de Montay devait leur montrer leurs cantonnements. Deux immenses locaux se prêtaient merveilleusement au logement des troupes (le Tordoir avec ses immenses greniers et la ferme de "la Feuillée" transformée en Vieh Dépôt de plus de 1000 bovins dont les Allemands firent une laiterie-fromagerie militaire).

Pour installer un poste, un Lazarett ou un organisme quelconque, on mettait purement et simplement à la porte de chez eux les occupants (chez Monsieur BULTEZ père et chez Monsieur Achille DECAUX). Pour les chevaux, on mettait dehors par tous les temps les bestiaux et les chevaux des cultivateurs.

### Les bâtiments communaux

L'église servit souvent aux deux cultes (catholique et protestant). Au début et à la fin de la guerre, elle fut utilisée comme Feld-Lazarett (c'est-à-dire comme hôpital). Les offices du dimanche et les fêtes principales étaient fréquemment sacrifiés au profit des offices protestants ou catholiques des soldats allemands.

Les sonneries de cloches furent interdites dès le début de l'occupation. La cloche enlevée le 4 septembre 1917 fut restituée à la commune le 12 septembre sur la demande de l'abbé GLORIEUX et remise en place le 16 du même mois. L'abbé GLORIEUX précise : *"Avec celle du Pommereuil et une de l'église du Cateau, elle est la seule du canton du Cateau qui ait résisté à l'occupation"*.

La mairie servit de cantonnement aux troupes allemandes dès les premiers jours. A partir de février 1914, la Kommandantur en faisait un dépôt d'avoine sans en enlever les archives. En 1917, elle devint avec les écoles (les écoles et la mairie formant un même bâtiment) un bureau d'intendance et servit de logement pour les troupes par la suite.

Les écoles, devenues école unique en raison de la mobilisation de l'instituteur (Monsieur ABRAHAM), étaient menacées d'une fermeture définitive. L'abbé GLORIEUX était à la recherche d'un personnel enseignant quand Madame ABRAHAM revint d'exil le 18 octobre 1914. Tantôt seule, tantôt avec Madame BRISSE, sa belle-sœur, institutrice en congé, tantôt à l'école (qui servit successivement de magasin

Commune de Montay  
Cimetière de Féronne

Noms et Prénoms	âge	
Sœur St. Claire	72 a.	abbesse
Sœur Marie Beatrix	39 a.	
S <sup>r</sup> Marie Claire	43 a.	
S <sup>r</sup> Marie Ignés	55 a 1/2	
S <sup>r</sup> Marie de la Croix	81 a.	infirme
S <sup>r</sup> St. Jean	72 a.	
S <sup>r</sup> St. Gabriel	74 a 1/2	infirme
S <sup>r</sup> Anne Marie	50 a.	
S <sup>r</sup> du Sacre Coeur	78 a.	infirme
S <sup>r</sup> Marie Françoise	52 a.	
S <sup>r</sup> St. Pascal	65 a.	
S <sup>r</sup> Amie de Jésus	78 a.	infirme
S <sup>r</sup> Marie des Anges	87 a.	infirme
S <sup>r</sup> Marie Joseph	73 a 1/2	
S <sup>r</sup> Marie Philomine	46 a.	
S <sup>r</sup> Marie	38 a.	
S <sup>r</sup> Rosalie	34 a.	
S <sup>r</sup> Ursule	30 a.	
S <sup>r</sup> Marie Thérèse	34 a.	
S <sup>r</sup> Marguerite	66 a.	
S <sup>r</sup> Marie Collette	43 a.	
S <sup>r</sup> Albertine	39 a.	
S <sup>r</sup> de 4 Bouleaux	43 a.	
S <sup>r</sup> abbesse Padot		

MONTAY

Le 30 Janvier 1918

L'Abbé Glorieux, faisant fonctions de Maire,  
déclare que M. Glorieux Emile

demeurant à Montay,

agé de 39 ans,

N° de la liste de Recensement 11382

a besoin de se rendre à Landrethies

le 2 Janvier 1918,

pour payer à la Kur forestière  
du bois acheté pour la braban-  
gerie

par voie de voiture, en chemin de fer.



LE MAIRE,

Emile Glorieux  
Maire

Cantonnements.

N° 5870<sup>b</sup> Le Bateau, le 14 Juin 1917  
Et la Municipalité du Bateau.  
Les plaintes des troupes cantonnées au sujet de la  
négligence apportée par les logeurs à l'entretien des  
chambres occupées, au nettoyage et au change de linge  
de lit, se sont multipliées dans ces derniers temps.  
J'ordonne qu'il soit porté à la connaissance  
de la population tout entière que je prendrai à  
l'avenir des mesures de rigueur contre les logeurs  
négligents si de nouvelles plaintes parviennent à  
mes oreilles

Col. G. Commandant 146  
Von Houldorff  
Major et Commandant



### **Les prisonniers et les réfugiés**

Il y avait des travailleurs civils à l'usine du Tordoir. Ils provenaient de toutes les régions (Noyon, Saint-Quentin, Maubeuge,...) et étaient toujours occupés aux travaux de voirie (Strassen Ban II<sup>ème</sup> Armée ou Ban Direction II). 200 à 300 prisonniers civils, quelquefois davantage, étaient ainsi logés à Montay : *"C'était une préoccupation constante et un souci de tous les jours"* précise l'abbé GLORIEUX, *"car il fallait les nourrir"*. A ces prisonniers s'en joignaient d'autres, ceux du Vieh Dépôt, installés à la ferme de "La Feuillée" et de la "Militar Molkerie".

Aux derniers jours de l'occupation, un millier de prisonniers civils, hommes de tout âge enlevés d'Honnechy, de Maurois, de Marez, de Busigny, de Reumont, de Troisvilles, encombraient les vastes greniers du Tordoir que la Ban Direction avait quittée précipitamment.

Des prisonniers roumains et russes firent quelques apparitions dans la commune. Ils étaient employés à la récolte des orties. Leur camp se trouvait au Cateau, dans l'ancien couvent des Sœurs de Notre-Dame, rue Cuvier (il est possible de se recueillir sur les tombes de quelques-uns de ces prisonniers dans le cimetière militaire du Cateau).

Le 9 juillet 1916, des évacués de Péronne (au nombre de 90) et de Moislains furent reçus à Montay et logés aussi confortablement que possible. Ils partirent vers une destination inconnue en juin 1917.

### **Les recensements de la population**

Ils furent très nombreux et faits sous toutes les formes jusqu'à la libération (population masculine, population totale, recensement des mobilisables à part, recensement par familles, désignation des membres de chaque famille capables de travailler ou incapables, recensement avec désignation des personnes qui seraient transportables ou non, recensement par ordre alphabétique, recensement par maisons, rues, quartiers,...).

Le premier recensement fut ordonné le 21 octobre 1914 (les Maires devaient dresser une liste de la population mâle divisée en capables de porter les armes; incapables de porter les armes et appartenant à l'armée ennemie). Un des derniers recensements en date du 8 mars 1918 concernait les évacués présents à Montay.

Il est également précisé que la circulation était autorisée de 5 heures du matin à 9 heures du soir (heure allemande) et que les demandes de laissez-passer devaient être présentées deux jours à l'avance sur des formulaires spéciaux que l'on pouvait se procurer à la Kommandantur.

### **L'occupation coûte à la commune**

Les autorités municipales, représentées par l'abbé GLORIEUX, durent pendant les années d'occupation verser de nombreuses et diverses allocations (allocations journalières aux familles des mobilisés au nombre de 44, secours aux vieillards et aux familles nombreuses, secours aux chômeurs, versement des retraites ouvrières,...) à une grande partie de la population de Montay.

L'enquête nous informe : *"L'abbé GLORIEUX veilla à ce que l'argent soit versé régulièrement. Il assura également le paiement des enfants de l'assistance publique. A chacun il voulut assurer le maximum de bien-être compatible avec les rigueurs de l'occupation"*.

Les lourdes contributions de guerre de plus en plus imposantes demandées par les Allemands venaient compléter les dépenses de la commune qui fut également obligée de payer quelques impôts, redevances et amendes. Les chiffres donnés par Monsieur FRAPPART, percepteur à cette époque au Cateau, sont effrayants et inimaginables (par exemple : une contribution de guerre de 38 362 francs fut imposée à la commune en mai 1917, une autre de 97 185 francs en décembre 1917).

Privée de recettes, la municipalité de Montay fut obligée d'emprunter pendant l'occupation l'argent nécessaire au paiement de ces dépenses principalement auprès de la Chambre de Commerce de Cambrai (6 000 francs sont empruntés en 1915), de divers particuliers (nous ne citerons pas les noms) et des bons régionaux de la Société des bons d'Avesnes. Des avances furent également effectuées par le Comité d'alimentation pour le paiement des allocations militaires, des traitements des institutrices et des retraites ouvrières.

Les nombreuses réquisitions allemandes n'arrangeaient pas la situation de la municipalité et des habitants de Montay.

### L'évacuation de la population

L'évacuation totale et obligatoire de la commune eut lieu le 8 octobre 1918. L'abbé GLORIEUX dit : *"La vie était en danger pour ceux qui voulaient tenter de demeurer dans le village. La mort des deux seules femmes qui s'obstinèrent à rester à Montay et qui se réfugièrent dans les caves du presbytère le prouve bien. Il s'agit de Madame veuve YVART, née Marguerite MALGRA et de Madame veuve PROST, née Elise VITRANT"*.

L'évacuation fut ordonnée par les Allemands dans la nuit du 7 au 8. Les communes voisines (Neuville, Forest, Croix,...) étaient déjà désertes. Il ne restait plus sur la nouvelle ligne de résistance des Allemands que les populations du Cateau et de Montay.

L'ordre d'évacuation fut donné vers une heure du matin à l'abbé GLORIEUX qui prévint les habitants immédiatement en allant de maisons en maisons, les invitant à se préparer.

Il fut décidé que la population de Montay passerait au front anglais. Cette décision, se demande l'abbé GLORIEUX dans l'enquête, n'était-elle en réalité inspirée par le désir des Allemands de préserver la vie de leurs soldats en exposant aux pires dangers celle de civils inoffensifs ?

350 évacués de Montay prirent le chemin de Bertry en suivant la chaussée Brunehaut où se trouvaient de nombreuses troupes allemandes qui s'enfuyaient. L'abbé GLORIEUX dit : *"L'aviation et l'artillerie britanniques se trouvaient gênées par cette fusion de la population et de l'armée"*. Les habitants de Montay protégeaient ainsi les Allemands.

Quoiqu'il en soit, aucun habitant de Montay ne fut atteint par les projectiles de l'armée britannique.

L'évacuation des Clarisses de Péronne (au nombre de 26) qui furent accueillies à Montay et logées dans le château de la Feuillée (devenu couvent provisoire) puis à partir du 6 mars 1917 dans la demeure DELIGNY située au hameau dit "la Sucrerie" sur la route de Valenciennes dans laquelle se trouvaient Madame DELIGNY et ses deux enfants ainsi qu'un aumônier et sa mère, nous est racontée dans un petit livre intitulé *"Situation périlleuse des religieuses Clarisses pendant l'occupation allemande"* publié en 1922 : *"L'usine et toutes ses dépendances se remplissaient sans cesse de nombreux Allemands qui arrivaient, s'en allaient parfois le jour même, se querellant, se chamaillant, toujours furieux. Les bombardements par avions allaient d'un train infernal. Le canon se rapprochait davantage autour de nous. Les retranchements allemands s'étendaient derrière la gare au bout de la propriété de la famille DELIGNY. Les Allemands creusaient des trous de mine à quelques mètres de la maison à différents points de la route qu'ils feraient sauter à l'arrivée des Anglais. Partout se hérissaient des fils de fer. Le 8 octobre 1918, l'évacuation générale de Montay fut décrétée par les Allemands. La population se rendit sur la place. Les premiers évacués allèrent à Bertry où les Anglais les recevaient pour les diriger sur Paris. Les chariots ne revinrent pas et ce qu'il restait d'habitants durent se réfugier dans les caves. L'ennemi fit sauter les ponts de la rivière traversant le Cateau et Montay et la circulation devint dès lors impossible."*

*La bonne du curé (son prénom était Marie) mourut et l'abbé GLORIEUX fut emmené par les Allemands. Des drapeaux blancs à croix rouge furent dépliés sur la maison des DELIGNY. Les sœurs y restèrent. Les obus pleuvaient de toutes parts.*

*Le 11 octobre au soir, les Allemands évacuèrent les sœurs, Madame DELIGNY et ses deux enfants, l'aumônier et sa mère à Forest puis à Croix puis vers Englefontaine, Berlaimont, Maubeuge et Bruxelles"*.

Les deux maisons de Monsieur DELIGNY furent minées et l'explosion fut complète. Le pont de chemin de fer connut le même sort (Cf. La carte postale ci-après).

Une allocation de 1,5 francs par jour fut accordée à tous les habitants de la commune pendant la durée de l'évacuation qui fut de 52 jours.

L'enquête nous informe enfin à ce sujet : *"Tous les habitants rentrèrent à Montay, sauf trois familles comprenant en tout 17 personnes. Elles sont établies l'une à Neuville, l'autre à Marsais (Charente Inférieure) et la dernière près de Lyon"*.

### La libération de Montay

L'abbé GLORIEUX nous informe dans l'enquête que les Allemands préparaient déjà leur retraite à partir de la fin du mois de juin 1918, période au cours de laquelle les tirs réels d'exercice commencèrent dans la région.

Cependant, l'enquête et les documents retrouvés aux Archives et à la mairie de Montay ne nous apprennent rien sur la libération du village qui était désert lors de l'arrivée des troupes britanniques.

*"Les batteries de l'artillerie allemande placées sur les hauteurs de Forest (chemin Cacheiro, chemin des Mulets) laissaient assez deviner les combats terribles qui allaient se livrer".*

*"Et de fait, par les ravages causés dans la commune par le bombardement, par les deux victimes des gaz asphyxiants, on peut conclure qu'en expulsant les habitants de leurs maisons, les Allemands leur sauvèrent la vie".*

*"Les dégâts considérables causés dans la commune où 1/5<sup>ème</sup> des maisons fut totalement détruit, où pas une seule maison ne demeura intacte, prouvent que la lutte fut dure et acharnée. Le grand nombre des tombes creusées sur tous les points du territoire disent assez combien le combat fut pénible et long".*

Il est difficile de dire exactement, à cause de l'absence de témoins, quelle fut la date de la libération. Les tombes des soldats anglais décédés durant les derniers jours de combat portent comme dates de décès les 16 octobre et jours suivants. Les Anglais avaient déjà pénétré dans le village le 16 octobre 1918.

La commune de Montay ne fut habitable que vers le 6 novembre 1918. *"C'était au péril de leur vie que certains habitants étaient revenus contempler leurs ruines à la fin du mois d'octobre. Bien vite, ils avaient dû se retirer, les Allemands réfugiés de l'autre côté du canal de Landrecies bombardant encore le village et les environs".*

Les troupes britanniques ne cantonnèrent à Montay qu'après l'armistice. Bon nombre de modestes ameublements eurent à souffrir des bombardements répétés durant tout le mois d'octobre 1918. *"Certains ont prétendu que les derniers occupants leur avaient fait autant de mal que les obus".*

L'enquête nous informe également qu'aucun camp d'aviation ne fut établi à Montay mais qu'une section de tanks américains y cantonna une certaine période.

#### **Le bilan de la guerre (victimes et destructions)**

La Première Guerre mondiale fit 20 victimes parmi les mobilisables à Montay :

- \* Le lieutenant Achille ABRAHAM (porté disparu, décoré à titre posthume de la Croix de guerre),
- \* Le lieutenant Emile LEDUC (mortellement blessé le 12 septembre 1918 alors qu'il venait de prendre le commandement de sa compagnie, décoré à titre posthume de la Croix de guerre et de la Croix de la Légion d'Honneur),
- \* Le caporal Théophile BOURLET,
- \* Alcide BEAUVOIS, Louis BODECHON, Gustave DECAUX, Alfred DELHAYE, Gustave DETRE, Achille ETHUIN, Rémy HERBIN, Maurice JOVENIN, Henri LECERF, Arthur LECLERCQ, Charles MERESSE, Gustave PAIMBERT, Achille PARENT, Bernard PARENT, Victor RUINET, Ildephonse SOUFFLET, Edouard TRY.

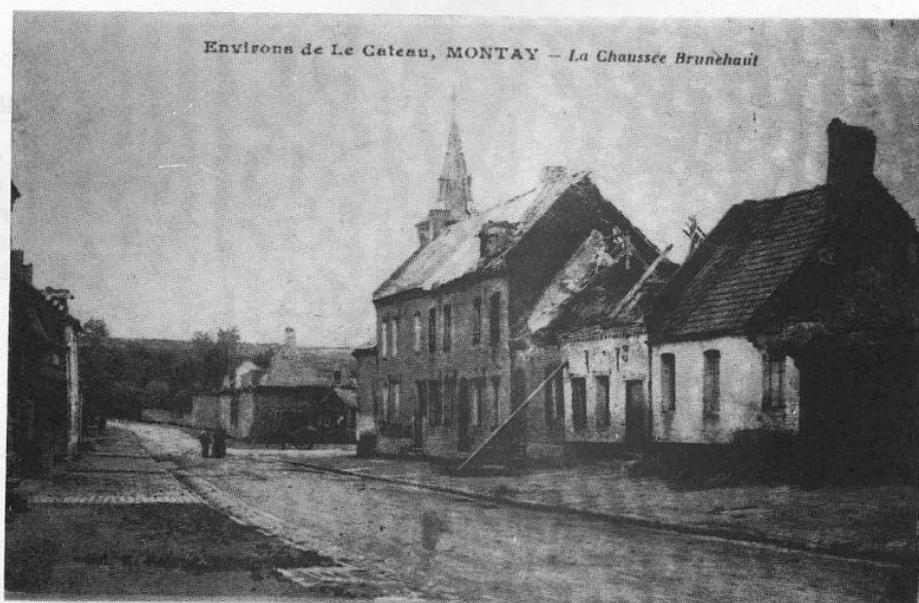
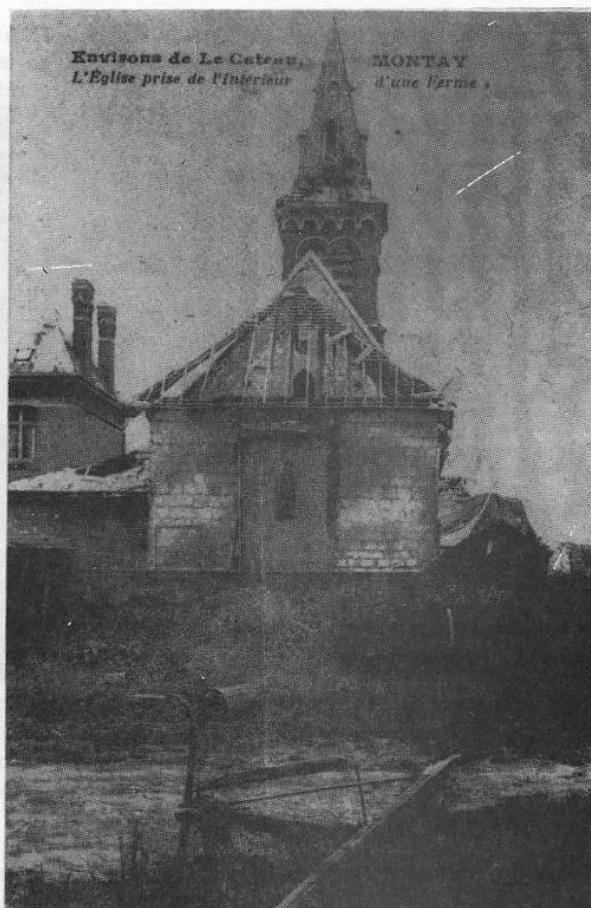
Un monument aux Morts construit par Jules DELVIENNE, marbrier-sculpteur au Cateau, rappellera le souvenir des Poilus originaires de Montay tombés pour la France. Il sera inauguré en présence de l'abbé GLORIEUX en 1926 (Cf. La photographie de l'inauguration ci-après).

L'enquête nous apprend également qu'un garçon du village, Eugène LEJEUNE, renvoyé dans ses foyers avant la fin de son congé de 1913, n'hésita pas, une fois la guerre déclarée, à franchir les lignes pour prendre du service. Cité plusieurs fois, décoré des Croix de guerre française et italienne, il reçut encore la médaille militaire pour ses brillants états de service comme agent de liaison.

Au lendemain de la guerre, le nombre des habitants de Montay était considérablement diminué. En effet, riche de 470 habitants en 1911, le village n'en comptait plus que 355 en 1921 (chiffres de l'enquête).

Les diverses causes de la baisse de la population ont déjà été en partie relatées au sein de notre étude (victimes militaires, victimes civiles, non retour de l'évacuation,...). Il faudrait également ajouter l'importante et terrible épidémie de dysenterie qui sévit dans la commune en sept-oct 1914 et qui fit 14 victimes. Une fosse dans laquelle 58 cadavres de chevaux et de quelques bovins avaient été enfouis en est sans doute à l'origine.

L'enquête rédigée par l'abbé GLORIEUX nous apprend que 25 maisons furent détruites dans le village (dont 4 le 26 août 1914). *"Toutes les autres maisons furent endommagées"* (ce qui explique l'importance du dossier des dommages de guerre de la commune qui est consultable aux Archives Départementales du Nord. Nous ne détaillerons pas). *"La mairie et l'école des filles furent détruites. Le chœur et la sacristie de l'église furent détruits, le reste fortement endommagé. L'école des garçons et le logement*



Un aspect des destructions d'octobre 1918 (l'église et la chaussée Brunehaut)



*des instituteurs furent également endommagés. Le calvaire fut détruit. Trois caveaux dans le cimetière communal furent détruits".*

La série 0 415 des Archives Départementales du Nord nous apprend que la reconstruction et la restauration des bâtiments communaux eut lieu de 1921 à 1927 : la mairie et les écoles (pour une somme de 80 520,28 francs), l'église (pour 125 015,18 francs), le presbytère (pour 34 280,86 francs), l'abri de la pompe à incendie, le calvaire, le lavoir, l'abreuvoir, les murs du cimetière.

Après la guerre, un baraquement-école fut imposé à la commune pour la deuxième école démolie.

L'abbé nous informe : *"La cloche de l'église resta en place. La chaire, le confessionnal en vieux chêne, un ostensor ancien style Louis XV et une pierre tombale de Pierre Augustin DANJOU (1764) ont été conservés".*

Et il rajoute : *"Les archives de la cure furent sauvées. Celles de la mairie eurent à souffrir : le plan cadastral a disparu ainsi que le registre d'Etat-Civil de 1916".*

L'enquête précise au sujet des établissements industriels : *"L'usine de Madame LEFEBVRE-WALLERAND, transformée en fausse gare du Cateau à l'aide d'un camouflage électrique, fut très touchée par le bombardement d'octobre 1918 et est en ruine. Le Tordoir de la famille POUSIN dont le directeur est Charles CAILLAUX est en état de marche".*

Notons enfin qu'un pont en bois fut posé par l'armée britannique sur la Selle.

**Ainsi se termine notre étude sur la Première Guerre mondiale à Montay. Que l'abbé Emile GLORIEUX soit félicité pour ses nombreux actes de bravoure et de générosité et remercié des riches témoignages qu'il laissa aux générations futures à travers l'enquête qu'il rédigea en 1921. Réélu Maire de Montay à trois reprises (en 1919, en 1925 et en 1929), curé du village jusqu'à sa mort (survenue le 24 mai 1954), il reçut de Monsieur le Ministre de l'Intérieur cette citation à l'ordre du pays : "En l'absence du Maire de Montay, a été chargé par ses concitoyens de la direction de la municipalité de cette commune pendant toute la durée de la guerre". "A rempli ses fonctions avec énergie et courage, tenant tête à l'ennemi, rendant aussi de signalés services à la population".**

**Je remercie la secrétaire de mairie de Montay pour sa collaboration ainsi que Monsieur Bruno MANNEL pour ses illustrations.**

**Je ferai parvenir aux bibliothèques de Cambrai, du Cateau et de Caudry l'ensemble de cette étude très prochainement.**

**Nicolas DHENNIN**

Les sources utilisées sont :

- \* Série 15 J 87 (Archives Départementales du Nord).
- \* Série 0 415 (ADN).
- \* Les registres de délibérations du Conseil municipal de Montay (mairie).
- \* Les archives de la mairie de Montay.
- \* Situation périlleuse des religieuses Clarisses pendant l'occupation allemande. 1922.

## LES RELIQUES DE SAINTE-MAXELLENDÉ (Deuxième partie : Caudry)

Par Patrick RAGUET



Dans la première partie de l'article ("Cambrésis Terre d'Histoire" n° 7), j'affirmais que Sainte-Maxellende avait été martyrisée par HARDUIN le 13 novembre 670. Or, une lecture plus attentive des sources m'a permis d'apporter la précision suivante :

La première vie de Sainte-Maxellende du IX<sup>ème</sup> siècle nous renseigne sur la date du martyre. En effet, elle affirme que Sainte-Maxellende fut assassinée le jour de la fête de Saint-Brice c'est-à-dire le 13 novembre mais cette *Vita* n'indique pas l'année de l'événement. Ce qui est sûr, c'est que le martyre se déroula peu avant ou pendant l'épiscopat de VINDICIEN attesté entre 669 et 683.

Donc, on peut conclure que Sainte-Maxellende a été martyrisée le 13 novembre peut-être 670 (l'année 670 fut fixée par la tradition).

A Caudry, comme nous l'avons déjà évoqué, avait été construite une église sous le vocable de Saint-Vaast afin de recueillir le corps de Sainte-Maxellende lors de la translation de 673. Cependant, les reliques ne restèrent que peu de temps dans le village qui, peut-être, garda un fragment du corps (Cf. Le précédent numéro).

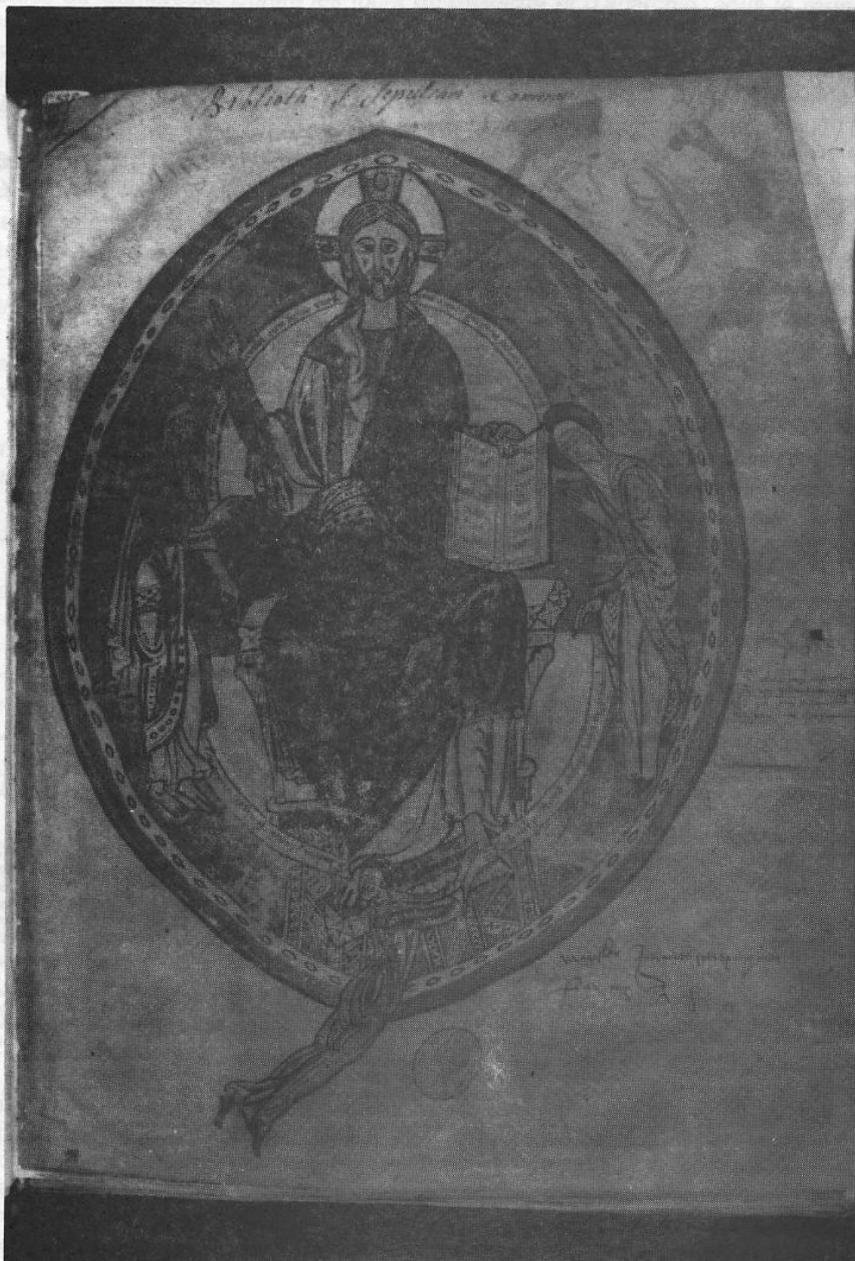
Un millénaire plus tard, l'hagiographe Dom Grégoire DORE établit la présence de "restes" de Maxellende au lieu de son martyre et apporte un témoignage sur la piété des Caudrésiens envers "leur" Sainte : *"Les habitants de Caudry et des lieux circonvoisins témoignent assez l'honneur et le respect qu'ils portent à cette Sainte, lorsque le jour de sa fête ils quittent toute œuvre manuelle et viennent en foule rendre leurs devoirs et l'hommage de leur reconnaissance à une petite partie de ses reliques qui reposent dans l'église dudit Caudry où l'office divin se fait solennellement avec quelques voix et quelques instruments extraordinaires et avec le panégyrique de cette grande Sainte et incomparable épouse de Jésus"*.

En mai 1782, le curé de la paroisse Pierre-Joseph HAVAY décéda. Son successeur Jean-Charles COLLET, précédemment desservant à Honnechy, s'employa à étendre le culte de Sainte-Maxellende. Avec le concours du seigneur Charles Augustin Hyacinthe CORDIER, il obtint le 6 décembre 1782 deux ossements de la Sainte : un os de la main et une dent molaire que l'évêque d'Amycles Albert de MILLENCOURT avait extraits de la châsse du Cateau pour être exposés dans l'église de Caudry (Cf. Le compte-rendu de l'ouverture de la châsse rédigé par Dom BISIAU).

Le 11 mai 1783 fut organisée la réception officielle des nouveaux ossements, à laquelle assistaient quelques personnalités : l'évêque d'Amycles, l'abbé de Saint-André Dom DELHAYE, l'archiprêtre du Cateau Dom DAYNEZ, une centaine de prêtres et de religieux ainsi que des seigneurs du Cambrésis invités par CORDIER.

Cependant, selon une enquête datant du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (Série 1 T 253/6, ADN), ces reliques disparurent au cours de la Révolution ainsi que celles gardées dans la chapelle Sainte-Maxellende : *"Il existe à Caudry une chapelle dédiée à Sainte-Maxellende située près des fossés et de l'emplacement de l'ancien château. Elle a été rebâtie en même temps que lui vers 1770 sur les fondations d'une plus petite chapelle édifée de temps immémorial sous l'ombrage d'un arbre séculaire. Elle a été consacrée par l'archevêque de Cambrai qui y célébra la première messe avec cette particularité qu'alors les assistants se tenaient en plein air autour du trop petit édifice. Cette chapelle qui a été lambrissée de marbre ne contient plus rien de remarquable. Les reliques de Sainte-Maxellende qu'elle possédait ainsi que celles de l'église paroissiale ont été perdues dans la tourmente révolutionnaire".*

La tourmente révolutionnaire avait pourtant permis aux Caudrésiens d'acheter la châsse qui était conservée dans l'abbaye Saint-André du Cateau en 1791 : *"Lorsque les communautés furent supprimées, la châsse et les reliques de Sainte-Maxellende qui se trouvaient dans l'abbaye de Saint-*



*Peinture représentant le Christ ayant à sa droite Saint-André et à sa gauche Sainte-Maxellende. On peut lire cette invocation : "Sub tuam protectionem confugio, beata virgo Maxelendis" " Je recours à votre protection, bienheureuse Vierge Maxellende" (Manuscrit 528, folio 2, XII<sup>ème</sup> siècle, Bibliothèque Municipale de Cambrai, Reproduction interdite).*

« L'an du Christ 1782, le 6 décembre, à 9 heures du matin, le Rme Seigneur Albert de Millencourt, évêque d'Amieles, suffragant de l'Archevêque de Cambrai, ouvrit la châsse de S<sup>te</sup> Max. où l'on trouva deux lettres chirographes, l'une de l'Illustrissime de Berghes, archevêque de Cambrai, du 11-décembre 1605 ; et l'autre de l'Illustrissime de Vanderburch, du 24 juin 1621, signée d'Antoine de Montmorency, autrefois Abbé du monastère, d'Antoine Abbé de Liessies ; et munies de leurs sceaux ; — II<sup>o</sup> un paquet composé d'une ancienne enveloppe de couleur jaune ayant contenu les reliques de S<sup>te</sup> Max. dans laquelle était placé le sceau du Rme Pierre, autrefois évêque de Cambrai ; — III<sup>o</sup> un autre paquet enveloppé d'une étoffe de soie blanche et rouge, dans lequel nous avons trouvé les reliques suivantes : c'est à savoir : 1<sup>o</sup> la mâchoire inférieure, comme je le crois ; toutes les dents sont enlevées ; — 2<sup>o</sup> l'os de l'épaule un peu diminué par le temps et corrodé ; — 3<sup>o</sup> le tibia, comme il m'a paru, une extrémité est brisée ; — 4<sup>o</sup> de nombreux et divers os entiers des mains et des pieds ; — 5<sup>o</sup> de nombreux et divers morceaux d'os brisés, parmi lesquels beaucoup sont notables et pèsent plus d'une once ; — 6<sup>o</sup> beaucoup de petits ossements, parmi lesquels j'ai vu une dent incisive. Des susdites reliques on a pris un os de la main et une dent molaire qui furent donnés au seigneur Cordier, marquis de Caudry, sénateur honoraire du parlement des Flandres, pour être exposés au culte des fidèles dans l'église de Caudry. Les autres reliques furent placées dans une étoffe de soie et enveloppées dans une bourse de peau. Cette bourse fut placée dans un coffret de bois sur lequel on apposa les sceaux de l'Illustrissime et Sérén. prince de Rohan, archevêque comte de Cambrai, et du Rme Dom Maur Delhaye, notre Abbé. Puis le coffret fut replacé dans la châsse de S<sup>te</sup> Max., vierge et martyre. Fait dans notre monastère Saint-André du Cateau, le 7 décembre de l'an 1782 ; — Dom Bisiau, secrétaire religieux de S<sup>t</sup>-André ».

Compte-rendu de l'ouverture de la châsse Sainte-Maxellende en 1782 rédigé par Dom BISIAU. Original en latin (8 H 261, ADN). Traduction par Camille QUIEVREUX.

## II. - Supplique des Notables de Caudry

aux fins d'obtenir la remise des reliques de Sainte Maxellende, que possédait l'abbaye de Saint-André du Cateau, quand, à la Révolution, l'église fut vendue.

« Messieurs les Administrateurs du Directoire du district de Caudry.

» Supplient très humblement les officiers municipaux, procureurs et notables de la paroisse de Caudry, ainsi que le sieur Duchemin, curé de cette dite paroisse :

» Le village de Caudry est le lieu de la naissance de sainte Maxellende. Les habitants de ce lieu la reconnaissent pour leur patronne ; leur église est consacrée au Seigneur sous son invocation. Pourriez-vous vous refuser au désir ardent qu'ils ont de posséder chez eux ses restes précieux ! La ci-devant abbaye Saint-André du Cateau en était dépositaire par un vol que nous a fait un évêque de Cambrai, au chapitre duquel nous les avions confiés pendant les guerres qui ont longtemps désolé ce pays. Aujourd'hui que cette abbaye est supprimée, nous réclamons ce précieux dépôt. Aucun sacrifice ne nous coûtera pour le recouvrer. De sa possession dépend notre consolation et notre bonheur. Nous connaissons, Messieurs, votre bonté et votre condescendance pour la satisfaction des malheureux habitants de la campagne. Nous avons lieu d'espérer que vous serez favorables à nos vœux ; et, en nous rendant ces reliques de notre patronne, vous nous ferez de la prier d'intéresser sans cesse pour votre conservation et votre prospérité.

» Nous sommes, Messieurs, avec tout le respect qu'on doit à des personnes qui ont mérité et qui méritent encore, avec tant de justice, la confiance de leurs concitoyens...

» S'ensuivent les signatures des officiers municipaux, procureurs et notables, curé, au nom de tous les citoyens de la paroisse de Caudry, ce 28 octobre 1791.

« Jacques Denimal, maire ; Martial Brieout, officier municipal, et Joseph Bodhuin, François-Joseph Tabary, Joseph Gabet, François Ledieu, Charles-Joseph Lefebvre, André Bauvillain, P. Carpentier, procureurs ; Pierre-J. Carlon, Jean-Charles Bracq, Jacques Langlait, Pierre-François Brieout, Hubert Couturier, François Carpentier, Laurent Ducornet, Pierre-François Taquet, J.-J. Brieout, François-Joseph Bodhuin, marquis de Jean Delporte, Duchemin, curé, P<sup>r</sup> Jos. Brieout, secrétaire-greffier. »

(Extrait du registre).

« Aux Administrateurs du Directoire du district de Cambrai. »  
» Vu la requête présentée par le Conseil Général de la Commune de Caudry, tendant à ce que la relique de sainte Maxellende soit restituée à la dite Communauté :

» Nous, administrateurs composant le Directoire du district de Cambrai, considérant que cette remise est de droit ; que d'ailleurs les habitants de la dite Commune ont une dévotion particulière pour cette sainte, née dans le village, et qu'ils ont offert au besoin de payer le prix de la châsse d'argent, vu le pied de l'estimation ; ouï sur ce le procureur syndic,

» Sommes d'avis que la dite relique soit remise aux dits habitants, à charge pour eux de payer en trois annuités égales le montant de l'estimation de la dite châsse, à faire par des experts

à dénommer ; et qu'à cet effet le Conseil Général de la dite Commune devra passer au secrétariat de ce district une obligation en bonne et due forme.

» Fait à Cambrai en Directoire, ce 11 novembre 1791.

(Pour extrait conforme du dit registre : Michel Leriche, secrét.....)

✽

« Vu la requête et l'avis du district ci-contre, nous, Administrateurs composant le Directoire du département du Nord, avons accordé et accordons aux habitants de la paroisse de Caudry la châsse qu'ils réclament en payant par eux, en trois annuités, la valeur estimative par experts de la dite châsse.

» Fait en Directoire à Douai, le 12 novembre 1791 : Niret ».

Au reçu de l'autorisation donnée par le district de récupérer le précieux trésor au prix de 400 francs en assignats, grande dut être l'émotion des Caudrésiens. Ils allèrent eux-mêmes la chercher au Cateau, munis de leurs instruments aratoires et parés de leurs habits de fête. Quatre d'entre eux portaient les glaces qui entouraient la châsse vénérée : c'est-à-dire, l'habitacle renfermant la châsse. Leurs cris d'allégresse contrastaient avec le deuil des habitants du Cateau qui virent avec grand chagrin s'éloigner de leur ville des reliques qui y avaient reçu, pendant sept siècles, les hommages des fidèles du Cambrésis.

Ce retour du corps de sainte Maxellende à Caudry se fit, probablement, dans la seconde partie du mois de novembre 1791.

Supplique des notables de Caudry (publiée par le chanoine QUIEVREUX. Sainte-Maxellende, sa vie et son culte. 1924)

André du Cateau furent offertes par le district aux habitants de Caudry moyennant une certaine somme d'argent parce que, disait le district, on croyait la Sainte née et martyrisée à Caudry. Les habitants de cette commune saisirent avec empressement l'occasion qui se présentait de récupérer une partie des reliques d'une Sainte qui leur était si chère et ils obtinrent ce trésor au prix de quatre cents francs en assignats (le 28 octobre 1791 le maire de Caudry Jacques DENIMAL, le curé DUCHEMIN et quelques notables avaient envoyé une supplique afin d'acquérir la châsse de leur compatriote qui leurs fut accordée par le directoire du département du Nord le 12 novembre 1791 (Cf. Les lettres ci-jointes). Les Caudrésiens allèrent eux-mêmes la chercher au Cateau, munis de leurs instruments aratoires et parés de leurs habits de fête. Quatre d'entr'eux portaient les glaces qui entouraient la châsse vénérée. Leurs cris d'allégresse contrastaient avec le deuil des habitants du Cateau qui virent avec un grand chagrin s'éloigner de leur ville des reliques qui avaient été pendant des siècles l'objet des hommages de tous les fidèles du Cambrésis. Durant les jours de désordre et d'anarchie, sous le règne de la Terreur, quelques gens de bien cachèrent soigneusement les reliques et les diverses parties de la châsse de Sainte-Maxellende, et ils les rendirent à l'église de Caudry quand la tourmente révolutionnaire fut apaisée" (Notes de LAMORISSE, curé de Caudry de 1833 à 1835, publiée par Henri CARION dans "les sept merveilles du Cambrésis").

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, deux reconnaissances de l'authenticité des ossements eurent lieu. La première le 9 novembre 1805 à la demande du curé CORMONT par Monseigneur BELMAS qui permit d'exposer la châsse dans l'église de Caudry en forme de croix latine qui était bâtie sur une partie de la place actuelle à hauteur de la rue de la Paix. La seconde authentification eut lieu le 17 juin 1874 et a permis à l'abbé VALLEZ de formuler l'hypothèse suivante : *"Dans la reconnaissance faite en 1874, il est dit une portion du crâne, détail qui n'est pas relevé dans les précédents procès-verbaux (le chef de Sainte-Maxellende était à la cathédrale). Cette portion du crâne ne serait-elle pas la relique de Saint-Sare qui aurait été placée dans la châsse au moment de la Révolution ?"*

Un inventaire du mobilier de l'abbaye Saint-André du Cateau dressé par Dom Charles DESPINOY le 15 février 1747 semble confirmer l'hypothèse de la présence d'une relique de Saint-Sare dans la châsse de Sainte-Maxellende : *"Au-dessus de l'arcade de cette chapelle se trouve enchâssée dans la muraille la châsse qui renferme les reliques de Sainte-Maxellende et de Saint-Sare"* (8 H 250, ADN).

Au cours de cette année 1874, la châsse fut envoyée à l'exposition d'objets d'art religieux à Lille.

Mais une nouvelle fois, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la châsse allait devoir chercher un nouveau refuge.

En effet, avec le développement de l'industrie des tulles, dentelles, broderies et guipures, la population caudrésienne passa de 1926 habitants en 1804 à 7389 en 1886. Ainsi, l'église de dimensions modestes (36 mètres de longueur extérieure et 15 mètres de largeur) ne pouvait plus accueillir l'ensemble des fidèles. La municipalité de l'époque décida alors d'édifier un nouveau lieu de culte, œuvre de l'architecte lillois Louis CORDONNIER, qui fut consacré le 7 avril 1890. La châsse fut placée sur l'autel dédié à Sainte-Maxellende dans le transept droit de cette nouvelle église.

Le 13 novembre, jour anniversaire du martyr mais également jour de fête principale de la nouvelle confrérie Sainte-Maxellende fondée en 1844 à Caudry, tous les établissements industriels étaient fermés et le travail suspendu dans la cité. A l'intérieur de l'église drapée de dentelles et d'oriflammes, la célébration comprenait (et comprend toujours) deux grandes cérémonies : la messe solennelle le matin et les vêpres l'après-midi où la châsse était portée en procession par des jeunes filles vêtues de blanc, distinguées par *"leur vertu et leur conduite"* (elles furent remplacées au XX<sup>ème</sup> siècle par des membres de la société de gymnastique de la Sainte-Maxellende). Mais la Première Guerre mondiale perturba ces offices.

Le 26 août 1914, la bataille faisait rage autour de Caudry. Alors, à la demande du doyen BRICOUT, la famille RIBEAUCOURT mit à l'abri la châsse de Sainte-Maxellende qui fut démontée et cachée dans la cave d'un atelier durant l'occupation.

A l'instar de Monseigneur CHOLLET, archevêque de Cambrai, l'abbé BRICOUT multiplia les condamnations morales, ce qui irrita les autorités occupantes qui l'accusèrent de propos et d'actes anti-allemands. Arrêté en compagnie d'un vicaire en novembre 1915, il fut soumis au régime cellulaire puis envoyé dans un camp en Allemagne dans lequel il resta jusqu'en novembre 1918. De retour dans sa paroisse libérée le 10 octobre 1918 par la 37<sup>ème</sup> division britannique commandée par WILSON, il replaça les ossements dans l'église et concrétisa le vœu que des Caudrésiens avaient prêté au cours de la guerre devant les Saintes reliques : *"Sainte-Maxellende, ô notre puissante patronne, si l'église reste debout, si la population n'est pas décimée, nous nous engageons par vœu à faire exécuter une*

### VIII. - La Confrérie de Sainte Maxellende

C'est Maître Brassart Louis-Joseph, né à Sassegny, en 1834, curé de Caudry en 1835, qui fit ériger la nouvelle Confrérie, toute florissante encore dans la ville de la sainte martyre.

Nous en donnons le règlement :

#### Confrérie de Sainte Maxellende

Canoniquement érigée dans l'église de Caudry, par ordonnance archiépiscopale du 31 Mai 1844.

I. La Confrérie de Sainte-Maxellende se propose, sous les auspices et moyennant l'intercession de sa glorieuse Patronne, de promouvoir, dans la paroisse de Caudry, toutes les œuvres catholiques ayant pour fin la régénération morale et chrétienne des peuples, la sanctification et le salut des âmes.

II. En conséquence, elle prend pour règle, dans les circonstances actuelles, les résolutions suivantes :

1° Tous les Confrères et Conscieurs sont, par le fait même de leur entrée dans la Confrérie, affiliés à l'Apostolat de la prière et à la Confrérie de la Sainte-Face, Réparatrice des blasphèmes et de la profanation du Dimanche.

2° Ils font au Cœur de Jésus l'offrande de la journée selon la formule suivante :

*O Jésus, je vous offre ma journée, par le Cœur immaculé de Marie, à toutes les intentions de votre divin Cœur.*

3° Ils récitent chaque jour un *Pater, Ave, Gloria Patri*, en l'honneur de la Sainte-Face, en réparation des outrages faits à Dieu par les blasphèmes et les profanations du Dimanche.

4° Ils s'efforcent d'assister régulièrement à la prière du soir qui se récite publiquement à l'église ; sinon ils disent chez eux la prière en commun.

5° Ils travaillent à faire observer le repos du dimanche.

6° Ils prêtent leur concours le plus actif aux œuvres diocésaines et paroissiales et à celles de la propagation de la Foi, la Sainte-Eufance et Saint-François de Sales.

III. La fête principale de la Confrérie reste fixée au 13 Novembre, jour de la fête de sainte Maxellende.

IV. La Confrérie est dirigée par un Conseil composé de M. le Curé, président, et de trois membres zélés, dont l'un remplit les fonctions de trésorier. Aux zélés incombe particulièrement le soin de propager l'amour des Œuvres catholiques, et de sauvegarder les intérêts et l'honneur de la Confrérie.

V. Une messe de *Requiem* est chantée dans les huit jours qui suivent leur décès, pour le repos de l'âme de tout confrère ou conscieur qui, par leur cotisation ou offrande annuelle, ont subvenu aux frais et charges de la Confrérie.

VI. Le montant de cette cotisation doit être versé chaque année entre les mains du trésorier, pendant l'octave de sainte Maxellende.

*Principales indulgences que peuvent gagner les membres de la Confrérie, indépendamment de celles attachées à l'Apostolat de la prière, etc.*

1° INDULGENGE PLÉNIÈRE, le jour de la fête de sainte Maxellende ou le dimanche suivant, aux conditions ordinaires, c'est-à-dire confession, communion, etc.

2° INDULGENGE PLÉNIÈRE, à l'article de la mort.

3° INDULGENGE DE 7 ANS ET DE 7 QUARANTAINES à Noël, le 1<sup>er</sup> dimanche de Carême, à la Pentecôte et à l'Assomption.

4° INDULGENGE de 60 jours pour toute bonne œuvre.

#### Oraison et invocation qui terminent la prière du soir

Dieu tout puissant et éternel, à qui sainte Maxellende doit d'avoir obtenu la palme de la virginité et du martyre, accordez-nous par ses prières de garder de telle sorte la pureté de l'esprit et du corps, que jamais nous ne nous laissions vaincre, ni par les attraits de la volupté, ni par la crainte des tourments les plus rigoureux. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Sainte Maxellende, notre patronne, priez pour nous.

#### Prière quotidienne pour la propagation de la Foi

Notre Père.....

Je vous salue, Marie.....

Saint François-Xavier, priez pour nous.

### Confrérie de Sainte-Maxellende (publiée par le chanoine QUIEVREUX. *Sainte-Maxellende, sa vie et son culte*. 1924)

Nous reproduisons ici en appendice le procès-verbal de la dernière reconnaissance des Reliques de Sainte Maxellende. Nous devons la communication de cet intéressant document à la bienveillante obligeance du curé actuel de Caudry, M. l'abbé Vandebroucq.

« Visite de la Châsse de Sainte Maxellende. — Je soussigné déclare, que par commission de M. le vicaire général Vallée, archidiacre de Cambrai, j'ai, le dix-sept juin mil huit cent soixante-quatorze, à deux heures de l'après-midi, ouvert le coffret renfermant les Reliques de Sainte Maxellende et ce en présence de MM. Julien Spillemaeker, vicaire; Jean-Baptiste Bodhuin-Aimé, trésorier de la fabrique; et Jules Vêrin, organiste de l'église de Caudry.

« Nous y avons trouvé un sac de cuir blanc qui contenait : 1° les saintes Reliques, *Sacrus Reliquias Sanctæ Maxellendis Virginis et Martyris*, dans une enveloppe de soie blanche. Parmi ces Reliques, nous avons surtout remarqué une partie considérable de la mâchoire inférieure, une portion des bras, une autre du crâne, quelques phalanges, et une dent. Le reste se compose de divers ossements brisés ou bien près de se résoudre en poussière; — 2° Un paquet où étaient deux anciennes enveloppes des saintes Reliques, *antiqua involuira Sacrarum Reliquiarum Sanctæ Maxellendis Virginis et Martyris*, — avec deux sceaux dont l'un est indéchiffrable et presque en poudre, tandis que l'autre semble être le sceau d'un ancien évêque, Pierre d'André (1348-1368); — 3° Quatre lettres : La première de Guillaume de Berghes à la date du 14 décembre 1605 constatant que celui-ci, sur la demande d'Antoine de Gondécourt, abbé du monastère de

« Saint-André du Câteau, s'est transporté jusqu'au dit monastère, y a ouvert le *feretrum* qui renfermait les Reliques de Sainte Maxellende, et qu'il y a trouvé avec divers ossements de la Sainte le sceau de Pierre d'André, l'un de ses prédécesseurs; mais le temps avait consumé la lettre de cet ancien évêque de Cambrai, *vestustate consumpta*. Quant au sceau, il est aujourd'hui encore parfaitement conservé, comme d'ailleurs le sceau de Mgr de Berghes lui-même. La lettre de Mgr de Berghes menace ruine.

« La seconde lettre est du 24 juin 1621. Le Reliquaire, y est-il dit, par ordre et commission de Mgr Van der Burck a été ouvert sous les yeux d'Antoine de Montmorency, abbé du monastère de Saint-André du Câteau. La présence des mêmes ossements, plus celle de la lettre de Guillaume de Berghes y est constatée. Cette lettre est en assez bon état.

« La troisième lettre porte la date du 10 décembre 1782; elle est d'Albert-Simon-François d'Aigneville de Millancourt, évêque d'Amoycles et suffragant de Cambrai. La lettre de Mgr d'Amoycles rappelle la présence dans la Châsse d'une enveloppe moitié rouge, moitié blanche, à côté des saints ossements. Sa Grandeur a fait don à M. Cordier, seigneur de Caudry, d'une partie de main et d'une dent. Cette lettre est déjà fort détériorée.

« La quatrième lettre est du 9 novembre 1805. Elle est de Mgr Belmas qui a ouvert la Châsse en son palais à Cambrai, à la sollicitation de M. Cormon, curé de Caudry. On y lit que Caudry ne possède cette Châsse que depuis la destruction du monastère de Saint-André du Câteau. Mgr Belmas a trouvé dans le coffret les saintes Reliques plus haut mentionnées, deux anciennes

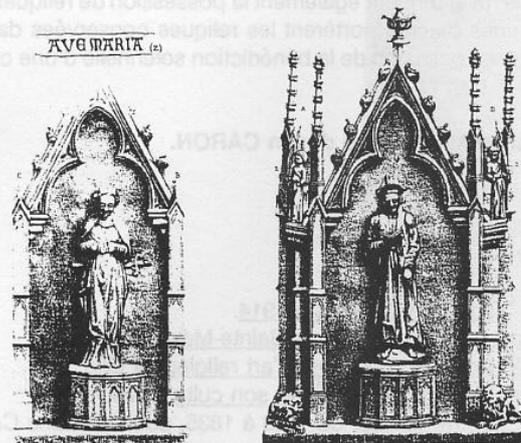
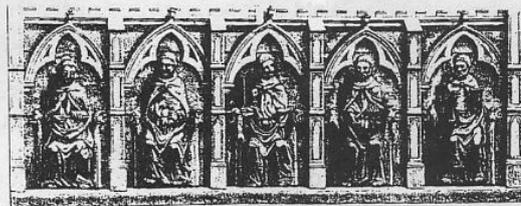
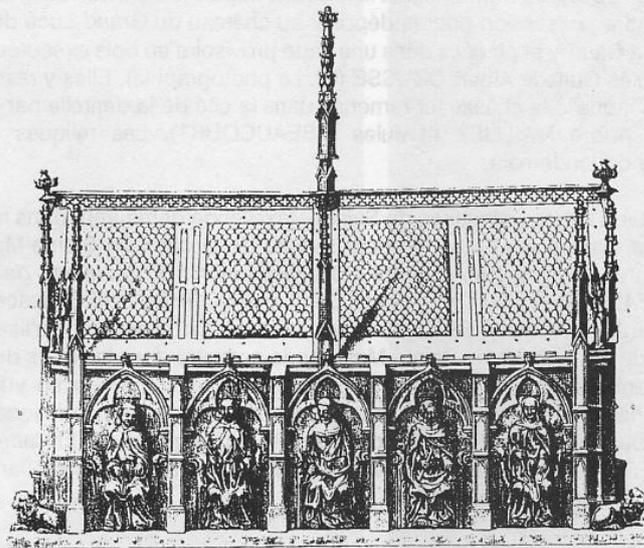
« enveloppes de ces Reliques, et les trois lettres précitées. Il a reconnu les Reliques, *Recognitus*, en a distrait une partie pour sa cathédrale; et a ensuite remplacé le reste dans une bourse de cuir blanc, elle-même renfermée dans un coffret de bois; afin, ajoute-t-il, que les susdites saintes Reliques soient exposées à la vénération publique des fidèles dans l'église paroissiale de Caudry; — *Ut in ecclesiâ parochiali de Caudry publice fidelium venerationi exponantur*. Cette lettre s'est déjà aussi beaucoup ressentie de l'action du temps.

« Après avoir ainsi constaté ce que renfermait le petit coffre en bois de la Châsse de Sainte Maxellende, nous tous, soussignés, nous déclarons avoir entouré les précieux ossements et les anciennes enveloppes de tissus nouveaux, et avoir immédiatement remis le tout dans le sac de cuir blanc, sur l'ouverture duquel a été apposé le sceau de M. le curé.

Caudry le 17 Juin 1874.

Signé : V. VANDEBROUQUE, curé.  
J. SPILLEMAEKER, vicaire.  
J.-B. BODHUIN. J. VÊRIN.

Lettre d'authenticité de la châsse Sainte-Maxellende du 17 juin 1874 (publiée dans le tome 36 des Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai)



La châsse Sainte-Maxellende

*riche verrière, en ex-voto, sur la rosace qui domine votre autel".*

A peine les blessures étaient-elles cicatrisées qu'une seconde guerre éclata en septembre 1939. Vu le classement de la châsse parmi les Monuments Historiques depuis le 15 avril 1896, une délégation des Beaux-Arts vint en prendre possession pour la déposer au château du Grand-Lucé dans la Sarthe. Les reliques furent laissées à Caudry et placées dans une fierté provisoire en bois exécutée par le menuisier-ébéniste de l'avenue Jules Guesde Albert CLAISSE (Cf. La photographie). Elles y restèrent jusqu'au 12 novembre 1945, date à laquelle la châsse fut ramenée dans la cité de la dentelle par trois Caudrésiens (Julien BEAUVILLAIN, André MAILLIEZ et Jules RIBEAUCOURT). Les reliques y furent aussitôt transférées pour la fête du lendemain.

En plus de la châsse, deux autres reliquaires de Sainte-Maxellende demeurent dans la ville natale de la martyre. Le premier est exposé sur l'autel en bois sculpté de la chapelle Sainte-Maxellende, dernier vestige de l'ancien château seigneurial, et porte cette inscription : *"En souvenir des familles Angèle SAUTIERE et AVIO-RIBEAUCOURT".* Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Stéphanie de GHEUGNIES (descendante de C.H.A. CORDIER) et son mari Jean Adolphe PRIOUX, avaient obtenu un ossement qu'ils présentèrent, par intervalles, à l'intérieur de cet oratoire de Sainte-Maxellende encastré dans les murs du parc du château où des pèlerins venaient prier et se laver les yeux dans une mare proche en vue d'une guérison miraculeuse. Maurice PIETTRE, dans sa notice sur la chapelle, affirme que ce reliquaire a disparu. Or, dans la sacristie de la basilique Sainte-Maxellende, subsiste un reliquaire qui fut *"offert par Mr et Mme PRIOUX-DE GHEUGNIES en l'honneur de Sainte-Maxellende, château Sainte-Maxellende, Caudry, le 30 juillet 1874"*. S'agirait-il du même reliquaire ?

Ici s'achève notre travail qui nous oblige à tirer quelques conclusions.

Le culte des reliques de Sainte-Maxellende se manifestait principalement dans trois villes : Cambrai, Le Cateau et Caudry.

Au Moyen-Age, des centaines de pèlerins, provenant le plus souvent du Nord de la France et de la Belgique, priaient près des ossements de la Sainte et espéraient une guérison miraculeuse. Mais avec l'évolution des mentalités, les reliques ont perdu leur prestige : d'un pèlerinage régional, on est passé à un pèlerinage local se déroulant à Caudry où chaque année, pendant la neuvaine, des fidèles viennent se recueillir devant la châsse de Sainte-Maxellende du XIV<sup>ème</sup> siècle. Ce chef-d'œuvre peut encore être admiré de nos jours grâce aux dispersions et prélèvements antérieurs qui, avec les nombreux inventaires, sont des preuves de la ferveur ancienne envers cette Sainte.

Ainsi, Caudry garde aujourd'hui la quasi-totalité des restes de sa patronne et un souvenir vivace, alors qu'à Cambrai les reliques ont disparu et sa renommée s'est éclipsée au profit d'autres Saints. Enfin, au Cateau, dans l'église Saint-Martin, une chapelle de Sainte-Maxellende renfermant une partie du trésor de l'église dont une relique de la martyre, est toujours pieusement honorée.

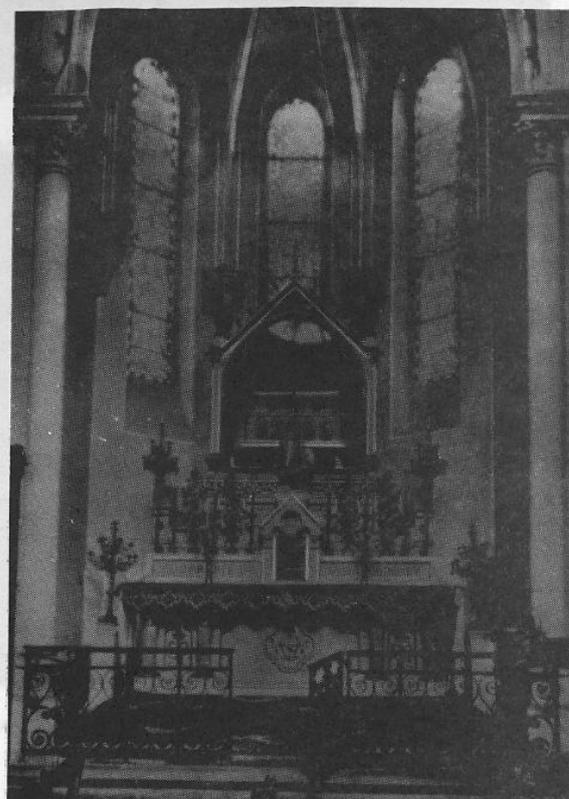
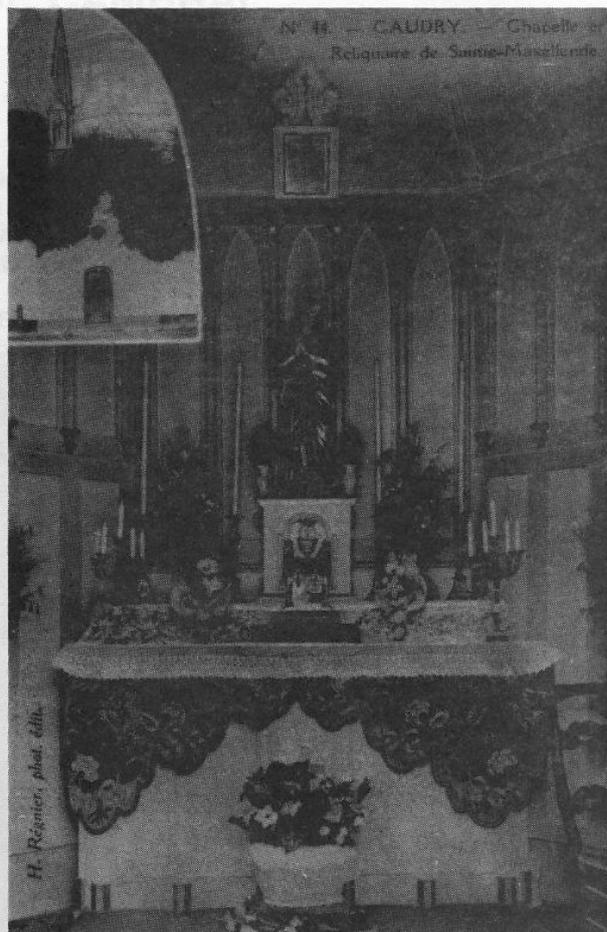
Certains villages du Cambrésis revendiquent également la possession de reliques de Sainte-Maxellende. En 1926, par exemple, de jeunes diacres portèrent les reliques conservées dans l'église d'Estourmel dont une de Sainte-Maxellende à l'occasion de la bénédiction solennelle d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

**Mes remerciements à Robert MACHU et au doyen CARON.**

**Patrick RAGUET**

**Les sources utilisées sont :**

- \* RINGEVAL, A. Histoire de Caudry des origines à 1914.
- \* PIETTRE, M. Notice historique sur la chapelle de Sainte-Maxellende.
- \* VAN DRIVAL. Catalogue de l'exposition d'objets d'art religieux à Lille.
- \* QUIEVREUX, Camille. Sainte-Maxellende, sa vie et son culte. 1924.
- \* Les notes de LAMORISSE, curé de Caudry de 1833 à 1835, publiées dans CARION, Henri. Les sept merveilles du Cambrésis.
- \* Les séries 1 T 253/6 et 8 H 250 des Archives Départementales du Nord.

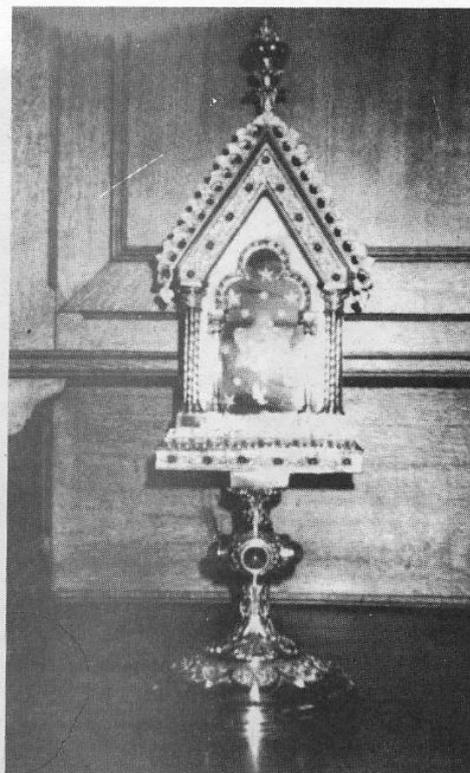
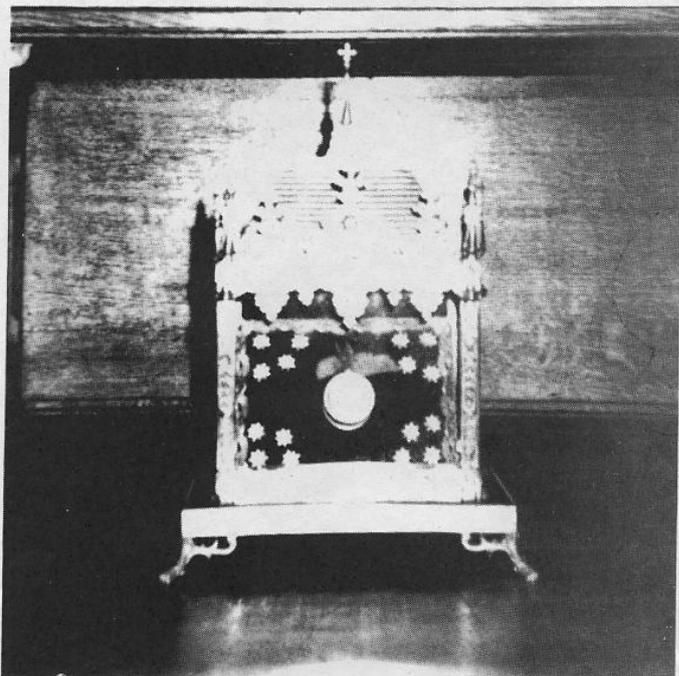


En haut à gauche :  
La basilique Sainte-Maxellende

En haut à droite :  
La chapelle et reliquaire de Sainte-Maxellende

En bas à droite :  
L'autel de Sainte-Maxellende

*Reliquaire de Sainte-Maxellende  
exposé dans la chapelle Sainte-  
Maxellende à Caudry.  
Inscription : "En souvenir des familles  
Angèle SAUTIERE et AVIO-  
RIBEAUCOURT".*



*Reliquaire de Sainte-Maxellende  
conservé dans la sacristie de la  
basilique de Caudry.  
Inscription : "Offert par Monsieur et  
Madame PRIOUX de GHEUGNIES en  
l'honneur de Sainte-Maxellende,  
château Sainte-Maxellende, Caudry,  
le 30 juillet 1874".*



*La châsse en bois ayant contenu les reliques de Sainte-Maxellende pendant la Seconde Guerre*

## LA TOUR D'ABANCOURT DE CAMBRAI

Par l'Amicale Philatélique du Cambrésis

**L'objectif de cet article n'est pas de retracer l'histoire de la Tour d'Abancourt de Cambrai. Il s'agit plutôt de proposer une description et un panorama photographique de ce vestige très intéressant des anciennes fortifications de Cambrai, trop souvent oublié, que le démantèlement de la fin du siècle dernier épargna mais dont la contestée destruction ne put être évitée en 1955.**

La Tour d'Abancourt, également appelée Tour des Bons-Enfants en raison de sa proximité avec le collège du même nom (ou collège d'Abancourt) fondé en 1278 pour l'enseignement des Lettres (Cf. Eugène BOULY et NICQ-DOUTRELIGNE), parfois nommée Tour Saint-Julien (Cf. Cambrai ville fortifiée, 1991), faisait partie des fortifications Sud-Ouest de Cambrai qui étaient renforcées par de nombreuses et hautes tours à l'aspect menaçant et redoutable, et se situait entre la Tour Saint-Fiacre (ou Tour des Sottes) et la Tour des Arquets que nous pouvons toujours contempler de nos jours.

La Tour d'Abancourt était une des tours les plus intéressantes de l'enceinte et se caractérisait par son aspect à la fois défensif, rude et guerrier. NICQ-DOUTRELIGNE, architecte Cambrésien auteur de nombreux dessins et plans publiés en 1924 dans un livre intitulé "L'ancien Cambrai" et Françoise MAGNY, conservatrice du musée municipal (Cambrai ville fortifiée, 1991), la décrivent ainsi :

*"La Tour d'Abancourt formait un plan en demi-cercle d'au moins 8 mètres de diamètre et s'élevait sur un haut soubassement de 28 assises de grés. Au-dessus s'empilaient 31 assises de pierre calcaire jusqu'à la naissance des mâchicoulis (constitués de 5 assises profilées d'un quart de rond et d'un filet) qui formaient une couronne.*

*La Tour atteignait ainsi une quinzaine de mètres de hauteur jusqu'au parapet et possédait deux niveaux défensifs surmontés d'une terrasse (c'est-à-dire d'un chemin à air libre qui facilitait la circulation entre le parapet et le comble). Ses murs avaient une épaisseur comprise entre 1,80 et 2 mètres.*

*On y accédait par une porte unique percée dans le pignon de gorge, vers la ville et au niveau du chemin de ronde. Un escalier, construit dans l'épaisseur du mur et disposé dans l'angle vers Cantimpré, desservait le niveau inférieur et le niveau supérieur. Des latrines étaient situées contre la cage de cet escalier. Dans l'angle opposé, se trouvait une petite fenêtre qui assurait l'éclairage de la salle qui était couverte d'une voûte d'ogives identique à celle de la Tour des Arquets et de la Tour du Caudron. Une ou plusieurs cheminées en hotte, adossées au pignon, assuraient le chauffage.*

*Les trois archères à niche ménagées dans la partie semi-circulaire de la chambre haute de la Tour étaient dotées d'une mire horizontale et d'une terminaison d'extrémité à bêche".*

La Tour d'Abancourt fut vraisemblablement construite vers la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, entre 1390 et 1400, peu après l'édification de la Porte Saint-Sépulcre (actuelle Porte de Paris).

Épargnée par le démantèlement des fortifications cambrésiennes de la dernière décennie du XIX<sup>ème</sup> siècle au cours duquel toute la hauteur de son premier niveau (la salle basse) a été cependant enterrée lors du comblement des fossés, la Tour d'Abancourt fut détruite en 1955 suite à son déclassement de l'inventaire des Monuments Historiques intervenu le 29 mai 1948.

La série 15 J 75 des Archives Départementales du Nord nous donne des renseignements sur sa destruction : "La Commission supérieure des Monuments Historiques a décidé le déclassement, ou plutôt de ne pas faire procéder au classement de la Tour d'Abancourt à l'inventaire supplémentaire, en raison des frais qui leur incomberaient en cas de travaux de restauration". "La délibération du conseil municipal de Cambrai votant les crédits pour la démolition de la Tour d'Abancourt est du 16 mars 1954. Elle invoque l'état du monument dont le délabrement nécessiterait des réparations très importantes, et la présence à proximité des Tours des Sottes, des Arquets et du Caudron qui suffiraient pour rappeler les anciens remparts de Cambrai". "Les Monuments Historiques accordèrent sa suppression, à condition que les autres tours soient entretenues et restaurées". "L'adjudication relative à la démolition de la Tour d'Abancourt eut lieu le 7 janvier 1955 et l'entreprise adjudicataire est la maison LEMAIRE-LANGELIN qui se charge de tous les travaux de démolition jusqu'à 20 centimètres au-dessous du niveau du sol pour la somme de 275 000 francs".

Les cartes postales et photographies qui suivent ont fait l'objet d'une sélection de notre part.

Légendes :

(1) Extrait d'une vue cavalière du Sud de Cambrai réalisée en 1567 par Georges BRAUN (Fonds DELCROIX, Bibliothèque Municipale de Cambrai). Au premier plan : la Tour d'Abancourt (à gauche), la Tour Saint-Fiacre (au centre) et la Tour Neuve (à droite).

(2) Dessin de la Tour d'Abancourt par NICQ-DOUTRELIGNE (*L'Ancien Cambrai*. Publié par Oscar MASSON. 1924). Les deux niveaux de la Tour (la chambre basse et la chambre haute) sont visibles. Le parapet et le comble sont une restitution.

(3) La Tour d'Abancourt peu avant le démantèlement. Photographie de DELSART (1892).

(4) Plan de la Tour d'Abancourt par NICQ-DOUTRELIGNE (Plan Cambrai 715, Photographie Jean-Yves POPULU, Collection Archives Départementales du Nord, Lille).

(5) La Tour d'Abancourt peu avant le démantèlement. Photographie de CALUYER (1893).

(6) La Tour d'Abancourt peu après le démantèlement (1898). La chambre basse est enterrée.

(7) La Tour d'Abancourt vers 1905.

(8) La Tour d'Abancourt en 1919. Il est possible de remarquer la fenêtre murée et une inscription allemande.

(9) La Tour d'Abancourt photographiée de dos après la Seconde Guerre mondiale. La porte d'accès à la Tour est visible sur la gauche.

(10) La Tour d'Abancourt peu avant sa destruction.

(11) et (12) La destruction de la Tour d'Abancourt (Fonds René FAILLE. Bibliothèque Municipale de Cambrai).

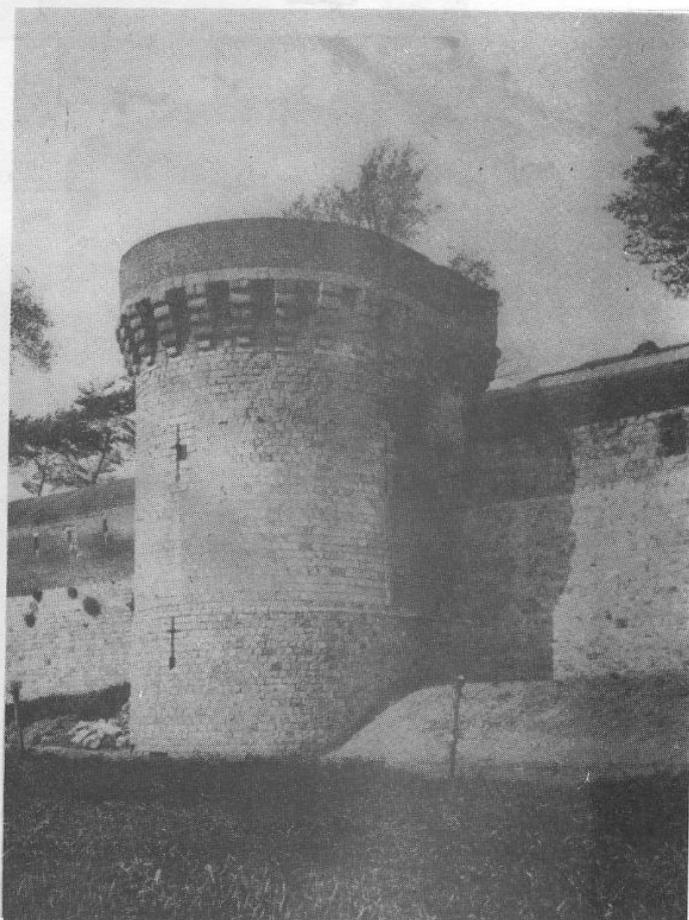
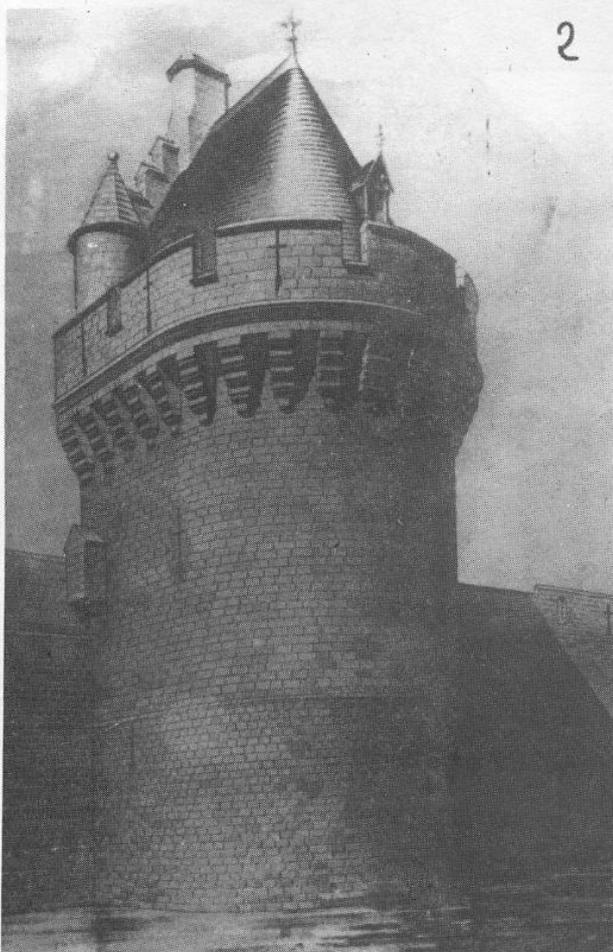
**Nos remerciements aux studios photographiques DECLIC et CAUDRON de Cambrai.**

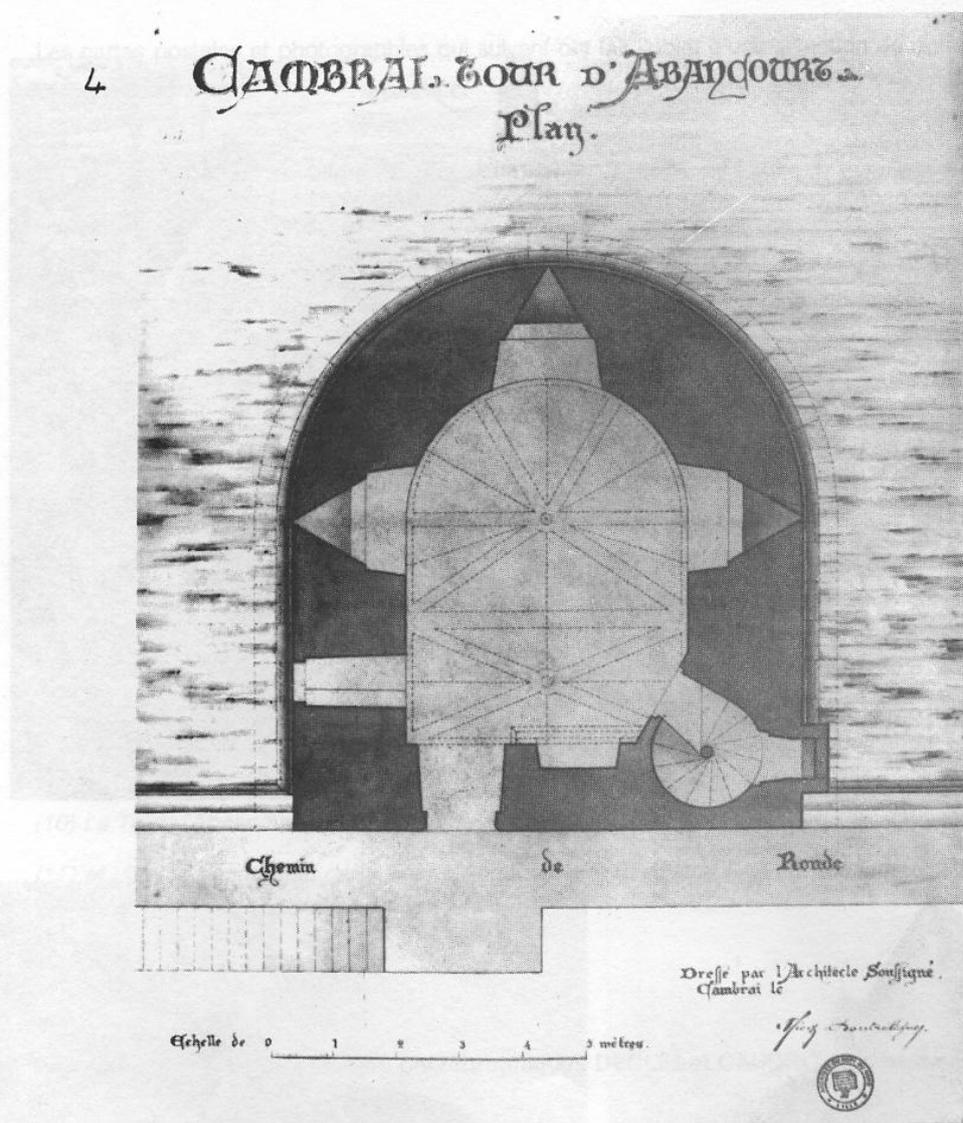
**L'Amicale Philatélique du Cambrésis**

## **L'AMICALE PHILATELIQUE DU CAMBRESIS**

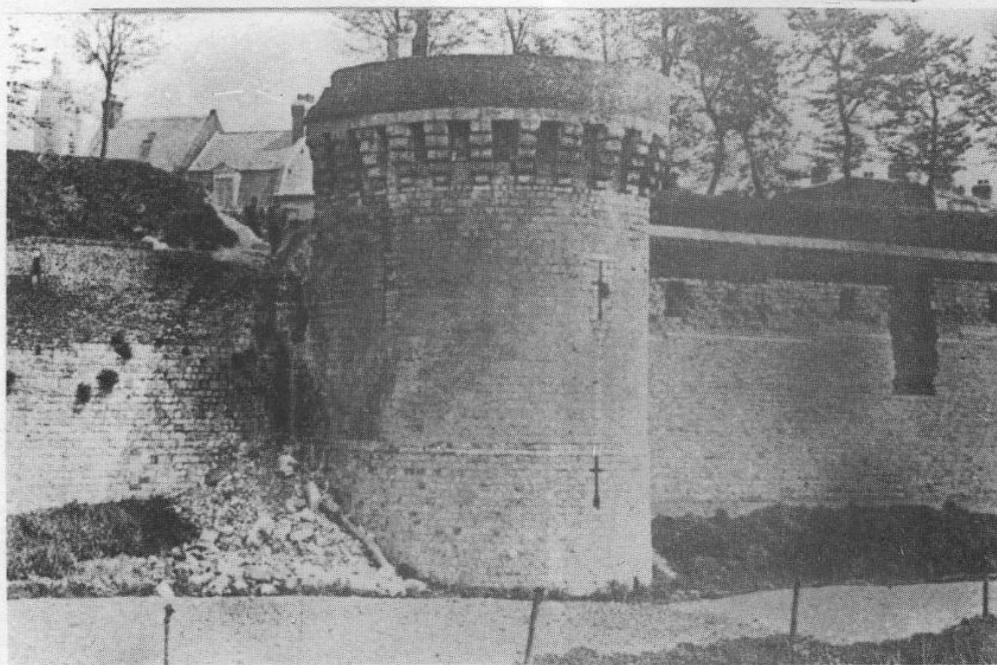
**Les réunions de l'Amicale Philatélique du Cambrésis se déroulent tous les premiers et troisièmes dimanche de chaque mois (sauf au mois d'août) de 10 heures à 12 heures au centre social (premier étage) Martin-Martine situé rue de Londres à Cambrai.**

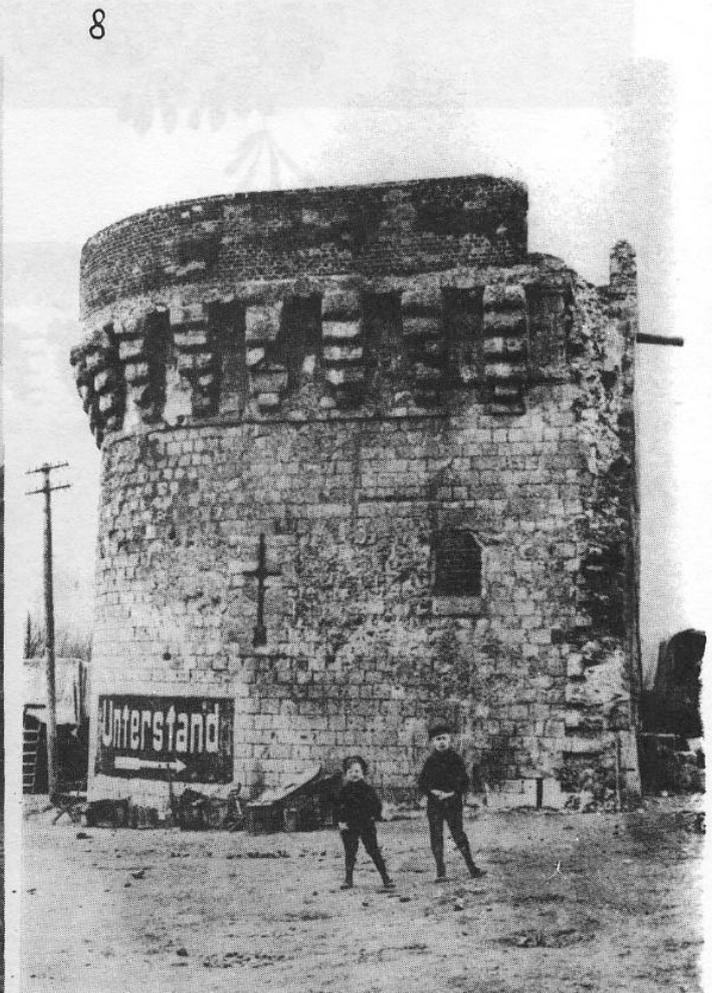
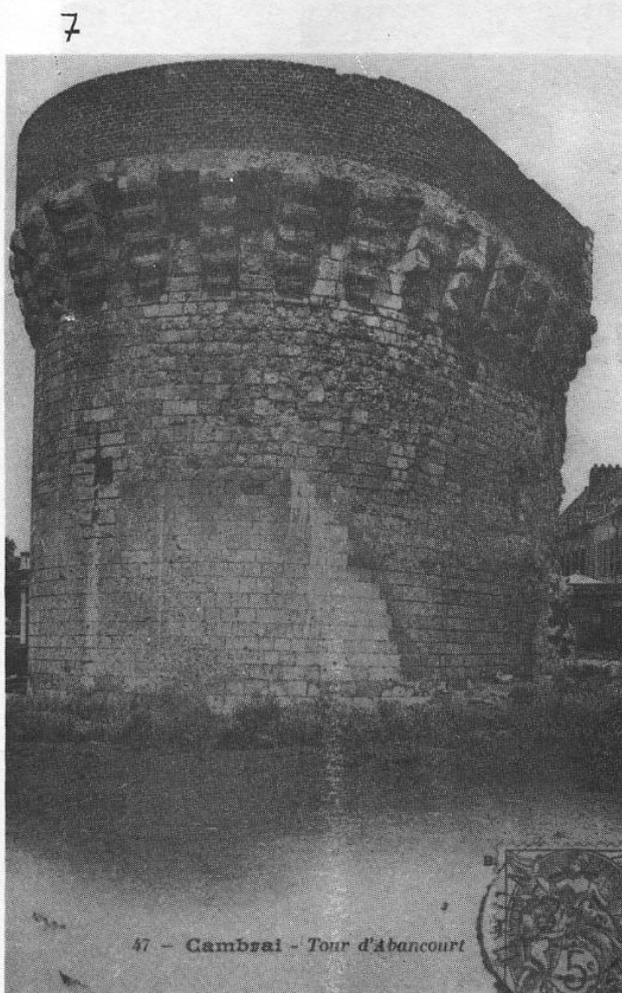
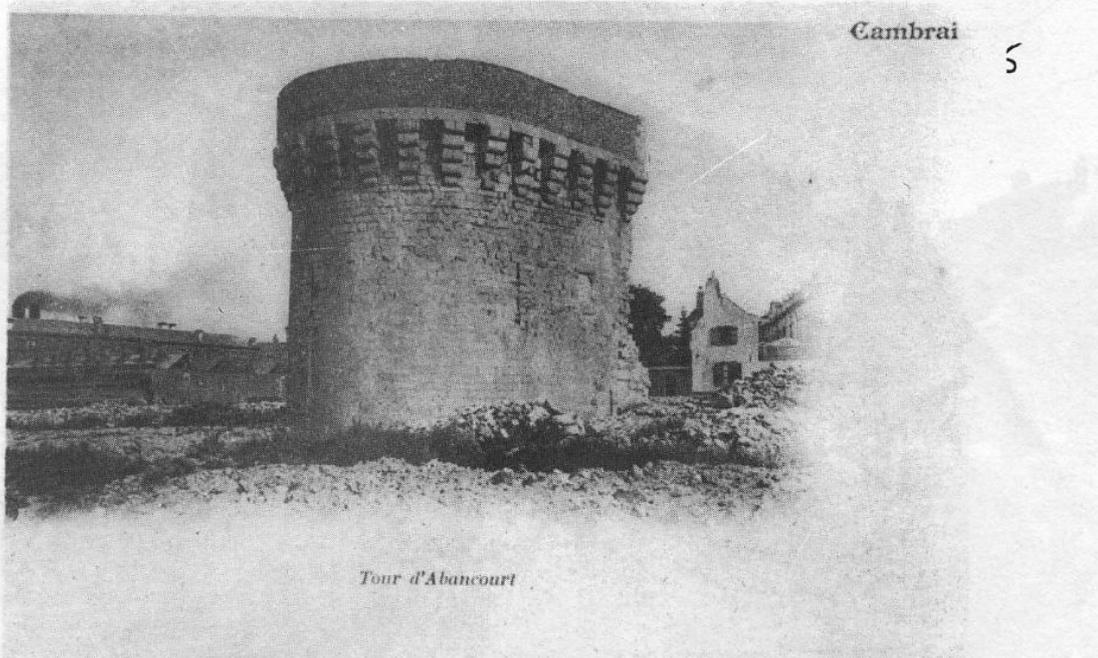
**Pour vos correspondances et informations, écrivez au 3 rue de la Pépinière - 59400 CAMBRAI.  
Tél : 27.81.32.41**





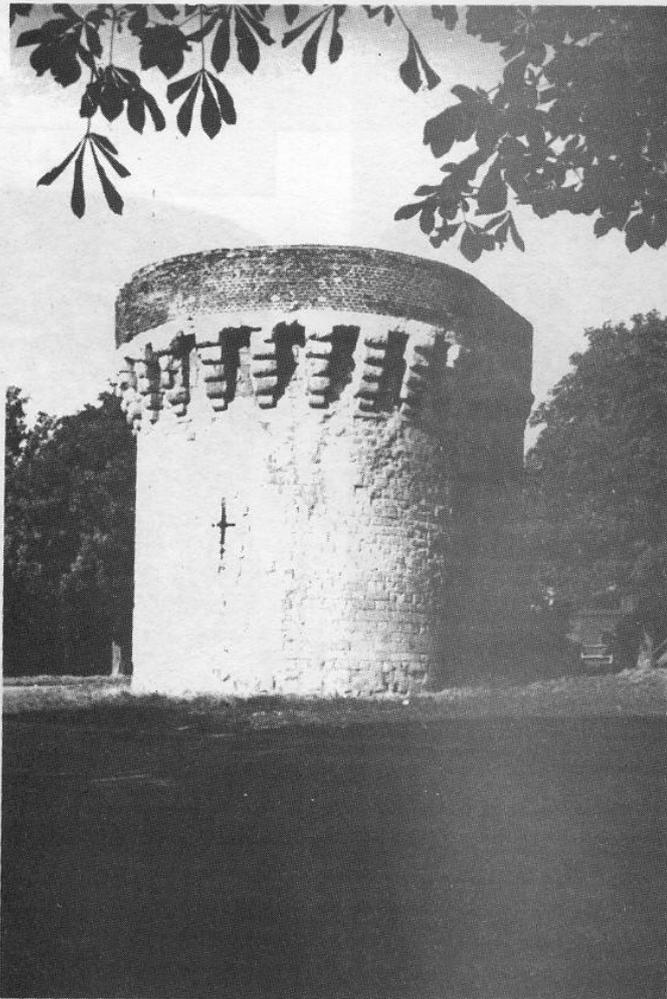
5



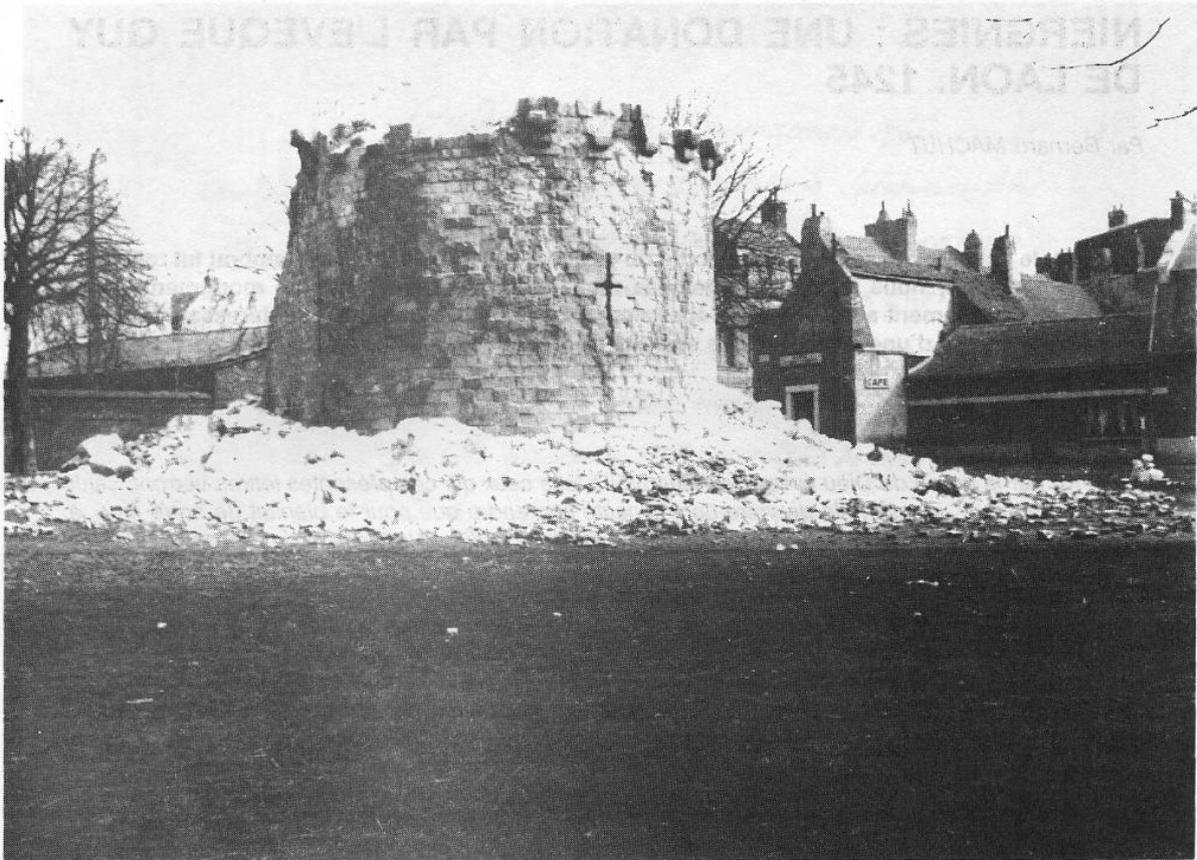




9



10



11



12

## NIERGNIES : UNE DONATION PAR L'ÉVÊQUE GUY DE LAON. 1245

Par Bernard MACHUT

En 1983, le calvaire qui se trouve à la sortie du village de Niergnies près de Cambrai fut restauré. A cette occasion, nous avons fait quelques recherches historiques sur ce monument (1) et découvert fortuitement aux Archives Départementales dans des documents intéressant la voirie une copie en latin d'une donation faite en 1245 par l'évêque de Cambrai Guy de Laon (2).

### Traduction proposée du texte

" Guy (3) par la grâce de Dieu évêque de Cambrai à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut dans le Seigneur. L'ensemble de votre communauté apprendra que pour le bienfait de notre âme, à nos très chers fils, le chapitre de Cambrai, nous concédons la Villa (4) et le bois de Niergnies (5) avec toutes leurs dépendances que nous avons achetées à Grahetus (6) chevalier et seigneur de Niergnies, notre fidèle et pair (7) du Cambrésis, possession pour eux à perpétuité exceptés neuf muids (8) de terre arable affectés par nous et concédés par souci de bienveillance en aumône à la maison des Béguines (9) installée près de Cantimpré à proximité de Cambrai, la haute et basse justice des dits neuf muids devant demeurer à perpétuité entre les mains de l'église cambrésienne, les hommages qui sont reconnus être étendus à la villa précitée jusqu'à ce jour restant dû à nous et à nos successeurs. En témoignage et en mémoire perpétuelle de cet acte nous avons édicté ces présentes lettres attestées par la garantie de notre sceau : daté de l'année du Seigneur 1245 au mois de juin, la quatrième férie (10) après la Pentecôte ".

Conforme à l'original  
ce qu'atteste J. VASSEUR VICSE (ou VICGE) (11)

### Commentaires

(1) Un fascicule intitulé "le calvaire de Niergnies" a été publié conjointement par la mairie et le presbytère de la commune en 1986.

(2) La référence est la suivante : Série T - 1 T 253/14 (Archives Départementales du Nord).

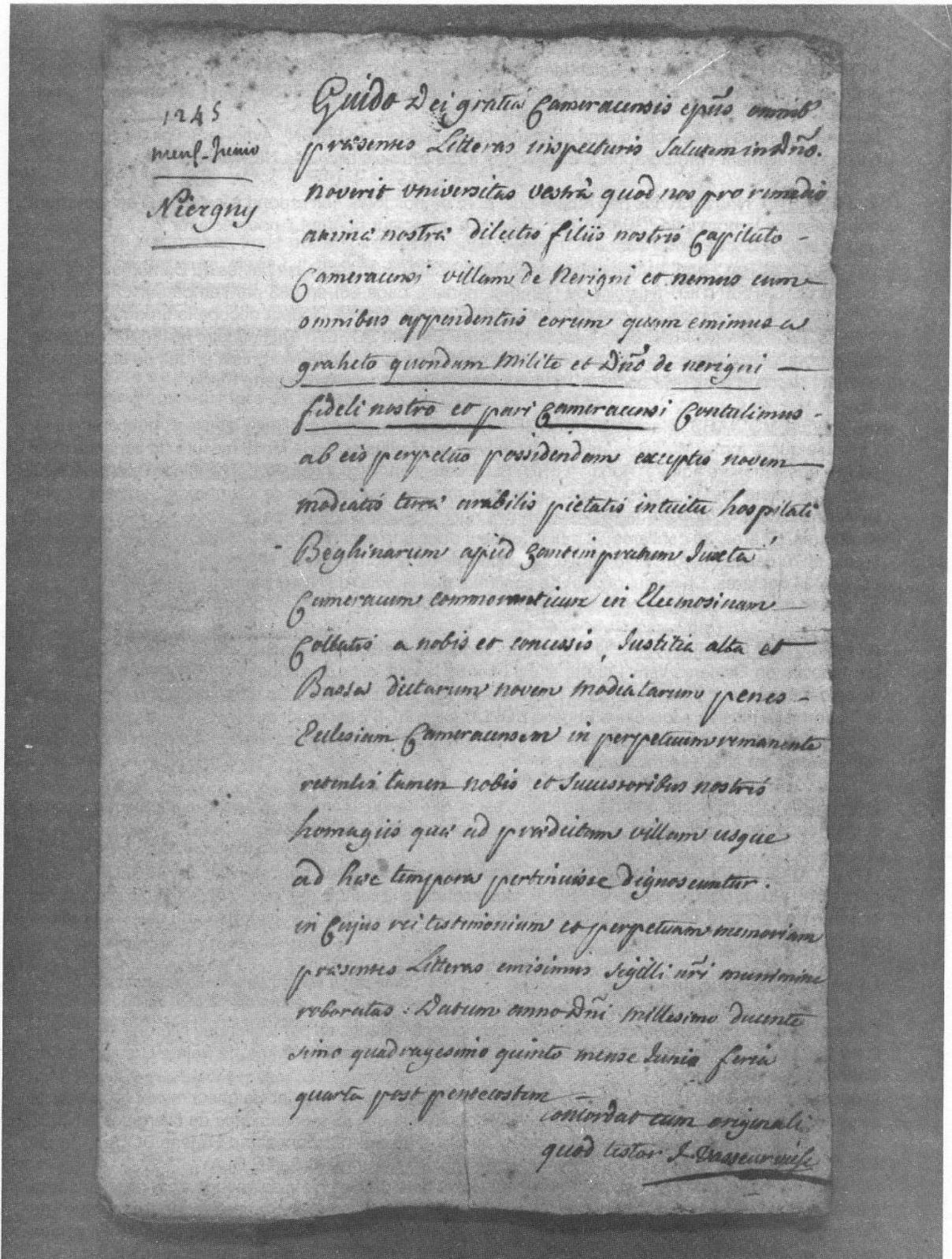
(3) "GUIDO". Il s'agit de Guy ou Guyard de Laon nommé évêque de Cambrai en 1238. Il succéda à Godefroy de Fontaines célèbre par la loi qui porte son nom (Loi Godefroy). Dans son "Dictionnaire historique de la ville de Cambrai et du Cambrésis", page 120, Eugène BOULY indique que "c'était un homme lettré" et qu'il "composa plusieurs ouvrages".

(4) VILLAM de villa-ae. Le mot Villa a une signification topographique précise sous l'empire romain : il s'agit d'une vaste propriété campagnarde dont les formes ont été largement relevées par l'archéologie. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, il n'en va plus de même et ce terme peut désigner une métairie, un hameau, un village, voire une seigneurie. Dans le cas présent, s'agit-il de l'ensemble de la seigneurie de Niergnies ou seulement d'une partie ? La restriction de neuf muids dans la suite du texte ferait pencher pour la première hypothèse.

(5) NIERGNIES. Il s'agit de l'orthographe actuelle du nom de cette commune. Dans les textes médiévaux, de nombreuses autres formes orthographiques ont été repérées. On les trouve recensées dans deux ouvrages :

Celui de l'abbé BONIFACE : "Etudes sur la signification des noms topographiques de l'arrondissement de Cambrai", 1866, page 216. Cet auteur ne cite pas ses sources mais il reprend en partie l'ouvrage d'Adolphe BRUYELLE : "Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai", 1862, page 236.

On peut ainsi recenser neuf orthographes différentes :



La donation de l'évêque GUY de LAON. 1245. Copie du XVIII<sup>ème</sup> siècle (Série 1 T 253/14, photographie Jean-Yves POPULU, Collection Archives Départementales du Nord, Lille)

RAIGNERIIS (1096), SYLVA DE NEREIO (1119), SYLVAM DE NEREIO (1142), NIEREIGNI (1239) : Glossaire topographique et XIV<sup>ème</sup> siècle (manuscrit n° 944), NEREGNI (1257) : Archives de Saint-Jean, NIERENGNI (1267), NEGREGNY (1292) : Archives de Saint-Jean, NIERGNY (1322) : Archives de Saint-Jean, GNIERGNI ou GUIERGNI (1351) : Archives de Saint-Julien.

Le texte que nous présentons donne donc une légère variante : NERIGNI. Avant la Révolution française, c'est généralement l'orthographe NIERGNY qui a prévalu puis l'actuelle NIERGNIES.

(6) GRAHETO. Nous n'avons pas repéré quel nom de nos jours correspond à celui-ci. C'est pourquoi nous laissons le nom latin "GRAHETUS". Peut-être un lecteur pourra-t-il nous éclairer ?

(7) PARI CAMERACENSI. La seigneurie de Niergnies était l'une des douze pairies du Cambrésis établies suivant LE CARPENTIER (*Histoire de Cambrai*, partie I, page 95) en 983 par l'empereur OTHON (ou OTTON) III, en faveur de l'évêque de Cambrai ROTHARD dont l'épiscopat occupe la fin du X<sup>ème</sup> siècle (978-995). On consultera sur cette question l'article d'Eugène BOULY : "Dictionnaire historique de la ville de Cambrai et du Cambrésis", page 420. Les armoiries de la Pairie de Niergnies "portait de sable, fretté d'argent de six pièces". Ce texte de 1245 confirme donc l'existence de cette Pairie.

(8) NOVEM MODIATIS. D'après DU CANGE : "Glossarium mediae et infimae latinitas", publié en 1840, il semble que la forme Modiatius équivalait à Modialis ou Modius : c'est le Muid, mesure de capacité mais parfois aussi mesure agraire. Adolphe BRUYELLE dans son "Dictionnaire topographique", page 231, lui donne la valeur de 16 mencaudées. C'est une mesure "*usitée dans le Cambrésis*" suivant l'abbé BONIFACE dans "Etude sur la signification des noms topographiques", page 213, qui correspondait à 5 hectares, 67 ares, 30 centiares : 9 muids forment donc une superficie non négligeable de 51 hectares, 5 ares et 70 centiares. Au siècle dernier, la superficie de la commune de Niergnies d'après BRUYELLE est de 435 hectares. Ce calcul permet de confirmer que la "villa" de Niergnies représente bien la totalité du terroir de cette commune (Cf. Note 4).

(9) HOSPITALI BEGHINARUM : la maison de Béguines. Il s'agit du béguinage de Sainte-Ursule fondé par Isabelle de Flékières vers 1233 et établi hors de la ville, près de l'abbaye de Cantimpré. L'histoire de ce béguinage a été faite par l'abbé TRANCHANT (Cf. Manuscrit 905). On en trouvera un résumé dans le Dictionnaire plusieurs fois cité d'Eugène BOULY, page 40. S'il est exact que les Béguines possédaient en dotation 438 mencaudées de terre, on voit que la part de Niergnies était conséquente : 9 muids représentent en effet 144 mencaudées.

(10) FERIA QUARTA : la quatrième férie, c'est à dire le quatrième jour après le dimanche qui en l'occurrence était celui de la Pentecôte. Il s'agit donc du jeudi 9 juin 1245.

(11) J. VASSEUR VICGE (?) ou VICSE (?). Cette dernière abréviation peut signifier J. VASSEUR, vicaire général ou plus probablement J. VASSEUR, vice-secrétaire. Il semble que cette copie soit tardive d'après la forme de l'écriture. De plus le copiste semble avoir négligé d'indiquer les formes du calendrier utilisé en 1245 par exemple l'Indiction.

#### La portée historique du texte

Ce texte confirme un certain nombre de points connus par ailleurs, en particulier que Niergnies était bien l'une des douze Pairies du Cambrésis et qu'à la date de 1245 le Béguinage de Sainte-Ursule près de Cantimpré se développait.

Il nous fait connaître le nom de GRAHETUS, probablement le dernier seigneur ayant possédé la seigneurie de Niergnies. Il se peut que RAINIER qui donna une loi aux habitants de Niergnies en 1239 soit son père. On trouvera le texte de cette loi ou charte dans le Dictionnaire d'Eugène BOULY, pages 402-403 ou dans le "Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis" de LE GLAY.

Mais l'intérêt majeur de ce document est de révéler la date précise où la seigneurie de Niergnies cessa d'être laïque pour devenir propriété ecclésiastique. Dans son "Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai", page 231 et suivantes, Adolphe BRUYELLE notait "*La terre de Niergnies devint par achat propriété de l'église Notre-Dame de Cambrai*". Eugène BOULY confirmait dans son "Dictionnaire historique de la ville de Cambrai", page 403 : "*Cette pairie (de Niergnies), à une époque que nous ignorons, fut cédée par le seigneur qui la possédait au chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai*". Voilà donc éclairci ce petit point d'histoire locale.

Bernard MACHUT, membre de la Société d'Emulation de Cambrai

## 11 NOVEMBRE 1993 ET LE SOUVENIR DES VICTIMES DES GUERRES

### CHANTS DE LA PREMIERE GUERRE

Il y a 75 ans prenait fin le premier conflit mondial. Aujourd'hui, nos générations n'oublient pas le sacrifice de leurs aînés : il semble d'ailleurs que les commémorations revêtent un aspect particulier cette année...

Dans cet article, nous vous proposons deux textes qu'Alphonse LONGATTE de Bantouzelle (né en 1897) aimait répéter avec émotion à ses proches. Le premier document est un chant d'allégresse et de victoire intitulé "La chanson Guillaume" que les Poilus entonnaient pour célébrer la victoire de la Marne. Le second document est un texte particulièrement poignant que les enfants récitaient autrefois lors de leur examen du Certificat d'Etudes.

#### La chanson Guillaume



Guillaume, roi d'une très grande puissance  
Depuis longtemps a fait le projet  
De conquérir la Belgique et la France  
De battre les Russes et les Anglais.

Il alla trouver le vieux bonhomme  
L'Empereur François en personne  
Et il lui dit "Ecoute mon vieux  
Nous allons nous y mettre à deux.

Nous avons des canons de grande dimension  
Des zeppelins, des sous-marins,  
Des gros ballons et des avions.  
Nous avons des vaisseaux  
Qui vont très bien sur l'eau  
Des millions de braves soldats  
avec cela ça suffira.

Gais et contents  
Nous irons triomphants  
Conquérir à nous deux l'Europe entière  
Et nous reviendrons avec beaucoup de millions  
Et en avant mon vieux vers la frontière".

Voilà Guillaume partit en guerre  
Derrière ses lances et sa ...  
Mais arrivé dans la frontière  
Les petits Belges firent du pétard.

Il a vécu sans aucun doute  
Tranquillement passé sa route  
Il dit au Royal François  
Avec les larmes dans la voix :

"Les Belges ont des canons  
Ils font sauter les ponts.  
Si j'avais pu prévoir cela  
Je ne serai pas passé par là.  
Deux files sur Paris  
Trois files sur Varsovie  
Et avec la grâce de Dieu  
Nous reviendrons victorieux".

Gais et contents  
Ils avançaient gaiement "victoire"  
Sur le chemin de Paris, chantant  
Joffre était là  
Il lui dit : "on n'y passe pas"  
M'aurais-tu pris mon vieux pour une poire ?

Il voulut avancer quand même  
Mais il lutta avec conviction  
Sur la Marne et puis dans l'Aisne  
Avec ses meilleurs bataillons.

Mais dans un élan frénétique  
Les soldats de la République  
A l'assaut viennent de se ruer  
Et l'Aigle noir de reculer.

Et malgré ses canons  
De grande dimension  
Et son fameux Prince impérial  
Qui se tenait si bien à cheval.

Tu n'auras pas Paris  
Et Poincaré lui dit  
"Mon pauvre Guillaume, voilà le chemin  
Qui va te ramener à Berlin".

Tout en grognant d'avoir fichu son plan  
Il s'empressa de filer à l'anglaise  
A coup de canons de 75 litons  
Guillaume fut escorté de l'armée française.

## Poème sur la guerre

Tout est fini, la guerre a tué sa grande voix  
On n'entend plus siffler le plomb ni la mitraille  
Les canons fatigués reposent leurs entrailles  
Si le soir et la lune argentent les grands bois.  
Autour du feu les soldats se racontent  
Tous les dangers courus en silence ils se content.  
Les rangs sont clairs car là bas dans la plaine  
On s'est battu rudement tout le jour  
Et plus d'un brave à cette heure endormi sur la plaine  
Ne se réveillera plus à l'appel du tambour.  
Le ciel s'est obscurci de gros nuages sombres  
Semble faire de la lune un long voile de deuil  
On voit dans le lointain passer comme des ombres  
Les soldats qui s'en vont creuser leur grand cercueil  
Où dormiront en paix dans leurs vertes prairies  
Tous ces pauvres héros tombés pour la patrie.  
Ils sont là côte à côte ainsi qu'au régiment  
Attendant qu'un sergent avant qu'on les enterre  
Pour une dernière fois jette leur nom au vent  
Ils sont peut être tombés en appelant leur mère  
Chacune en ce moment est sans doute à genoux  
Car c'est l'heure au village où l'on dit la prière  
Et le frère et la petite sœur disent : "Mon Dieu, rendez-le nous".  
Une liste à la main, un vieux sergent  
Fait l'appel de ses compagnons  
Présent ou mort dit-on et dit d'une voix grave lentement  
Lentement laisse tomber les noms.  
Soudain, sa voix devient moins nette  
Et le son par moment dans sa gorge s'arrête  
Après un silence profond : "Jacques Rigot" dit-il  
Seul l'écho lui répond Jacques mon fils, c'est ton père  
Alors l'un des soldats le prenant par la main  
Près d'un grand trou carré qu'on a fait dans la terre  
Lui montre son enfant sur le bord du chemin.  
"Courage" dit-il à ses compagnons d'armes  
En voyant le sergent verser de grosses larmes  
Répètent à leur tour en s'essuyant les yeux  
"Du courage mon pauvre vieux"  
Mais lui n'entend plus rien.  
D'un mouvement rapide  
Il prend son fils dans ses bras  
Et sur ses genoux posant sa tête livide  
Lui baise les cheveux et lui parle tout bas  
"O mon fils, O mon enfant  
Que dirai-je à ta pauvre mère  
Lorsque je reviendrai sans toi ?

Pourrais-je dire à Madeleine  
Lorsqu'elle te demandera  
Jacques dort là bas dans la plaine  
Pauvre petit".  
C'est ainsi que dans ton enfance  
Tu t'endormais sur mes genoux  
Et je te regardais en silence  
Dieu que ce temps est loin de nous.  
Ah l'horrible chose que la guerre  
On a qu'un enfant pour tout bien  
Passe une balle à pauvre hère  
Il ne reste plus rien, plus rien, plus rien.  
Un moment il se tait, puis sur l'herbe fleurie  
Posant tout doucement sa tête chérie  
Il se met à creuser la terre avec lenteur  
Pauvre petit dit-il en s'essuyant un pleur.  
Quand joyeux à ta naissance  
Tu t'endormais sur mes genoux  
Je te regardais en silence  
Dieu que ce temps est loin de nous.  
Ah l'horrible chose que la guerre  
On a qu'un enfant pour tout bien  
Passe une balle à pauvre hère  
Il ne reste plus rien, plus rien, plus rien.  
Quand le cercueil fut fait, il l'emplit d'une gerbe  
De bruyère aux douces senteurs  
Et posant tendrement son enfant dans cette herbe  
Tout le corps disparaissait dans un linceul de fleurs.  
Puis quand il eut sur lui jeté toute la terre  
Arrachant une branche au tronc d'un coudrier  
Il en fit une croix  
Au moins, dit-il, ta pauvre mère sur toi  
Pourra sur toi venir prier.  
Grands yeux autour de lui, les soldats tête nue  
Ecoutaient en silence cet adieu déchirant  
Quand se redressant à leur vue  
Ainsi parla le vieux sergent.  
"Je n'avais qu'un fils sur la terre  
En lui, j'avais placé tout mon amour  
La mort me l'a pris sans retour  
Tout est dit pour le pauvre père.  
Pour aller te revoir là haut  
Dors mon enfant, prends patience  
Le vieux sergent saura bientôt  
Comme toi mourir pour la France".

## **JULES (DIT JEAN) VOITURET (1895-1944), MAIRE DE BANTEUX, EST INSCRIT SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE SA COMMUNE**

Par René DENIMAL, annoté par André CARRE

A la demande de Monsieur Evrard LASSON (érudit local), j'ai entrepris dès le début de l'année 1992 des recherches auprès du Ministère des Anciens Combattants afin de confirmer et d'approfondir les dires selon lesquels Monsieur VOITURET, ancien Maire de Banteux, serait mort en déportation au cours de la dernière guerre.

Le 1 avril 1993, la Direction interdépartementale des Anciens Combattants me fournit les quelques éléments qui serviront de base à l'étude qui suit. L'enquête de Monsieur André CARRE qui complète ces propos n'a pas encore permis de répondre à toutes nos interrogations. Merci aux lecteurs de "Cambrésis Terre d'Histoire" de préciser la biographie de ce personnage qui doit être mis à l'honneur.

Voilà près de 50 ans que la Deuxième Guerre mondiale est terminée, près de 50 ans d'oubli... Il était grand temps de réparer un tel oubli. Le 11 novembre 1993, j'ai réuni la population de Banteux devant le monument aux Morts afin que les habitants puissent exprimer leur reconnaissance envers l'un de ses enfants adoptifs qui a fait don de sa personne à la patrie au nom d'une valeur et d'un idéal : la LIBERTE.

Une stèle a été érigée comme un symbole au pied de l'arbre de la liberté, pour perpétuer à jamais, au travers des générations futures, la mémoire de Monsieur Jules VOITURET mort pour la France.



*La cérémonie du 11 novembre 1993 à Banteux*

Jules Jean François VOITURET est né le 4 mars 1895 à Saulieu (Côte d'Or) de l'union de Jules-François VOITURET (mécanicien de 42 ans attaché au tramway de Saulieu à Saumur) et de Anne QUIGNOLOT (37 ans).

62 lettres ont été envoyées à tous les "VOITURET" de France figurant sur l'annuaire du minitel. Malheureusement, les courriers reçus n'ont pu révéler de lien de parenté avec Jules VOITURET.

Nous ne disposons à ce jour d'aucune information sur le passé militaire de VOITURET pendant la Première Guerre mondiale. Cependant, on ne peut douter que le futur officier de réserve se dévoua corps et âme pour sa patrie.

PREFECTURE DU NORD

-----

Cabinet

CONSEIL MUNICIPAL

Commune de ... BANTEUX

Nombre de Conseillers ... ~~11~~ ... 11.

Noms et Prénoms	Profession	Fonctions dans le Conseil Municipal	Date de l'élection
Voituret Jean	Entrepreneur de travaux Publics.	Maire	7 février 1937
Fisselet Henri	Serrurier, Entrepreneur de battoir	Adjoint	5 mai 1935
Poricot Edouard	Jardinier	Conseiller Municipal	"
Boulant Guile	Reutier	"	"
Seriche Félix	Cultivateur	"	"
Millet René	Industriel	"	"
Devaux Paul	Cultivateur	"	"
Loteau Guile	"	"	"
Charlet Henri	"	"	"
Verocmet Guile	Menuisier	"	"
Delong Benoit	Cultivateur	"	12 mai 1935
Lebeu Philippe	Démissionnaire fin 1937		

Banteux le 20 février 1939  
Le Maire  
Pichery

Composition du Conseil municipal de Banteux en date du 20 février 1939 (Série M 89/277a, ADN)

A la sortie de la guerre, le 20 avril 1920, Jules VOITURET épouse Marguerite-Marie-Madeleine VIALLEIX, 26 ans, native de la Bastide-Marnhal dans le Lot, fille de Pierre VIALLEIX (qui était lors de la naissance de sa fille en 1894 lieutenant au 7<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Cahors).

C'est certainement peu après son mariage que Jules VOITURET s'installa dans le Cambrésis, des témoignages font état de sa présence à Marcoing (l'état actuel des recherches ne permettent cependant pas d'en dire davantage).

Après la guerre, Jules VOITURET est entrepreneur de travaux publics et participe à la reconstruction de notre territoire. En 1929, lorsque l'entreprise DURAND dirige la réédification de l'église de Banteux, il est présent.

Pourtant, les voies navigables constituent sa principale activité. Régulièrement, l'entrepreneur qui demeure désormais à Banteux s'associe avec Monsieur Ernest DESSAINT, Maire de Bantouzelle, Monsieur Lucien DERMY et Monsieur MAUNOURY ou encore Monsieur BUSSIERE.

Parallèlement à son activité professionnelle, on sait que Jules VOITURET participa à une activité maçonnique. En effet, il est initié dès 1933 à la loge Thémis de Cambrai. Malheureusement, les dossiers de franc-maçons antérieurs à la Seconde Guerre mondiale furent détruits par les Allemands.

Le 7 février 1937, Jules VOITURET est élu Conseiller municipal de Banteux suite au décès du Maire Xavier DERMY. Le 16 février, le Conseil municipal le proclame Maire de Banteux. Henri PISSELET reste Premier adjoint (Cf. Le document joint).

La lecture des délibérations communales ne nous apporte guère de nombreuses informations sur l'activité municipale de Jules VOITURET. La population se rappelle pourtant que c'est à son époque que fut commencée avec l'entreprise HERLEM la route entre le pont de Banteux et la coopérative de Bantouzelle.



Jules VOITURET photographié avant 1940 devant sa maison à Banteux en compagnie de sa femme et de ses associés (Photographie de Madame Janine DHERMY, Etats-Unis d'Amérique). Jules VOITURET et sa femme se trouvent dans le centre de la photographie (ils sont indiqués par une flèche). L'homme qui se trouve en bas à droite et qui porte son fils sur les épaules est Monsieur MERILLON. Au-dessus de lui se tient debout Lucien DERMY. L'homme qui est assis à gauche de la photographie et qui a l'épouse de Monsieur MERILLON sur les genoux est Ernest DESSAINT.

Comme les habitants du village, il accueille en 1938-1939 dans sa maison (qui est aujourd'hui celle de Monsieur TELLIER) (Cf. La photographie) des officiers du 29<sup>ème</sup> Dragon de Provins et du 203<sup>ème</sup>. Le 28 avril 1940, il préside sa dernière séance au sein du Conseil municipal.

En effet, lorsque le 10 mai 1940 les Allemands violent l'intégrité du territoire français, le Maire de Banteux qui est un officier de réserve occupe des fonctions au Centre de recrutement de Cambrai. Ceci explique certainement pourquoi à 45 ans il ait choisi de poursuivre le combat et d'entrer dans la clandestinité lors de la débâcle.

On perd ensuite sa trace jusqu'au 26 mars 1943, date à laquelle Jules VOITURET, qui est lieutenant dans les Forces Françaises de l'Intérieur, est arrêté par la Gestapo pour transport d'armes. Il passera deux mois à la prison militaire de Toulouse.

Les témoins de l'histoire nous ayant depuis longtemps révélé le sort réservé aux résistants livrés aux mains de la police de l'Etat nazi, chacun peut aujourd'hui imaginer les douleurs physiques et morales qu'il endura pendant son internement de Toulouse, puis lors de son incarcération à la prison de Fresnes. Le 27 mai 1943, Jules VOITURET est déporté en Allemagne. Les conditions de son internement nous sont inconnues, mais pour ceux qui comme moi ont pu visiter le camp du Struthof en Alsace, il restera à jamais au fond du cœur une profonde plaie et un immense respect pour tous ceux qui ont souffert et qui ont été soumis à un système répressif barbare.

Emprisonné à Wolfach puis à Brushol, il est jugé, condamné à mort et fusillé le 1 avril 1944 à Karlsruhe.

Le décès fut transcrit le 4 avril 1947 en mairie de Montauban.

La veuve de Jules VOITURET est morte le 23 avril 1980 à Caussade dans le département du Tarn et Garonne. Quant à un enfant qu'ils auraient adopté, nous n'avons pu en retrouver aucune trace...

**Qu'il me soit permis de remercier les rares personnes de Banteux qui ont pu nous apporter des renseignements au sujet de Monsieur Jules VOITURET : Madame DOUAY, Monsieur et Madame DELBART. Mes remerciements particuliers à Monsieur le secrétaire de mairie et à Monsieur André CARRE qui ont collaboré activement à l'élaboration de cette étude, à Madame Odile HENAUT qui nous a communiqué la photographie représentant Jules VOITURET, sa femme et ses associés (appartenant à sa cousine de Californie née Janine DHERMY).**

Tous témoignages supplémentaires sur cet ancien Maire de Banteux sont les bienvenus.



**René DENIMAL  
Maire de Banteux**

*La plaque posée à Banteux en hommage à Jules VOITURET*

## **LE MOULIN DE SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS RETROUVE SES AILES**

Par **Christianne LEPIE**

Le 26 septembre 1993, le moulin de Saint-Vaast-en-Cambrésis sortit d'un sommeil de près d'un siècle.

Premier moulin du Cambrésis à avoir retrouvé ses ailes, il "tourna" devant des spectateurs curieux ou passionnés venus quelquefois de loin.

Son dernier propriétaire, hélas, s'est éteint à 95 ans et demi, le 11 mars 1993, sans l'avoir vu revivre, lui qui ne l'avait connu qu'avec une seule aile.

Pour le faire "ressusciter", il a fallu tout l'amour de Fénélon BISIAUX et de sa famille, et le savoir-faire des Amis des Moulins (l'A.R.A.M.) à qui il en fit don, ainsi que le terrain environnant et le chemin d'accès.

Son bâtisseur et premier propriétaire, François Joseph MANET (issu d'une lignée de MANET implantée à Saint-Vaast depuis 1743) était à la fois meunier, fabricant d'huile et fabricant de briques. Il avait épousé une demoiselle DROMART, de Carnières, dont il eut quatre enfants.

La tour du moulin fut construite avec des briques dont l'argile fut prélevée dans le sol autour du moulin (les creux d'où fut tirée cette argile sont encore visibles de nos jours).

On ne sait rien de la toiture, mais en 1990, elle fut refaite avec 7000 bardeaux de châtaigniers.

Ses meules couplées sont les seules de ce genre encore intactes dans le Cambrésis (Cf. La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 6).

Le moulin, qui faisait le travail de 61 hommes, fabriquait de l'huile de lin et de l'huile d'œillette (introduite dans le département quelques années avant la Révolution).

Le moulin fut construit en 1859. François MANET-DROMART mourut le 16 novembre 1898 et fut enterré à Saint-Vaast-en-Cambrésis dans le cimetière voisin du moulin.

Est-ce son fils Eugène, fabricant d'huile à Ligny, qui fit ensuite tourner le moulin ? On ne sait pas, car la famille BISIAUX l'acheta à une demoiselle LEMOINE et il avait cessé son activité entre 1903 et 1906.

Lorsque ce moulin tournait, il y avait alors deux moulins à vent dans le Cambrésis. Mais bientôt les moulins cessèrent leur activité. Ils perdirent leurs ailes, leurs tours s'écroulèrent petit à petit et pendant longtemps on les oublia.

Mais des passionnés des moulins refusèrent cette perte de notre patrimoine. Des propriétaires se joignirent à eux, et bientôt d'autres moulins du Cambrésis vont ressusciter, comme celui de Saint-Vaast-en-Cambrésis.

**Christianne LEPIE**

## COURRIER DES LECTEURS

### QUESTIONS

**8/1) Recherche ascendance et descendance des couples suivants de Thun-Saint-Martin :** Martin BARALLE x Marie-Hélène LEMAIRE vers 1730, Hilarion LEQUIEN x Barbe SEGARD vers 1710, Gaspard GUIDEZ x Marie LEMAIRE vers 1710, Simon RENARD x Marguerite DOFFINIER vers 1690/1700, Jean-Claude SALLEZ x Jeanne PANIER vers 1725, Pierre LEMAIRE x Ginette WILMOT vers 1700/1705.

Monsieur S. H (Val de Nesle, Marne)

**8/2) Recherche tous renseignements sur les familles COLAU et DUPUIS.**

Madame P. E (Bouvigny-Boyeffles, Pas-de-Calais)

**8/3) Recherche la date de mariage et de décès (à Cambrai ?) de Jean Jacques DELADERIERE ou LADRIERE,** fils de Philippe d'Avesnes-le-Sec et de Fillette JACQUART, beau-frère de Marie Joseph CROUENNE, épouse de Jacques Philippe LADRIERE.

Monsieur C. J (Denain)

**8/4) Recherche ascendance d'Anne-Benoîte CASIEZ** (née vers 1781, † en 1859 à Busigny), épouse de Charles-Antoine ROBERT et de Jean DRUON, bailli de Busigny en 1659, époux de Marguerite BARA. **Recherche ascendance de Marie-Rose SORELLE** (née vers 1771 à Saint-Souplet) qui épousa Jacques NOIRET vers 1795-96 à Saint-Souplet.

Madame H-N (Cambrai)

**8/5) Recherche des informations concernant l'ascendance** de Jean-Philippe LALIN, natif d'Aubencheul-au-Bois, qui épousa Catherine-Jeanne DELEAU le 11 septembre 1714 à Marcoing.

**8/6) Recherche les parents** de Marguerite TRIBOU x Nicolas LEFEBVRE (Esnes), Noëlle TRIBOU x Jean-Antoine BOULANGER (Inchy-en-Artois) et de Jeanne TRIBOU x Jean SOYEZ (Ramillies) dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle.

**8/7) Recherche des renseignements** sur les couples SOUFFLET-CHAUWIN (Cantaing, 1762) et PETIT-GUENARD (Ribécourt).

Madame S-M (Avesnes les Aubert)

**8/8) Recherche des informations** concernant les DOLLEZ de Gouzeaucourt et de Montécouvez, les BOURSIER de Montécouvez (avant 1712), l'ascendance de Michelle NOUROEUX (née vers 1650/1670, † avant 1703) qui épousa en premières noces Claude POUILLAIN et en secondes noces Philippe LANTHIER fermier de Bracheux, l'ascendance du couple Pierre LABBE (né le 3 avril 1670 à Crèvecœur, † le 5 avril 1725 à Crèvecœur) qui aurait épousé Thérèse DESFONTAINE (née le 11 août 1672 à Lille ?, † le 2 juillet 1728 à Lille) le 5 avril 1704 à Lille.

Monsieur F. R (Sarzeau, Morbihan)

**8/9) Recherche des informations concernant l'ascendance (à Esnes ?) des couples suivants :** Arsène DUCOURTY (né en 1840, † en 1907) x Esther DEFOSSEZ (née en 1843, † en 1931) et Etienne HARDY (né en 1850, † en 1908) x Amandine ROLAND (né en 1852, † en 1913).

Monsieur A. H (Esnes)

**8/10) Recherche des informations concernant l'ascendance** d'Eugène COLEAU x Marie-Brigitte HERBERT le 18 février 1772 dans la région d'Abancourt.

**Madame T-M (Solesmes)**

**8/11) Recherche lieu et date de décès de Louis LAFOLIE** (peut-être à Wavans) vers 1871, époux de Sidonie CHABE, † le 2 juin 1948 à Wavans **et de Pierre-Joseph LAFOLIE**, né à Maurois le 16 août 1820, x Victorine Damasse JESUS le 3 avril 1844 à Honnechy.

**Madame P-Q (Dour, Belgique)**

**8/12) Recherche et achète l'Histoire de Masnières** de Victor BRETZNER (1928).

**Monsieur N. D (Cambrai)**

**8/13) A vendre :**

\* **Chronique d'Arras et de Cambrai** par BALDERIC, annoté par LE GLAY, publié à Paris chez LEVRAULT, MERCKLEIN et TECHENER en 1834.

\* **Analectes historiques ou documents inédits** par LE GLAY, publié à Paris chez TECHENER en 1838, ex-libris de Denis du Péage et d'Anatolii de Norguet.

**Pour plus d'informations, écrivez à l'Association qui transmettra.**

**Monsieur C. C (Tilloy-lez-Cambrai)**

## REPONSES

**\* Réponse à la question de Monsieur A. C de Valenciennes (C.T.H. n° 5) :**

**La famille DRUON-LAGRUE de Busigny** a fait l'objet d'un article de Monsieur André LEBLON publié dans les Etudes Cambrésiennes de la Société d'Emulation de Cambrai. En janvier-mars 1992, Monsieur Eric DELFOSE demandait des renseignements concernant le mariage vers 1675 du couple Antoine DRUON-Marie COLPIN (Géné 62, n° 33, page 91). L'article de Monsieur Patrick RAGUET concernant le bienheureux Louis-Joseph FRANCOIS publié dans la revue Cambrésis Terre d'Histoire n° 6 fait allusion à Jean-François-Paul DRUON (1723-1799), Busignois qui fut curé de Fontaine-au-Pire.

**Madame HAVEZ-NOIRET (Cambrai)**

**\* Réponse à la question de Monsieur A. B de Voisins-le-Bretonneux (C.T.H. n° 5) :**

**Marie-Anne-Josephe CARON** est née le 30 juin 1778 à Troisvilles de Claude Joseph (mulquinier) et de Caroline Josephe DELECLUSE.

**Nicolas DHENNIN (Cambrai)**

**Réponses aux questions de Monsieur G. D de Sains du Nord (C.T.H. n° 5) :**

\* **Jean Baptiste HERBIN**, 25 ans, d'Avesnes les Aubert, mulquinier, fils de Mathias, mulquinier, et de Marie Jeanne LOUVE, x **Félicité Joseph BROUX** (23 ans, née à Saint-Aubert de Noël François, cabaretier, et de Marie Catherine LOUBRY) le 20 octobre 1786 à Saint-Aubert.

\* **Charles Louys CACHEUX**, né le 27 mars 1728 à Saint-Aubert de Louys et de Florence DELSARTE, x **Marie Joseph GABET** (née le 1 février 1732 à Saint-Aubert de Jean Baptiste et de Françoise CANONNE, † en 1762) le 4 juillet 1752 à Saint-Aubert. **Louys CACHEUX**, né le 6 octobre 1683 à Saint-Aubert de Thomas et de Antoinette BERTOU (x le 8 juin 1680 à Saint-Aubert), x **Florence DELSARTE** († en 1692) le 26 novembre 1712 à Saint-Aubert.

**Jean Baptiste GABET**, né à Troisvilles en 1684 de Pierre et de Anne CAUCHY, x en premières noces **Marie LECUYER** († le 12 octobre 1724 à Saint-Aubert) le 19 mai 1718 à Saint-Aubert, x en secondes noces **Françoise CANONNE** (née le 29 février 1690 à Saint-Aubert de Charles et de Brigitte FLAVEGNYES) le 2 décembre 1724 à Saint-Aubert.

\* **Réponse à la question 7/7 : Michel BERTIN** fut baptisé le 2 décembre 1687 à Saint-Aubert où il mourut le 2 octobre 1750. Il avait épousé Marie Jeanne DENOYELLE le 6 mai 1718 à Saint-Aubert.

**Christianne LEPIE (Saint-Vaast-en-Cambrésis)**

\* **Descendance TALTER. Réponse à la question de Madame C. C de Berck sur Mer (C.T.H. n° 5) :**  
**Pierre TALTER**, maréchal (né vers 1686, † le 23 août 1756 à Honnecourt) x **Marie VASSEUR** (née vers 1690, † le 9 janvier 1757 à Honnecourt) - **Pierre Joseph TALTER**, maréchal (né en 1715, † après 1757 à Honnecourt) x **Marie Jeanne PONTHEUX** (née vers 1716, † le 17 mai 1744) le 15 juin 1741 - **Pierre Joseph TALTER**, maréchal (né vers 1743 à Honnecourt) x **Anne Catherine THIESSET** ou **QUESET** (née vers 1755 à Beaulieu) - **Pierre Joseph TALTER**, berger (né le 1 janvier 1778 à Honnecourt, † le 15 janvier 1841 à Honnecourt) x **Anne Marie MERIAUX** - **Pierre Antoine TALTER**, berger (né le 25 nivose An 9 à Honnecourt, † le 19 avril 1868 à Honnecourt) x **Sophie DELAPORTE** - **Joseph Mémorin TALTER** (né le 20 novembre 1847 à Honnecourt, † le 30 décembre 1903 à Honnecourt) x **Marie Azélie Catherine LEVEQUE** le 1 septembre 1868 - **Pierre TALTER**, maréchal (né le 22 octobre 1882 à Honnecourt, † le 18 janvier 1946 à Banteux) x **Marie Adélaïde MONTIGNY** (née en 1884 à Honnecourt) - **Paul Pierre TALTER** (né le 20 octobre 1912 à Crèvecoeur, † le 19 mai 1964 à Orléans) x **Denise DEBETS** le 30 août 1930 - **Jean-Pierre TALTER** (né le 29 avril 1941 à Casablanca) et **Yves TALTER** (né le 27 avril 1942 à Casablanca) et **Gérard TALTER** (né le 29 avril 1944 à Casablanca) et **Philippe TALTER** (né le 19 mars 1952 à Casablanca).

**Yves TALTER (Rabat, Maroc)**

\* **Complément (C.T.H. n° 6) :**

**Jean-Jérôme POUILLAUE**, fils de Jean-Philippe POUILLAUE et de Marie-Monique DELEVACQUE (d'Anneux), assisté de Marie-Barbe FRANCOIS (sa grand-mère), de Jacques MILO, échevin du Cateau (son oncle allié) et de Joseph GAIRON, fermier de Morchy (son cousin issu de Germain) x (C.M) **Marguerite-Joseph DOVEZ**, fille d'Albert et de Marie-Louise TACQUET, demeurant à la ferme de Sauchicourt (Sauchy-Lestrées) en 1744 (Cf. 2 E 26-455, ADN).

**Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)**

\* **Réponse à la question de Monsieur A. C de Valenciennes (C.T.H. n° 5). Dans mes ancêtres :**

- Catherine-Joseph BRUNET († le 12 février 1809 à Walincourt) x Julien-Joseph HUTIN avant 1792.
- Catherine-Thérèse BRUNET x Jean-Baptiste TAISNE avant 1799.
- Pierre GALLIEGUE x Catherine Joseph BOURSIEZ vers 1822.
- Jacques PELLETIER x Jeanne-Catherine GALLIEGUE (C.M du 17 octobre 1741) (2 E 26-383, ADN).

**Jean GALLIEGUE**, fils de Pierre et de Marie-Marguerite CARON, neveu de Jean-Etienne GALLIEGUE, neveu par alliance de Jean-Joseph LANGLET, x Anne-Françoise WISSE (veuve DUBUISSON) (C.M du 31 mars 1742) (2 E 26-453, ADN).

**Albert LEVERD (Blécourt)**

\* **Réponse à la question 7/1 :**

**Antoine-Ferdinand TAISNE**, né vers 1683 à Bertry, † le 14 août 1741 à Bertry, x Thérèse ROUSSEAUX, est le frère de Jacques (testament en 1742), de Melchior, de Jean-Baptiste et de Pierre. Il est le fils de Timothée TAISNE (lui-même fils de Pierre TAISNE et de Louise MARLIÈRE, fille de Paquet MARLIÈRE), x Nicole PRUVOT (fille de Jeanne BOURSIER) en 1675.

**Jacky FOUBERT (Caudry)**

\* **Réponse à la question 7/1 :**

Mon ancêtre **Toussaint GRIFFART** (né vers 1739 à Niergnies, † le 1 juillet 1793 à Fontaine-au-Pire) est le fils de Nicolas GRIFFART (né vers 1693 à Niergnies, † le 20 février 1765) et de Angélique SOYEZ, et est le petit-fils de Nicolas GRIFFART x Marie HAPPE le 8 novembre 1692 (Cf. Tabellion 2 E 26, registre CLAUWEZ, ADN).

**Jacques LECLERCQ (Béthencourt)**

\* **Réponse à la question 7/13 :**

**Théophile ROBERT**, tisseur à Honnecourt, est le frère de mon ancêtre Célestin ROBERT. Ce sont les enfants d'Antoine ROBERT (né vers 1760 à Paris, paroisse Saint-Nicolas des Champs, de Antoine Louis ROBERT et de Marie-Madeleine BENIN) et de Marie-Rose DENISON (fille de Philippe-Joseph DENISON, valet de charrue, et de Marie-Jeanne BOITELLE, fille de Nicolas BOITELLE et de Marie-Madeleine BROCCQUIN).

**André CARRE (Bantouzelle)**

## INFORMATIONS - MANIFESTATIONS PUBLICATIONS

### INFORMATIONS

#### \* Calendrier des réunions de l'Association

Samedi 29 janvier 1994  
Samedi 26 février 1994  
Samedi 26 mars 1994  
Samedi 30 avril 1994  
Samedi 28 mai 1994  
Samedi 25 juin 1994

Lieu : Mairie de Les Rues des Vignes (notre siège social)

Horaires : de 15 à 18 heures.

\* La composition du **nouveau Bureau** de l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" (dont la moyenne d'âge est de 26 ans) est la suivante :

**Président** : Arnaud GABET (de Les Rues des Vignes)  
**Vice-Président** : Thierry LEROY (de Saint-Vaast-en-Cambrésis)  
**Secrétaire** : Patrick RAGUET (de Caudry)  
**Trésorier** : Nicolas DHENNIN (de Cambrai)

**Directeur de la publication (Nicolas DHENNIN), responsable des abonnements et des dépôts-vente de la revue (Nicolas DHENNIN), responsable de la section généalogie (Arnaud GABET), délégué dans le canton de Cambrai-Est (Pierre MOLLET), délégué dans le canton de Cambrai-Ouest (Roland DELTOUR), déléguée dans le canton de Solesmes (Christianne LEPIE), délégué dans le canton de Clary (Patrick RAGUET), délégué dans le canton de Marcoing (André CARRE), délégué à Cambrai (Nicolas DHENNIN).**

\* La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" est en vente :

A **Cambrai** (Maison de la presse, Le Furet du Nord, Office de Tourisme, Librairie Bonduelle, Bibliothèque municipale), à **Caudry** (Maison de la presse), au **Cateau-Cambrésis** (Librairie LEDRU), à **Solesmes** (Maison de la presse), à **Avesnes-les-Aubert** (Maison de la presse), à **Iwuy** (Maison de la presse), à **Vaucelles** (Café de l'abbaye).

\* La conférence-exposition organisée par l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" à Honnecourt sur Escaut les 13 et 14 novembre 1993 connut un grand succès. L'assistance fut nombreuse et intéressée par le riche patrimoine historique de ce village du canton de Marcoing.

### MANIFESTATIONS

\* Nicolas DHENNIN, Pierre MOLLET et la municipalité de Thun-Saint-Martin organiseront à une date encore indéterminée une visite guidée (gratuite) de l'église de Thun-Saint-Martin dans le cadre de la sortie du livre : "L'église de Thun-Saint-Martin" qui sera dédié ce jour. Venez nombreux.

## PUBLICATIONS

* REVUE n° 1 (réédition)	20 francs
* REVUE n° 2	épuisée
* REVUE n° 3	épuisée
* REVUE n° 4	15 francs
* REVUE n° 5	20 francs
* REVUE n° 6	20 francs
* REVUE n° 7	20 francs

**N.B** : 8,00 francs de frais d'envoi sont à rajouter par exemplaire. 12,00 francs pour deux exemplaires. 16,00 francs pour trois. 21,00 francs pour quatre et plus.

Le paiement doit obligatoirement se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association.

\* **HISTOIRE DE BLECOURT** épuisée

### Les prochaines publications de l'Association :

- L'EGLISE DE THUN-SAINT-MARTIN (sortie prévue premier trimestre 1994)
- LES MEMOIRES DE CYRIL LORRIAUX
- L'ENQUETE SUR LA DEMOGRAPHIE DU CAMBRESIS AU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE
- LES GRAFFITI DE L'ABBAYE DE VAUCELLES (sortie prévue premier trimestre 1994)
- VIE DE L'ABBE MARGERIN (le curé le plus populaire de France)
- L'HISTOIRE D'HONNECOURT SUR ESCAUT
- LES FERMES DE L'ABBAYE DE VAUCELLES.

## **G.G.A.C.**

### **Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis**

Siège social : Groupe scolaire Suzanne LANNOY, impasse d'Erre à Escaudœuvres

Adresse : Boîte Postale 34 - 59161 ESCAUDOEUVRES.

Le G.G.A.C. publie depuis maintenant un an un bulletin intitulé **FARDA** dans lequel vous trouverez de nombreuses informations sur la généalogie dans le Cambrésis ainsi qu'un courrier des lecteurs.

ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE

**FLANDRE HAÏNAUT**

BP 493 59321 VALENCIENNES CEDEX

## ENQUETE

L'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" vous propose ce trimestre une enquête destinée à mieux vous connaître, à apprécier vos centres d'intérêt et vos critiques, et à prendre en compte vos éventuelles suggestions.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter cette enquête et de nous envoyer dès que possible vos réponses qui seront examinées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonné ( ) ou acheteur ( )

Profession :

Par quel moyen avez-vous fait connaissance avec notre revue ?

Où achetez-vous notre revue ? Depuis quel numéro ?

Le prix de notre revue (20,00 francs) vous paraît-il être raisonnable ?

Quels sont vos thèmes et périodes préférés ? La période gallo-romaine ( ), le Moyen-âge ( ), l'Ancien régime ( ), la Révolution ( ), la période contemporaine ( ), les guerres franco-allemandes ( ), l'histoire économique ( ), l'histoire religieuse ( ), la généalogie ( ), l'architecture ( ). Autres thèmes (à préciser).

Que pensez-vous de la variété géographique des sujets traités dans notre revue ?

La périodicité trimestrielle de notre revue vous semble t-elle être respectée ?

Quels sont les deux articles que vous avez préférés jusqu'à présent dans nos huit premiers numéros ? Titre et auteur(s).

Que pensez-vous du contenu des articles publiés dans notre revue ?

La bibliographie est-elle selon vous assez précise ?

Que pensez-vous de l'imprimerie et du mode de reliure de notre revue ?

Que pensez-vous des illustrations utilisées dans notre revue ? Sont-elles selon vous trop importantes ou pas assez importantes ? Sont-elles satisfaisantes ?

Que pensez-vous de la couverture de notre revue ?

La récente forme des articles en une colonne (au lieu de trois auparavant) vous convient-elle ?

Que pensez-vous des rubriques "courrier des lecteurs" et "informations-manifestations-publications" ?

Quelles nouvelles rubriques vous paraissent-elles être envisageables dans notre revue ?

Avez-vous des remarques, suggestions ou critiques à formuler concernant notre revue ?

